

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AIDE AU DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO : FACTEURS CONTEXTUELS  
ET OPINION DES BÉNÉFICIAIRES

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

PAR  
KALILOU A. BOLY

MAI 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 -Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier en premier lieu mon directeur de recherche M. Amadou Diallo, pour son encadrement, sa bienveillance, et ses judicieux conseils proférés tout au long de la rédaction du mémoire.

Je tiens également à adresser mes remerciements les plus sincères à M. Léné Sébgo, directeur général de la coopération, à M. Inoussa Ouïminga, directeur de la coopération bilatérale, au Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, à l'ensemble de leurs collaborateurs, et à M. Yacouba Ouatarra du Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation, pour leur apport considérable quant à la collecte des données pour ce mémoire.

J'aimerais également exprimer ma gratitude aux populations rencontrées au cours des sorties de terrain (régions de Bobo-Dioulasso, Komki-Ipala, Komsilga, Tanghin-Dassouri) pour leur hospitalité et leur collaboration.

J'ai aussi une pensée envers mes chers amis, pour leurs encouragements et leur soutien constant au cours des différentes phases de la rédaction de mon mémoire. Je pense particulièrement à Vanessa Kaboré, pour ses précieux commentaires.

En dernier lieu, je dédie ce mémoire à mes parents, à mon frère Souleymane, à mes sœurs, et à l'ensemble de ma famille, sans qui rien n'aurait été possible, et qui n'ont jamais cessé de croire en moi.

Merci mille fois.

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	x
RESUMÉ.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
A- Historique.....	1
B- Les enjeux du développement de l'aide.....	2
C- Les formes d'organisation de l'aide: approche projet et approche programme.....	4
D- Efficacité de l'aide.....	4
E- Problématique.....	6
F- Questions de recherche.....	7
CHAPITRE I	
METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	9
1.1 Démarche.....	9
1.2 Mode de sélection.....	10
1.3 Echantillon.....	11
1.4 Animation des groupes.....	13
1.5 Difficultés appréhendées et mesures de mitigation.....	15
CHAPITRE II	
CADRE THEORIQUE ET ANALYSE DE LA LITTERATURE.....	16
2.1 Développement et sous-développement.....	16
2.1.1 Origines de la pauvreté et des inégalités : le facteur géographique.....	16
2.1.2 Sous-développement.....	21
2.1.3 Développement.....	22
2.1.4 Pauvreté.....	24
2.1.5 Phases de croissance selon Rostow.....	25
2.1.6 Facteur démographique.....	26
2.1.7 Facteur culturel.....	26
2.1.8 Mondialisation.....	28
2.2 Aide internationale.....	29
2.2.1 Historique et acteurs de l'aide.....	29
2.2.2 Démocratie et institutions.....	31
2.2.3 Ethique.....	33

2.2.4 Critiques de l'aide.....	34
2.2.5 Effets néfastes.....	36
2.3 Coordination et efficacité de l'aide.....	37
2.3.1 Coordination.....	37
2.3.1.1 Débat sur la coordination de l'aide.....	37
2.3.1.2 Les effets d'incitation.....	38
2.3.1.3 Les coûts de transactions.....	39
2.3.2 Efficacité.....	41
2.3.2.1 Débat sur l'efficacité de l'aide.....	41
2.3.2.2 Le débat sur l'augmentation de l'aide.....	43
2.3.2.3 Type d'aide.....	44
2.3.2.4 Nature de l'aide : aide multilatérale VS aide bilatérale.....	45
2.3.3 Facteurs favorisant le développement et succès des projets d'aide.....	47
2.3.4 Obstacles au développement et échec des projets d'aide.....	49
2.4 Développement au Burkina Faso.....	50
2.4.1 Economie Burkinabè.....	50
2.4.2 Environnement des affaires.....	52
2.4.3 Environnement économique.....	52
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>LE CONTEXTE BURKINABÈ.....</b>	
3.1 Données primaires.....	55
3.1.1 Données géographique.....	55
3.1.2 Données démographiques.....	56
3.1.3 Données macroéconomiques.....	57
3.1.4 Données sociales.....	61
3.2 Description de la vulnérabilité du pays.....	64
3.3 La planification publique au Burkina Faso.....	68
3.3.1 Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.....	69
3.3.2 Le programme d'actions prioritaires.....	69
3.3.3 Le cadre des dépenses à moyen terme.....	70
3.3.4 Le programme d'investissement public.....	71
3.3.5 Coordination de l'aide au Burkina.....	71
3.3.6 Dispositif institutionnel du gouvernement.....	72
3.3.7 Dispositif de coordination propre aux bailleurs de fonds.....	72

3.3.8 Cadres et mécanismes de concertation mixtes.....	73
3.3.9 Suivi de la Déclaration de Paris (mars 2005) au Burkina Faso.....	74
3.4 Les politiques nationales dans le secteur de l'éducation.....	75
3.4.1 Répartition et évolution de l'aide.....	75
3.4.1.1 Contexte général .....	75
3.4.1.2 Situation dans le secteur de l'éducation .....	77
3.5 Les politiques et plans sectoriels du Ministère de l'Éducation de Base et del'Alphabétisation.....	81
3.5.1 Lettre de Politique Éducative et Éducation Pour Tous (EPT).....	81
3.5.2 Programme Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB).....	81
3.5.2.1 Alphabétisation et éducation formelle .....	84
3.5.2.2 Alphabétisation et éducation non formelle .....	85
3.6 Résultats de la Phase I du PDDEB : éducation formelle (MEBA, 2009).....	86
3.6.1 Composante : Accès.....	86
3.6.1.1 Indicateurs de résultats.....	86
3.6.1.2 Indicateurs d'activités .....	88
3.6.2 Composante : Qualité.....	89
3.6.2.1 Indicateurs de résultats.....	89
3.6.2.2 Indicateurs d'activités .....	91
3.6.3 Troisième composante : pilotage et gestion financière.....	92
3.6.4 Difficultés rencontrées au cours de la phase I du PDDEB.....	93
CHAPITRE IV	
PERSPECTIVE DES BENEFICIAIRES.....	95
4.1 Résultats du focus group sur la perception des individus bénéficiaires de l'aide au Burkina.....	95
4.1.1 Perception selon le type de donateur.....	96
4.1.2 Perception des bénéficiaires sur les projets réalisés.....	97
4.1.3 Perception sur l'amélioration des conditions de vie .....	98
4.1.4 Perception des effets bénéfiques de l'aide.....	99
4.1.5 Perception sur les inconvénients de l'aide.....	100
4.1.6 Propositions pour bonifier les projets.....	101
4.2 Résultat du questionnaire sur la perception d'un fonctionnaire du MEBA .....	102

4.3 Résultat du questionnaire sur la perception d'une ONG de l'aide au Burkina Faso..	104
CONCLUSION.....	107
ANNEXE A	
FIGURES.....	111
ANNEXE B	
TABLEAUX.....	120
ANNEXE C	
PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS (mars 2005).....	131
ANNEXE D	
LETTRE DE POLITIQUE EDUCATIVE, EDUCATION POUR TOUS ET RESULTAT DE LA PHASE I DU PDDEB (EDUCATION INFORMELLE).....	134
ANNEXE E	
TENDANCES ET INVENTAIRES DES PROJETS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO PAR SECTEUR EN 2006.....	140
ANNEXE F	
GUIDE DES FOCUS GROUPES ET QUESTIONNAIRES.....	173
BIBLIOGRAPHIE.....	181

## LISTE DES FIGURES

	Page
Figure	
3.1 Répartition de l'aide par source de financement de 2004 à 2007.....	112
3.2 Évolution de la répartition des prêts et des dons en Pourcentage de 2004 à 2007.....	113
3.3 Les principaux pourvoyeurs de dons en pourcentage.....	114
3.4 Les principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2007.....	115
3.5 Apport des dix premiers bailleurs de fonds du Burkina en 2007.....	116
3.6 Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en 2007.....	117
3.7 Les dix principaux bailleurs bilatéraux en 2007.....	118
3.8 Evolution de l'APD de 1997 à 2007.....	119

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Évolution de la part contributive des secteurs au PIB entre 2004 et 2007 en pourcentage.....	57
3.2 Évolution de l'encours de la dette publique de 2003 à 2007.....	58
3.3 Balance commerciale de 2003 à 2007.....	60
3.4 Désastres à grande échelle au Burkina Faso de 1970 à 1998.....	65
3.5 Risques saisonniers prévalant au Burkina Faso.....	65
3.6 Impact directs et indirects de la sécheresse.....	66
3.7 Désastres causes par les épidémies au Burkina 1969-2001.....	67
3.8 Principales caractéristiques du secteur Éducation en 2007.....	78
3.9 Résumé des déboursements de l'aide extérieure dans le secteur de la « mise en valeur des ressources humaines » de 2002 à 2006.....	79
3.10 Résumé des variations des déboursements de l'aide extérieure dans le secteur de la « mise en valeur des ressources humaines » de 2002 à 2006.....	79
3.11 Résumé des déboursements effectifs de l'aide dans le secteur « éducation et formation » en 2007.....	80
3.12 Bilan des activités provisoires en ce qui concerne les nouvelles inscriptions en classe de CP1 parvenus à la Direction générale de l'alphabétisation de base au 10 novembre 2004.....	84
3.13 Les indicateurs de résultats de la composante Accès de la phase I du PDDEB (éducation formelle).....	86
3.14 Évolution globale des effectifs du personnel, du nombre d'infrastructures et d'équipements.....	88
3.15 Indicateurs de résultats de la composante Accès de la phase I du PDDEB (éducation formelle).....	89
3.16 Principaux résultats financiers obtenus.....	92
3.17-A La réalisation du programme EPT.....	137
3.17-B Indicateurs de résultats de la composante Accès de la phase I du PDDEB (éducation non formelle).....	138
3.18 Indicateurs de résultats de la composante Qualité de la phase I du PDDEB (éducation non formelle).....	139

Tableau	Page
3.20	Evolution du service de la dette publique de 2003 à 2007.....121
3.21	Évolution des recettes et des dépenses publiques de 2003 à 2007.....121
3.22	Estimation de la demande en eau au Burkina Faso.....122
3.23	Estimation de la demande en eau au Burkina Faso par zones.....122
3.24	Principaux groupes et individus vulnérables au Burkina Faso.....123
3.25	Schéma de financement prévisionnel du PAP 2008-2010 en milliards de FCFA .....124
3.26	Tableau d'exécution du PIP 2007 en millions de FCFA.....124
3.27	Récapitulatif général du budget de l'État-Gestion 2007.....125
3.28	Récapitulatif des recettes et des dépenses projetées de 2008 à 2010.....125
3.29	Évolution de l'importance de l'APD dans l'économie de 2002 à 2007.....126
3.30	Structure de l'APD par type en 2007.....126
3.31	Les tendances de l'aide par secteurs, les principaux secteurs en 2007.....127
3.32	Budget de la tranche annuelle de l'année 2003 du PDDEB.....127
3.33	Fonds du PDDEB.....127
3.34	Fonds composantes PDDEB.....128
3.35	Situation de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice 2006-2007.....128
3.36	Principaux donateurs de l'aide projet en 2007.....129
3.37	La question des montants de l'aide publique au développement en 2004.....129
5.38	Situation de l'éducation en 2006 et 2007.....107

## LISTE DES SIGLES

ACDI	Agence canadienne pour le développement international
ADF	African Development Fund
AI	Alphabétisation initiale
AID	Agence Internationale de Développement
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest
BIP4	Baromètre des inégalités de la pauvreté 4
BIRD	Banque Internationale de Reconstruction et de Développement
BM	Banque Mondiale
BPE	Bureau des projets éducation
CAD	Comite d'aide au développement
CAST-FSDEB	Compte d'affection spécial du Trésor - Fonds de soutien au développement de l'éducation de base
CCRD	Conseil consultatif régional de développement
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CE	Cours élémentaire
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-saharien
CGAB	Cadre général d'organisation des appuis budgétaires
CIA	Central Intelligence Agency
CM	Cours moyen
CMC	Commission mixte de coopération
CMOS	Comite ministériel d'orientation et de suivi
CNPE	Comité national des politiques économiques
CONEA	Coordination nationale sur l'efficacité de l'aide
CP	Cours primaire
CPAF	Centre permanent d'alphabétisation et de formation
CRED	Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres
CST	Commission Sectorielle et Thématique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale

DAC	Development Assistance Committee
DA	Direction des affaires financières
DCAS/S	Système d'Analyse de la Coopération au Développement
DEP	Direction des études et de la planification
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGAENF	Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
DGTCP/DDP	Direction Générale du Trésor et de la comptabilité publique/Direction de la Dette publique
DPEBA	Direction Provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
DREBA	Direction Régionale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
ENEP	École nationale des enseignants du primaire
EPT	Éducation pour tous
FAFD	Fonds Africain de développement
FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAIJ	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
FAPE	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FASI	Fonds d'appui au secteur informel
FCB	Formation complémentaire de base
FCFA	Franc CFA (communauté française en Afrique)
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations-Unies à la population
FOB	Free on Board
GAP	Gender Achievement and Prospects in education
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
IAD	Initiative d'annulation de la dette multilatérale
IAP	Instrument automatisé de prévision
IDH	Indice de développement humain
ID	International Development Association
IDE	Investissement direct à l'étranger
IMOA-EPT	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée en faveur de l'éducation pour tous (ou Initiative Fast Track)
MEBA	Ministère de l'éducation et de l'alphabétisation de base
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances

MEG	Médicaments essentiellement génériques
OCDE	Organisation pour la Coopération et le développement économique
ODM	Objectif de Développement du Millénaire
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONATEL	Office national des télécommunications
ONG	Organisme non gouvernemental
PADSEA	Programme d'appui au développement du secteur eau et assainissement
PAP	Programme d'actions prioritaires
PAS	Programme d'ajustement structurel
PASR	Programme d'action sous-régional
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation de base
PED	Pays en voie de développement
PEQ	Projets écoles de qualité
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissement public
PME	Petite et moyenne entreprise
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNE	Politique nationale de l'emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
PTF	Partenaires techniques et financiers
RCD	Rapport sur la coopération et le développement
SOFITEX	Société des fibres et textiles
SP-PDDEB	Secrétariat permanent du Plan décennal de développement de l'éducation de base
SP-PPF	Secrétariat permanent pour les politiques et les programmes financiers
STELA	Secrétariat technique pour l'efficacité de l'aide
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

VAA	Vaccin anti amaril
VAR	Vaccin antirougeoleux
VAT2	Vaccin anti tetanos
VPO3	Vaccin polio oral

## RESUMÉ

Le rôle et l'efficacité de l'aide internationale suscitent encore de nos jours autant d'appréciations que de critiques au sein de l'opinion publique. Si elle a permis à certains États de réaliser des progrès significatifs dans divers domaines (économiques, sociaux, technologiques, etc.), l'impact de l'aide sur le développement des pays bénéficiaires semble pour le moins limité. Les stratégies des partenaires au développement bien que répondant à des causes nobles, montrent parfois des limites face à un environnement changeant et des contextes très différents, et mériteraient sans doute, d'être adaptées.

Le questionnement sur l'impact réel de l'aide et l'existence de conditions adéquates dans lesquelles l'aide serait plus efficace sont à l'origine de la présente étude. Cette étude empirique a pour objectif d'examiner de quelle manière et dans quelles conditions l'aide peut contribuer au développement d'une nation comme le Burkina Faso. Dans un premier temps, nous montrerons comment les facteurs contextuels propres au pays, comme le cadre institutionnel et la bonne gouvernance, lui ont permis d'attirer plus de flux d'aide et de réaliser des progrès notables dans le domaine de l'éducation. Nous procéderons ensuite à une étude sur le terrain en interrogeant directement des populations bénéficiaires, un organisme non gouvernemental et un fonctionnaire, afin de recueillir leurs perceptions sur les projets dont ils bénéficient. Il en ressort que l'aide et ses projets de développement ne sont pas remis en cause. Nous présenterons, ensuite, les progrès réalisés par le pays en dépit de sa difficile situation géographique, ainsi que des recommandations afin que l'utilisation de l'aide soit encore plus efficace. Enfin, au vu des progrès réalisés par le Burkina en dépit de sa situation géographique difficile, nous déterminerons qu'un certain nombre de facteurs semblent déterminants pour que l'aide permette des avancées significatives. Il s'agit principalement : de la mise en place de stratégies adaptées pour atteindre les objectifs fixés, de l'existence de mécanismes efficaces de coordination, de suivi et d'évaluation pour les projets, et enfin de l'implication active des populations bénéficiaires dans les projets de développement.

### MOTS CLÉS :

Aide internationale, Développement, Education, Burkina Faso.

## INTRODUCTION

### A-Historique

L'histoire des pays pauvres est étroitement liée à celle de la concrétisation de leurs projets de développement. Leur « marche » vers le développement constitue un processus de longue haleine, et paraît selon toute vraisemblance, volontaire, organisé, et technocratique (Freud, 1988). L'usage très fréquent du terme développement porte aujourd'hui un peu à confusion et mériterait plus de précisions en ce qui concerne l'évolution de son emploi.

Pour ce faire, nous allons essentiellement nous baser sur les recherches de Serge Latouche (1988), d'Olivier de Solages (1992) et de Guy Noël (1997)<sup>1</sup>. Ainsi, si l'on remonte à l'Antiquité, dans la tradition grecque, le concept de développement était considéré comme la connaissance du monde sans pour autant chercher à modifier les lois qui le régisse. Au cours du Siècle des Lumières (18ème), la notion de développement englobe de plus en plus des aspects techniques et sociaux, au regard des multiples découvertes et innovations qui ont vu le jour. C'est ainsi que le progrès technique devient un objectif primordial à atteindre en Amérique du Nord et en Europe, au grand dam des institutions religieuses (Latouche, 1988).

Ce terme (développement) n'est apparu qu'au 20<sup>ème</sup> siècle (siècle dit de « l'économisme ») dans les premiers dictionnaires d'économie (Latouche, 1988), et fait alors référence « au niveau de vie élevé et à l'accès au bien-être pour tous » (Latouche, 1988, p. 54), ainsi qu'à l'augmentation quantitative de la richesse d'une nation. Ainsi, il pourra être mesuré par le produit intérieur brut. Toutefois, entre les deux guerres mondiales, ce concept prend une connotation plus politique et sociale. Le Pacte de la Société des Nations donne pour mission aux pays développés d'accompagner ceux qui le sont moins. Mais, elle reprend une tournure socio-économique après la crise de 1929, lorsque les grandes puissances s'engagent à améliorer les mauvaises conditions de vie des pays pauvres. (Latouche, 1988). Suite à la deuxième guerre, les pays occidentaux signent les accords de Bretton Woods, créant ainsi la Banque Mondiale (Banque Internationale pour la reconstruction et le développement à l'époque), et le Fond Monétaire International (FMI) en juillet 1944. De plus, la Charte des Nations Unies de San Francisco de juin 1945 (regroupant 52 pays

---

<sup>1</sup> Nous tirons pour les fins de cette discussion, des éléments de Ika, 2009.

développés) vient promouvoir des valeurs telles que l'égalité et la coopération entre les peuples ou encore la stabilité des États. On assiste alors à la naissance des agences spécialisées de coopération internationales : PNUD, UNICEF, UNESCO, ONUDI, OMS, etc.

Vient ensuite la période de la guerre froide où deux camps s'opposent directement et par interposition : le communisme et le capitalisme. On assiste alors à l'émergence du mouvement des pays « non alignés » (Conférence de Bandung en Indonésie en 1955), regroupant 29 pays africains et asiatiques. Un nouveau vocabulaire alors apparaît : le Tiers-Monde (terme utilisé en premier par Alfred Sauvy, 1952), les pays sous-développés, les pays en voie de développement, etc., afin de faire entendre une « troisième » voix, longtemps ignorée et négligée, dans le concert des nations.

### **B- Les enjeux du développement et de l'aide**

Depuis l'époque de la décolonisation, l'assistance des pays industrialisés aux PED se fait principalement par le biais de l'aide publique au développement (APD), et sous forme d'aides financières. L'APD est définie par le Comité d'Aide au Développement (CAD), comme étant l'ensemble des dons et des prêts préférentiels prévus au budget, et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement. Ces aides avaient pour but de permettre aux PED de faciliter leur développement économique et de se doter d'infrastructures. Si un certain nombre de pays bénéficiant de cette aide ont nettement amélioré leur situation (notamment en Asie et en Amérique latine), la plupart des pays africains, près de 60 ans après leurs indépendances, connaissent toujours des retards importants de développement. En effet, on constate que malgré des taux de croissance économique élevés dans la plupart de ceux-ci, le niveau de vie des populations ne s'est sensiblement pas amélioré, particulièrement en Afrique subsaharienne.

Les enjeux de développement auxquels les nations ont à faire face au 21<sup>ème</sup> siècle sont différents, et concernent désormais :

-la persistance des inégalités : qui ne font que croître et accentuer le fossé qui existe entre les riches et les pauvres. En effet, les pauvres sont de moins en moins nantis, alors que les riches affichent de plus en plus leur goût démesuré pour le luxe. Guy Noël (1997) évoque même l'apparition d'un « Quart Monde » constitué par les « nouveaux pauvres ». Cette inégale répartition des richesses, fait dire à Robert Salmon (2002, p.6) que :

*« [...] la consommation totale des pays riches est 16 fois plus élevée que celle des pays pauvres, les plus riches mangent 11 fois plus de viande et 7 fois plus de poisson que les plus pauvres, ils consomment 77 fois plus de papier, 49 fois plus de lignes téléphoniques et 145 fois plus d'automobiles ».*

Ces écarts de richesse sont significatifs dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la science, les technologies, etc.

-le poids démographique : Thomas. R. Malthus (1798) et Alain Zantman (1990) avaient avancé à juste titre que le principal problème du développement réside dans l'arbitrage entre le taux de croissance des ressources disponibles d'un côté, et celui de la population de l'autre. On observe au 21<sup>ème</sup> siècle une baisse du taux de fécondité, ainsi qu'un vieillissement de la population dans les nations industrialisées, alors que la situation inverse prévaut dans les pays pauvres : explosion de la démographie et taux de natalité (Salmon, 2002). Les estimations prévoient une poursuite du phénomène dans les PED, en dépit des mesures engagées pour lutter contre celui-ci (scolarisation des femmes, moyens de contraception, planification familiale,...).

-la mondialisation : elle soulève la question de savoir comment la diversité des peuples peut coexister avec la tendance à l'uniformisation des modes de vie exercée par la globalisation. Cette « globalisation » du monde est à prendre en considération dans les études portant sur le développement.

-l'accès à l'eau potable : denrée rare et déterminante, elle est la source d'importants gaspillages de la part des habitants des pays riches, alors qu'environ 1,4 milliards d'âmes n'ont pas accès dans le monde (Salmon, 2002).

-la réduction des ressources énergétiques : elle fait également partie des nouveaux défis de ce 21<sup>ème</sup> siècle. Ce risque d'épuisement est tel qu'on pourrait s'interroger si les PED devraient adopter le même modèle de développement que celui des pays occidentaux, quand on sait la considérable consommation en énergie que cela nécessiterait.

-l'environnement : le concept de développement durable semblerait être la solution face à la récurrence des nombreux aléas climatiques et écologiques.

Suite à l'adoption par les Nations Unies des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), la réduction de la pauvreté est devenue l'enjeu central des questions concernant le développement, aussi bien pour les PED que pour les pays industrialisés. La communauté internationale s'étant fixé pour but de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

### **C- Les formes d'organisation de l'aide : approche projet et approche programme**

L'aide internationale peut prendre la forme de projets spécifiques ou se traduire dans un vaste programme financé avec des ressources abondantes et sur des périodes plus longues. On parle alors d'approche projet ou d'approche programme. La première a vu le jour dès les années 1950-1960, avec les projets dits « autonomes » ou « *blueprint* » (Baum, 1970; Morgan, 1983). Ils sont caractérisés par une forte intensité en capital physique, comme c'est le cas dans le domaine des infrastructures. Ils ont fait place au début des années 1980 aux projets « processus » ou « *process project* » (Bond et Hulme, 1999), qui consistait en des investissements à forte intensité en capital humain (adaptation, apprentissage, expérimentation,...) afin de réduire le niveau de pauvreté, comme on peut le voir dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des réformes, etc.

Mais cette approche a suscité de nombreuses critiques (European Commission, 2007; Lavergne et Alba, 2003) comme par exemple la difficulté de concilier projet et appropriation par les pays récipiendaires (dans la mesure où les donateurs exercent un contrôle dans les phases de sélection, de conception et d'évaluation); la multiplication rapide des projets pourrait être source d'incohérences entre ceux financés sur ressources propres et ceux financés par fonds extérieurs (et ainsi réduire les efforts consentis à améliorer le niveau de vie); l'affaiblissement des pouvoirs publics en place (dans le sens où des structures de gestion de projets fonctionneront en parallèle); la valorisation des systèmes de suivi qui aurait tendance à ralentir la mise en place des structures de reddition des comptes. C'est pourquoi les mérites de l'approche-programme ont repris le devant de la scène depuis le milieu des années 1990. Toutefois, les pays bénéficiaires sont parfois réticents à ce type d'aide, qui à leurs yeux, réduirait leur souveraineté à cause de la trop grande participation des donateurs dans sa conception.

Le débat projet versus programme est toujours d'actualité. On assiste à la coexistence des deux approches : l'approche programme pour les objectifs macros et l'approche projet pour les objectifs plus ciblés. En fait, les programmes seront éclatés en sous-programmes et projets pour faciliter leur mise en œuvre (Diallo, 2010).

### **D- Efficacité de l'aide**

La croissance économique en Afrique, ainsi que la lutte contre la pauvreté depuis 2002, ont été favorisées par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer l'augmentation des flux d'investissement privés, les transferts de fonds de la diaspora, l'amélioration de la gouvernance et des réformes institutionnelles, la réduction de la dette extérieure, etc.

Entre 2000 et 2008, les flux de capitaux provenant des pays donateurs en direction de l'Afrique ont presque triplé. Le continent est celui qui reçoit le plus d'aide : en 2006, les fonds consacrés à l'assistance pour le développement en Afrique subsaharienne étaient de 42 milliards de dollars (OECD, 2008).

Pourtant, malgré les aides financières importantes reçues des pays industrialisés et une croissance économique, la plupart des PED sont toujours dans une situation précaire et pour certains, les indicateurs économiques et sociaux sont en net recul.

L'aide qui a été utilisée à ses origines pour le redressement économique des pays « occidentaux », n'affiche pas des résultats aussi satisfaisants pour les PED en ce qui concerne l'amélioration du niveau de vie de leur population. Plusieurs critiques la concernant, sont généralement émises : elle ne serait pas assez élevée pour certains, d'autres remettent en cause son utilité et sa structure, pointant du doigt le fait qu'une bonne partie de l'aide n'arriverait pas aux destinataires, et enfin, elle ne permettrait pas d'atteindre les objectifs fixés en termes de réduction de la pauvreté.

Le fait que l'APD ne semble pas avoir permis le développement économique des pays africains et une réduction de la pauvreté soulève de nombreuses questions, à savoir quelles sont les principales raisons qui pourraient expliquer le « retard » de certains pays ? S'agirait-il de causes intrinsèques ou de facteurs externes ? Ce retard pourrait-il être expliqué par un problème lié à la structure même de l'aide ou encore par les montants alloués ? Ces multiples interrogations sont toutes liées à l'épineux débat concernant l'efficacité de l'aide.

Pour Niels Hermes et Robert Lensink, (2001), cette question doit être analysée sous deux perspectives (macro et microéconomique). Carol Lancaster (1999) ajoute que dans la première, le but est d'observer dans quelle mesure l'aide a affecté le développement des pays bénéficiaires, en l'occurrence ses effets sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté. Tandis que dans la perspective microéconomique, il s'agirait d'étudier dans quelle mesure les programmes et projets d'aide ont atteint leurs objectifs spécifiques.

Ces deux perspectives sont très pertinentes pour comprendre et analyser l'impact de l'aide sur le développement des pays africains. Notre mémoire s'inscrit également dans cette recherche de l'impact réel de l'aide internationale sur le développement, ainsi que la perception qu'en ont les bénéficiaires. En effet, l'Afrique reçoit la majorité des montants alloués à l'aide internationale, sans que l'on assiste pour autant à une nette amélioration du niveau de vie de ses habitants.

Certains auteurs, comme David Landes (2000), soutiennent l'idée que le facteur

géographique serait la source du sous-développement de certaines nations. John. Kenneth. Galbraith (cité dans Landes, 2000, p.25), au cours de recherches sur l'économie de l'agriculture, affirmait que :

*« [Si] l'on trace une bande de quelque trois mille kilomètres de large autour de la terre à l'équateur, on ne trouve là aucun pays développé. [...] Partout le niveau de vie est bas et la durée de l'existence humaine brève ».*

À ce titre, le Burkina Faso constitue un exemple intéressant. Malgré les montants élevés que le pays reçoit au titre de l'aide au développement, la pauvreté ne recule pas de manière significative. Ce pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest se situe au 161<sup>ème</sup> rang au classement du PNUD mesurant l'indice de développement humain (IDH) (Banque Mondiale, 2010). Ce rang dans la queue du peloton est dû en grand partie au faible taux d'alphabétisation et de scolarisation dans le pays. Les autres raisons sont aussi bien géographiques, démographiques, que culturelles. Conscient du problème, le gouvernement et les principaux bailleurs de fonds ont concentré leurs efforts ces dernières années sur l'amélioration de l'éducation et de la scolarisation. Il nous a donc semblé intéressant de savoir quel était l'utilisation de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation dans ce pays, compte tenu de son importance pour l'augmentation du niveau de vie des populations. Sans être le point central de notre étude, l'analyse des retombées de l'aide dans l'éducation au Burkina constituera néanmoins une excellente illustration de l'impact concret que peut avoir l'aide dans le développement de ce pays. Une analyse des facteurs contextuels et du cadre institutionnel du Burkina relatif à la gestion de l'aide, pourrait également nous permettre de déterminer pourquoi ce pays bénéficie d'autant de financements et parvient, à réaliser des avancées significative en dépit de la « malédiction » naturelle qui le frappe.

### **E- Problématique**

Aide massive à l'Afrique d'un côté, persistance de la pauvreté de l'autre, on peut craindre que le continent noir soit condamné au sous-développement. D'où l'intérêt d'une étude de cas de l'incidence du facteur géographique sur le développement afin d'illustrer les difficultés et de dégager des pistes de solution.

Spécifiquement, prenant le cas du Burkina Faso, le principal enjeu de ce travail sera de déterminer dans quelle mesure cette fatalité peut être levée : le contexte et les politiques

nationales peuvent-ils susciter plus d'aide ? Cette aide peut-elle être plus efficace ?  
Quelle est l'opinion des populations bénéficiaires sur le terrain ?

#### **F- Questions de recherche**

Tout au long de ce travail, la question générale qui guidera notre réflexion sera celle-ci : comment l'aide internationale peut-elle contribuer au développement d'un pays ? Ou encore : dans quelle mesure l'aide internationale peut-elle faire la différence dans le développement d'un pays ?

Nous avons brièvement abordé les débats actuels sur le rôle et l'utilité de l'aide. Il apparaît aujourd'hui difficile d'apporter une réponse définitive à cette question, d'autant plus que la situation des pays bénéficiaires varie tant qu'on ne peut pas répondre à ces interrogations sans prendre en compte les spécificités de chaque pays. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit, comme nous l'avons vu, d'un pays pauvre aux ressources très limitées et qui dépend beaucoup de l'aide internationale. Il semble alors pertinent de se demander quelles sont les chances pour un tel pays de « dominer » ses contraintes naturelles ? Autrement dit, quel poids peut avoir l'aide dans un pays dont les contraintes naturelles le condamnent quasiment au sous-développement ?

Etant donné que le secteur de l'éducation constitue un des principaux leviers du développement, il nous a paru important d'analyser les différentes politiques nationales mises en place pour « encadrer » cette aide et la rendre plus efficace dans ce domaine.

L'impact éventuel de l'aide peut certes être mesuré de façon quantitative, ce que nous allons également faire dans ce travail. Il semble tout aussi judicieux d'évaluer son impact selon la perception et l'appréciation des individus bénéficiaires des projets financés par l'aide internationale et d'essayer de déterminer dans quelle mesure les populations bénéficiaires sont satisfaites de cette aide.

Il nous a également semblé important d'étudier les facteurs qui pourraient contribuer à faire réussir les projets financés par l'aide notamment au niveau de l'implication des populations concernées dans ces projets. Nous allons donc nous demander dans quelle mesure les populations bénéficiaires de localités isolées peuvent contribuer à bonifier un projet ?

Tout d'abord, nous présenterons la méthodologie utilisée au cours de cette recherche.

La deuxième partie de notre travail consistera à présenter le cadre théorique ainsi qu'une revue de la littérature sur le sujet. Cela nous permettra d'introduire certains concepts

importants à notre étude comme la pauvreté, le développement, le sous développement, l'aide internationale, ou encore la coordination et l'efficacité de l'aide.

Puis, nous présenterons le contexte burkinabè. Nous reviendrons ainsi sur les données primaires du pays et sur la description de sa vulnérabilité. Nous étudierons ensuite la planification publique au Burkina et les mécanismes de coordination de l'aide internationale. Pour illustrer l'impact de l'aide dans les pays bénéficiaires, nous analyserons en détail les politiques nationales concernant l'éducation. Nous verrons dans un premier temps comment l'aide est répartie et a évolué dans le secteur de l'éducation au Burkina. Puis, nous nous attarderons sur les politiques sectorielles concernant l'éducation, notamment le Programme Décennal pour le Développement de l'Education de Base (PDDEB) et les résultats de la première phase de ce programme. Cette perspective d'un point de vue macroéconomique nous permettra de montrer comment le pays a réussi à attirer suffisamment de financement pour faire face à son agenda de développement grâce notamment à un contexte politique et administratif approprié. Ce qui a notamment permis d'atténuer les effets de son handicap géographique.

Dans une perspective microéconomique, nous allons procéder à une étude qualitative pour répondre à la problématique concernant la perception des populations bénéficiaires de l'aide internationale. Le quatrième chapitre, traitera donc de la question de la perception des bénéficiaires. Nous avons choisi de recueillir la perception de trois acteurs différents : les individus bénéficiaires, un fonctionnaire du Ministère de l'Enseignement, et enfin celle d'une ONG sur le terrain.

## CHAPITRE I

### METHODOLOGIE DE RECHERCHE

#### 1.1 Démarche

Notre recherche étant exploratoire, nous avons privilégié l'approche qualitative selon la recommandation de Darmon et al (1991). Nous nous sommes servis de données secondaires recueillies auprès de l'administration publique ainsi que d'organismes privés pour dégager les particularités nationales du Burkina en ce qui concerne la bonne gouvernance et la planification dans le secteur de l'éducation, dans le but de mettre en évidence les avancées enregistrées dans ce domaine. L'objectif étant de dresser un portrait de ce qui a été fait. Le tout, bien sûr en essayant d'analyser les fluctuations dans les montants de l'aide d'un côté, et le niveau de l'éducation au Burkina de l'autre.

D'autre part nous avons utilisé des focus group pour apprécier la perception des bénéficiaires de l'aide sur son utilisation et son impact.

L'analyse documentaire des données secondaires a porté sur l'aspect quantitatif, en l'occurrence : les informations liées à l'aide (montants et allocation de l'aide, origine des financements, destinataires des fonds, etc.), celles relatives au domaine de l'éducation (statistiques sur les taux de scolarisation, alphabétisation, etc.). D'autre part, cette collecte des données secondaires a porté sur l'aspect qualitatif (les mécanismes de suivi et de coordination de l'aide, le cadre juridique burkinabé, etc.), celles reliées au développement (sous-développement, pauvreté, obstacles, etc.). Cela a consisté à replacer l'aide internationale dans son contexte historique et d'en comprendre les principaux enjeux. De plus, nous avons utilisé un certains nombre de critères pour évaluer le niveau de d'éducation. Il s'agit par exemple du taux d'alphabétisation, du taux de scolarisation des enfants, des jeunes, et des adultes, le nombre d'écoles par habitant, ou encore, le nombre de professeurs par régions, etc.

Par ailleurs, les sorties sur le terrain nous ont permis de mieux appréhender la perspectives des bénéficiaires (populations rurale, ONG, et fonctionnaire). Des questions spécifiques ont été adressées aux différents intervenants afin de connaître les aspects qui pourraient être améliorés au cours de séances de focus group. Toutefois, il ne s'agit ici que de résultats préliminaires consistant uniquement à recueillir l'opinion de populations « reculées », ainsi que de leurs éventuelles contributions. Cela nous a également permis d'analyser les éléments qui pourraient influencer leur perception sur les projets d'aide comme par exemple la localisation du village, le type d'aide reçu, le type de donateurs, etc. Nous nous sommes basés sur des constats et des observations particuliers, pour arriver à une perspective plus générale.

### **1.2 Mode de sélection**

Nous avons commencé par identifier un certains nombre de villages et de localités au Burkina Faso ayant reçu des financements extérieurs destinés au secteur de l'éducation ou de la santé. Ces financements ont principalement servi à la construction d'infrastructures scolaires (ou sanitaires), aux achats et dons de fournitures scolaires (ou médical), à la mise en place de cantines, et à la prise en charge des salaires des instituteurs (ou de certains soins de santé), etc. Dans chacune de ces localités, nous sommes entrés en contact avec des acteurs sur le terrain, à savoir : les mairies, les écoles primaires, ainsi que les directions régionales du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Education (MEBA), ou encore les associations des parents d'élèves (des écoles concernées), etc. Il est à noter que ces villages ont été choisis en fonction de leur position géographique (centre, sud, et ouest) ainsi que de l'importance de l'aide reçue. Il n'était pas envisageable de nous rendre dans des régions à l'Est du pays car les routes étaient impraticables en saison pluvieuse. Nous avons retenu ceux présentant de grandes disparités dans les montants reçus, ainsi que des localités éloignées l'une de l'autre et isolées afin de pouvoir faire des comparaisons pertinentes.

Cette démarche qualitative nous a fait opter pour des focus group afin d'obtenir le plus large éventail d'opinions et de points de vue « autour d'objets d'étude consensuels ou conflictuels » (Kalampalakis, 2004, p.2). En effet, son usage permet de montrer (toujours selon Nikos Kalampalakis), comment certains facteurs, tels que l'appartenance sociale, ethnique, politique, ou encore le genre, peuvent influencer la perception de certaines personnes. Il souligne également une des caractéristiques de l'entretien de groupe qui est

généralement ignoré par la majorité des autres études qualitatives : l'interaction entre les différents intervenants. Ce processus permettrait un meilleur partage d'informations. De plus, il est difficilement envisageable d'administrer des questionnaires, étant donné que nous nous adresserons à des personnes en majorité illettrés (Diallo, 2010). C'est pourquoi ces entretiens de groupe s'articuleront autour de thèmes. Cependant, ces populations rurales devront préalablement nous indiquer certains aspects plus personnels (tels que l'âge, le sexe, l'occupation, etc.) à des fins statistiques et d'identification.

Au regard de la performance réalisée par le Burkina dans sa lutte contre la pauvreté, il nous semble important d'interroger directement les populations concernées. Le choix du focus group nous donne l'occasion de présenter les aspects relatifs à chaque projet, d'en discuter et de tirer les enseignements les plus concluants. Cette méthode semble plus appropriée que les entretiens individuels car elle nous permettra de dégager un portrait d'ensemble en faisant ressortir les principales particularités observées dans chaque groupe (ainsi que selon leur zone géographique). Cette approche est la plus intéressante aussi car elle permet de dégager plus facilement un certain consensus.

Puis, un déplacement au sein de l'administration publique a été nécessaire, plus particulièrement au Ministère de l'Économie et des Finances, et à celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. On se contentera alors de réunir l'information sur ces secteurs grâce à des visites et entrevues au sein de ces ministères. D'autres déplacements ont également été requis pour entrer en contact avec des ONG.

Nous avons choisi dans ces deux derniers cas (celui de l'ONG et du fonctionnaire) une approche plus personnalisée (notamment par l'administration d'un questionnaire) car ces acteurs étaient en mesure de nous fournir des informations précises et plus pointues comme les données financières. C'est pourquoi des questions plus individualisées leur ont été posées, contrairement aux entretiens de groupe, où l'on a cherché à avoir une tendance générale. De plus, nous avons choisi de leur laisser nous retourner eux-mêmes leurs réponses par le moyen qu'ils jugeront le plus approprié (que ce soit par la poste, par courrier électronique, etc.), afin qu'ils ne subissent aucune pression de temps.

### **1.3 Echantillon**

L'échantillon choisi a concerné trente trois personnes (dont douze femmes et vingt et un hommes) selon la répartition suivante :

- Dix personnes à Tanghin-Dassouri (commune situé à 30 km à l'ouest de Ouagadougou), dont deux femmes, et sept hommes, âgés entre 29 et 62 ans. Toutes les personnes interrogées avaient un ou plusieurs enfants inscrits à l'école primaire financée par la commune de Belfort. Les populations de cette localité ont ainsi bénéficié d'infrastructures et d'équipements scolaires (classes, cantine, matériel), et sportives. D'autres réalisations ont également vu le jour à côté de ces projets : une piste aménagée, des forages, des commerces aux alentours de l'école, ainsi que l'installation de plaques solaires (qui ne sont d'ailleurs pas tout le temps opérationnelles). Le tout ayant cette fois-ci été financé par des fonds publics et privés.
- Onze personnes à Komki-Ipala (département situé à 32 km à l'Ouest de Ouagadougou), dont huit femmes et trois hommes, âgés entre 20 et 48 ans. Tous les répondants avaient un ou plusieurs enfants inscrits à l'école primaire financée par la commune de Belfort. Les habitants bénéficient ainsi de huit salles de classes, toutes équipées en matériel de bureau, d'une cantine pour les élèves, ainsi que d'infrastructures sportives. Parallèlement, on a assisté à l'apparition d'étalages, de forages, d'une route non bitumée, de l'électricité courante, ainsi qu'à la distribution de matériel scolaire (livres, cahiers, etc.), une fois de plus financés par des dons privés et publics.
- Huit personnes à Komsilga (commune située à 43 km au Sud de Ouagadougou), dont une femme et sept hommes, âgés entre 28 et 60 ans. Tous les habitants bénéficiant d'infrastructures sanitaires et scolaires financées par la BAD, dont une école primaire, et un CSPS. Les populations disposent également d'infrastructures hydrauliques (de forages et d'un barrage).
- Quatre personnes à Bama (village situé à 390 km au Sud-ouest de Ouagadougou), dont une femme et trois hommes, âgés entre 48 et 69 ans. Tous les habitants profitant d'installation sanitaire (un CSPS) et d'équipements médicaux financés par le PNUD et la BAD.

Nous nous sommes concentrés essentiellement sur des parents d'élèves qui avaient des enfants scolarisés dans les écoles (ou qui fréquentaient des centres de santé) ayant été financés sur fonds extérieures. L'échantillon a donc regroupé des individus âgés de 24 à 63 ans. Ces focus group seront composés de 4 à 11 personnes dans les localités concernées. La plupart du temps, les participants étaient des agriculteurs, et ne savaient ni

lire ni écrire.

En parallèle, nous avons soumis un autre questionnaire aux responsables d'une ONG basée à Bobo-Dioulasso (capitale économique du pays). Une ONG ayant la particularité de recevoir des financements externes pour leurs activités dans le domaine de la santé, à savoir la prévention contre certaines maladies, la lutte contre le VIH-Sida, contre le paludisme, etc.

Par ailleurs, suite aux différentes rencontres dans les services publiques, un entretien probant a eu lieu au MEBA avec un fonctionnaire travaillant au Secrétariat Permanent du Programme Décennal de Développement de l'Education de Base, qui a accepté de répondre à nos questions relatives aux aides extérieures reçues par son département.

#### **1.4 Animation des groupes**

Notre enquête sur le terrain a consisté dans un premier temps, à nous rendre directement dans les localités choisies pour organiser des rencontres. C'est ainsi que quatre différents séances de focus group ont eu lieu dans quatre différentes régions du pays, afin de mieux appréhender les réalités des populations.

Nous avons profité de notre séjour dans l'Ouest du Burkina, pour contacter des ONG locales. Nous nous sommes d'abord rendus à la Maison des Associations de lutte contre le Sida de Bobo-Dioulasso, afin de recenser les associations et ONG sur place. C'est ainsi qu'une seule ONG, parmi les quatre qui ont été approchées sur place, nous a retourné notre questionnaire. D'autres ont également été contactées à notre retour à Ouagadougou, toutefois, aucune n'a donné suite à notre enquête.

Les focus group (voir ANNEXE F) réalisés avec les parents d'élèves ont visé à connaître quelles sont les difficultés rencontrées au niveau de l'éducation dans leur localité, de quelle façon l'aide leur bénéficie concrètement dans la scolarisation de leurs enfants, et s'ils trouvent des aspects à améliorer. Nous avons mené nous-mêmes l'animation des discussions en étant épaulé par un traducteur, car la majorité des populations rencontrées parlaient seulement les langues nationales (le mooré, le peulh et le dioula pour les villages visités). Ce dernier étant un étudiant burkinabè qui connaissait ces langues nationales et qui a manifesté un intérêt à bien vouloir nous accompagner dans notre tournée afin de jouer ce rôle.

Ainsi, dans chaque localité, nous sommes d'abord entrés en contact avec un ressortissant

(adjoint au maire, pasteur, président d'une ONG, représentant de l'association des parents d'élèves), qui a été chargé de réunir des habitants du village ayant un ou plusieurs enfants scolaires dans les infrastructures scolaires pré citées. C'est pourquoi il a été nécessaire d'arriver sur les lieux au moins deux heures à l'avance. Ce sera le cas pour les localités proches de la capitale. Par contre, il a été indispensable d'arriver au moins une journée à l'avance pour les villages éloignés (par exemple ce ne sera que le lendemain de notre arrivée à Bobo-Dioulasso, que nous prévoyons nous rendre à Bama. En effet, il est assez difficile de regrouper les participants à cette période de l'année (mois de juillet et d'août) à cause des travaux champêtres.

Avant les rencontres, nous attribuerons à chaque intervenant un numéro et une lettre (P1, P2, P3,...) afin de les identifier plus rapidement pour les prises de notes. L'animateur et le traducteur ont également eu la tâche de prendre des notes, en plus de poser les questions. Un guide d'animation leur a été distribué (malgré le fait que la plupart était analphabètes), toutefois, l'ordre des questions n'a pas tout le temps été respecté afin de pouvoir obtenir davantage de renseignements lorsque cela était nécessaire. De plus, nous nous sommes assurés de leur demander s'ils n'avaient rien à rajouter avant de passer à la question suivante, et les questions ont souvent été reformulées lorsque le besoin s'est fait sentir. Nous sommes restés debout afin d'être plus audibles et plus visibles auprès de l'assistance, et les personnes ont parlé tour à tour. Un autre aspect qui a été pris en compte, a concerné le langage corporel, dans la mesure où certains comportements pourraient trahir certaines pensées.

Les séances ont duré approximativement deux heures et des boissons ont été offertes à la fin des rencontres afin de les remercier de leur présence et d'échanger dans un cadre un peu moins formel que lors du focus group. En effet, ce type de collation a pu favoriser d'autres discussions qui ont enrichi notre compréhension.

Le questionnaire qui a été soumis à l'ONG sur place, avait pour but de déterminer l'origine de leur financement, le type d'aide perçue, quelles sont leurs activités dans l'éducation, leur capacité d'absorption, leur perception sur le niveau des montants reçus et leur évolution, leur avis sur la capacité de l'aide à améliorer le niveau de l'éducation. Il en est de même pour le questionnaire adressé au fonctionnaire du MEBA (voir ANNEXE F).

### 1.5 Difficultés appréhendées et mesures de mitigation

Plusieurs difficultés et obstacles ont surgi au cours des recherches sur le terrain, comme par exemples :

- L'accès difficile à certaines localités dû à leur éloignement et au manque de routes praticables pour s'y rendre.
- Le difficile accès aux données : en particulier au niveau des ONG, notamment celles relatives aux données financières.
- La non fiabilité des données : il n'est pas toujours aisé de se procurer des informations sûres et fiables. De plus, l'actualisation et la mise à jour de certains indicateurs font grandement défaut dans certaines organisations.
- Un biais au niveau des questionnaires : dans la mesure où il pourrait exister des erreurs de traductions, car les populations bénéficiaires ne parlent pas tout le temps le français (barrière linguistique), d'où certains problèmes de compréhension qui peuvent surgir au cours des différentes rencontres.

Afin de limiter ces inconvénients qu'ils peuvent engendrer, certaines actions ont été prises C'est ainsi que :

- Les localités retenues ont été choisies en fonction de leur accessibilité par des voies praticables. Par ailleurs, les rencontres se sont tenues dans des lieux connus du grand public (tels que la mairie, l'école du village, ou la préfecture), ainsi qu'à des heures « creuses » (pour ne pas trop perturber l'emploi du temps des participants).
- Des questions générales ont été adressées aux ONG, tout en leur expliquant les buts de notre recherche, afin de susciter une plus grande collaboration. C'est pourquoi d'ailleurs nous leur avons promis de leur envoyer les résultats de nos enquêtes une fois que les recherches seront bouclées.
- Les données secondaires recueillies proviennent pour la plupart directement d'organismes gouvernementaux ou d'institutions internationales (rapports, bilans, etc.).
- Un traducteur local maîtrisant parfaitement les langues du terroir nous a accompagné tout au long de nos sorties, dans l'objectif de d'éviter des problèmes de communications.

L'ensemble de ces mesures nous ont permis de limiter, voir d'effacer ces contraintes, de manière à améliorer la validité et la fiabilité de nos enquêtes.

Passons maintenant à une présentation générale de la littérature existante sur l'aide au développement, ainsi que les notions et concepts qui en découlent.

## CHAPITRE II

### CADRE THEORIQUE ET ANALYSE DE LA LITTERATURE

Dans ce chapitre, nous allons établir un cadre théorique et procéder à une revue de littérature. Cet exercice nous permettra de connaître les théories importantes et de définir les concepts clés relatifs à notre sujet de recherche, tels que les inégalités de développement, la coordination et l'efficacité de l'aide, le débat sur la pertinence de l'aide ainsi que sur ses conditions de succès et d'échec.

La littérature sur ce sujet nous permettra ainsi d'évoquer un certain nombre de thèmes qui serviront à répondre à nos questions de recherche, notamment celle sur la contribution de l'aide au développement d'un pays. Cette mise en perspective est fondamentale pour notre sujet car l'aide internationale a pour objectif principal le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiaires, particulièrement pour les pays très pauvres comme le Burkina.

#### **2.1 Développement et sous-développement**

Nous allons tout d'abord aborder les questions liées au développement, au sous-développement et à la pauvreté. Nous allons ainsi pouvoir déterminer les critères de classifications selon différents auteurs, ainsi que les facteurs importants (internes et externes) qui, selon eux, entraînent ou non le développement.

##### **2.1.1 Origines de la pauvreté et des inégalités : le facteur géographique**

David S. Landes (2000) tente de donner les raisons profondes des écarts en termes de richesse et de santé qui existent entre les nations. Il ne manque pas de souligner dès le départ les nombreuses avancées réalisées pouvant expliquer l'allongement de l'espérance de vie à laquelle nous assistons. Parmi ces progrès, il cite : la révolution industrielle (avec le développement du textile et du coton), l'amélioration de l'hygiène de vie (découvertes en médecine, prévention), l'amélioration de l'alimentation (suite au renforcement des approvisionnements ainsi que des moyens de transports). L'ensemble de ces progrès (ayant eu lieu principalement au 18ème et au 19ème siècle) ont largement

contribué à creuser l'écart entre les pays pauvres et les pays riches. D. S. Landes estime que nous vivons dans un monde où l'on retrouve trois types de pays, à savoir : les nations où la première occupation de la majorité de la population est d'ordre esthétique, celles où les habitants mangent pour vivre, et enfin les pays où la plupart des habitants ne savent pas s'ils pourront garantir leur prochain repas. Par ailleurs, il établit également un lien entre la croissance et la détérioration de l'environnement lorsqu'il (Landes, 2000, p.20) affirme que :

*« La richesse entraîne non seulement la consommation, mais aussi le gaspillage et les déchets, non seulement la production mais aussi la destruction ».*

Il procède de plus à un classement des écoles de pensée ayant pour objet d'étude les liens entre la géographie et le développement. Tout d'abord il distingue un courant estimant que l'Occident domine le monde aujourd'hui parce que les occidentaux sont plus intelligents et plus organisés que le reste du monde qui est considéré comme étant paresseux, ignorants, et rétrogrades. Il caricature ce mouvement par l'expression « le triomphe du bien sur le mal ». À l'inverse, il indique qu'une autre école avance que des individus innocents et heureux ont été victimes d'exploitation de la part d'européens cupides et agressifs qui ne pensaient qu'à leurs intérêts. Cela expliquerait le retard de développement de certaines nations. En revanche, il retient que la troisième école ne s'inscrit pas dans cette dynamique d'opposition entre Occident et reste du monde, elle soutient l'idée que l'Europe ne serait qu'un « opportuniste » ayant su profiter des réussites des autres grandes civilisations antérieures.

Il faut retenir que parmi les arguments avancés par David S. Landes, les inégalités naturelles constituent la source des différences de richesse et de niveau de vie entre États. De plus, il considère la géographie (ou la nature) comme étant « suspecte par essence ». D'une part, parce qu'elle distribue ses faveurs de manière inégale et injuste, et d'autre part, parce que le fait de vouloir atténuer ces injustices n'est pas chose aisée. Ainsi, parmi les effets directs de la géographie, il argumente que le climat est responsable des températures, et ces dernières affectent le rythme des activités de toutes les espèces vivantes. Il est de coutume de dire que la chaleur est plus difficilement supportable que le froid. Or on sait que les climats humides réduisent grandement l'effet rafraîchissant de la transpiration. Cette chaleur est un véritable handicap pour les activités humaines. Une des solutions à celle-ci serait de ne pas en produire, ce qui reviendrait à ne pas travailler du tout. Toutefois, cette hypothèse paraît fantaisiste et irréaliste. C'est pourquoi certaines

adaptations sociales ont été mises en place dans certains pays, telles que la sieste. Cet aménagement a pour but de permettre aux gens de se reposer à la mi-journée. Une autre piste plus durable a commencé à se généraliser après la deuxième guerre mondiale : il s'agit de la climatisation. Cette technologie est cependant coûteuse (tout le monde ne peut pas se l'offrir) et produit également de la chaleur (pendant son utilisation ainsi qu'au cours de la fabrication des appareils). Une minorité d'auteurs se positionnent dans les extrêmes et vont jusqu'à affirmer que les pays riches ont développé des technologies uniquement adaptées aux climats tempérés de manière à ce que les sols des tropiques restent inexploités (Landes, 2000).

Au-delà du fait que la chaleur peut entraver les activités physiques de l'homme, elle contribue à favoriser des formes de vie hostiles à son développement (ce sont les effets indirects), telles que : la prolifération d'insectes, la propagation de maladies, l'augmentation des immunités face aux mesures de lutte, ... Le critère le plus significatif pour mesurer le risque d'une épidémie est le taux de reproduction (un taux de 1 signifie une « stabilité » de la maladie, soit 1 nouveau cas pour 1 ancien cas). Ce taux est au maximum de 8 pour les maladies infectieuses (comme par exemple dans le cas des oreillons), et de 90 pour la malaria (il s'agit de la première cause de mortalité en Afrique). Et la chaleur ne fait qu'accroître la virulence de ces maladies.

Un autre aspect évoqué par D. Landes est relatif au secteur de l'eau. Pour lui, elle constitue une grande menace pour ces populations car elle représente un vecteur de transmission idéal pour les parasites et autres microbes. Certaines zones sont tellement infectées qu'elles sont déclarées interdites aux hommes et au bétail. Il en résulte naturellement une perturbation des échanges commerciaux et culturels, des déplacements de population, et un ralentissement des activités économiques. Il est prouvé qu'il est plus judicieux d'éviter que les gens tombent malades que d'avoir à les prendre en charge quand ils le seront. Toutefois, les campagnes de prévention ont un coût élevé. La situation est la même pour la mise en place d'un vaccin, d'où les réticences des sociétés pharmaceutiques à développer des vaccins pour des « clients » ayant des moyens financiers limités. L'autre principal enjeu concernant l'eau réside dans l'irrégularité et l'imprévisibilité des précipitations dans les zones tropicales, et non dans la quantité (qui elle, demeure suffisante). En effet, il s'agit le plus souvent de pluies torrentielles ou de déluges. Il est donc difficile de pratiquer certaines cultures (notamment des cultures vivrières) et d'assurer les échanges dans un tel environnement. Certaines grandes

agglomérations du Tiers-monde en payent le prix (car elles dépendent pour beaucoup des surplus alimentaires des zones environnantes) et se replient par conséquent sur les importations (c'est le cas du nord du Nigeria, et de Java en Indonésie à titre d'exemple). Les phénomènes de sécheresse et d'augmentation du nombre des terres stériles sont les résultats de ces variations de précipitations et constituent une menace (comme le Sahara l'est pour le Sahel, ou encore le désert du Néguev pour Israël). Le problème d'évaporation des eaux reste toujours d'actualité et peut ruiner tous les efforts consentis pour désenclaver une région, et réduire à néant les effets bénéfiques des techniques alternatives comme l'irrigation et le stockage.

Viennent s'ajouter à cette liste des contraintes géographiques, les catastrophes naturelles qui n'épargnent pas les régions les plus défavorisées, bien au contraire. Comme l'a montré le tsunami en Indonésie en 2004, le cyclone Nargis au Myanmar en mai 2008, ou encore le tremblement de terre en Haïti en janvier 2010, ces désastres naturels peuvent compromettre les investissements déjà réalisés. Le plus regrettable est que l'ampleur de ces catastrophes n'est connue du grand public que lorsqu'elles sont médiatisées.

Néanmoins, D. S. Landes considère qu'il serait une erreur fondamentale d'assimiler ce facteur géographique comme une fatalité, car il existe des moyens d'atténuer ses influences (ayant un coût bien sûr), grâce à la science et la technologie.

Pour résumer, on peut dire que la thèse de David S. Landes repose sur le fait que la géographie permet d'expliquer les conditions de développement d'une région. Il argumente en montrant l'impact de la géographie sur l'agriculture et sur l'élevage, sur le développement des maladies, et sur le métabolisme humain. Il prône ainsi : une mécanisation de l'agriculture, l'introduction de nouvelles races animales, l'arrêt de l'élevage extensif, la mise en place de laboratoires pharmaceutiques spécialement pour les maladies tropicales, une collaboration sud-sud, et l'appui des pays émergents tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil.

Parmi les auteurs qui s'inscrivent dans cette même logique, on peut citer le français Edmond Demolins (1901, p. IX.) qui avait affirmé au début du 20<sup>ème</sup> siècle que :

*« Si l'histoire de l'humanité recommençait, sans que la surface du globe ait été transformée, cette histoire se répéterait dans ses grandes lignes ».*

C'est dire une fois de plus la place prépondérante qu'occupe la géographie dans l'histoire des peuples.

On peut mentionner un autre auteur, l'américain Ellsworth Huntington (1915). Il a quant à lui, analysé les relations entre le climat et le développement humain. Cependant D. Landes critique vivement les conclusions de ce dernier, car elles l'ont conduit à une hiérarchisation des civilisations, tout en définissant laquelle était la meilleure à ses yeux. Cette forme de « racisme » (entendez par là « le fait d'associer pour le meilleur ou pour le pire, des performances et des comportements à un groupe défini selon des critères biologiques») a été perpétrée pendant longtemps et a dominé les courants de pensée, tout particulièrement aux États-Unis au cours du 19ème et du 20ème siècle (Landes, 2000).

On peut également citer John Kenneth Galbraith (1951) quand il dit que la majorité des pays pauvres se situent dans une bande de 3000 km de large autour de l'équateur, alors que l'on retrouve la plupart des pays riches dans les zones tempérées (surtout dans l'Hémisphère Nord). Ou encore l'affirmation très explicite de P. Streeten (dans Seers et Leonard, 1971, p.78 et cité dans Ram Rati, 1997, p.10), lorsqu'il dit :

*« Le fait le plus frappant peut-être est que la plupart des pays sous-développés se situent dans les zones tropicales et semi-tropicales, entre le tropique du Cancer et celui du Capricorne. Les auteurs récents ont trop facilement éludé cette donnée et n'y ont vu pour l'essentiel qu'une coïncidence. Une telle attitude met en évidence le préjugé optimiste tenace qui caractérise notre approche des problèmes de développement et notre réticence à admettre les différences considérables de conditions initiales auxquelles sont confrontés aujourd'hui les pays pauvres par comparaison avec la phase préindustrielle des pays les plus avancés ».*

En tentant de savoir si l'obligation des gens à rester enfermés chez eux à cause de la durée de l'hiver ne faciliterait pas la créativité et la pensée, Daniel Cohen (2006) répond par la négative. Pour clore le débat, il ajoute que « les quatre leviers fondamentaux du développement économique que sont l'agriculture, la roue, l'écriture, et la métallurgie ont toutes été découvertes dans les parties les plus chaudes de l'Eurasie ». Il identifie toutefois le domaine géographique comme la cause des écarts entre l'Eurasie et les autres continents. Car pour lui, le premier est dominé par une logique de développement Est-Ouest (plus bénéfique car les régions sont sur la même latitude), alors que les autres suivent plutôt un axe Nord-Sud (moins profitable car les régions présentent de nombreuses disparités à cause de la différence entre leurs latitudes).

Jared Diamond (1997) identifie aussi la géographie comme un facteur incontournable. Et plus particulièrement l'influence qu'ont la présence d'animaux domesticables et

l'existence de plantes cultivables, sur le niveau de développement des différents continents.

Après avoir mis en évidence les origines de la pauvreté et des inégalités par le facteur, géographique, abordons maintenant la question du sous-développement.

### **2.1.2 Sous-développement**

Alfred Sauvy (1952) définit ce concept en indiquant certaines caractéristiques qui lui sont propres, comme par exemple : des taux élevés de mortalité et de natalité, un poids hypertrophique du secteur agricole, un niveau d'alimentation insuffisant, un sous-emploi en milieu rural, l'absence de classe moyenne, le travail des enfants et des femmes, et l'absence de démocratie.

Certains auteurs comme Ragnar Nurkse (1953) ont introduit l'idée que le sous-développement serait un processus « autoentretenu » lorsqu'il suggère « qu'un pays est pauvre parce qu'il est pauvre » (Nurkse, 1953 et cité dans Cohen-Setton, J., Antoine Lallour, Gaël Faye, Simon Pépin-Lehalleur. 2006, p.5).

Ainsi le courant de pensée tiers-mondiste de l'échange inégal accuse les puissances coloniales d'être responsables de la désorganisation des sociétés équatoriales, du dépeuplement de territoires, du déplacement forcé de population, ainsi que de leur exploitation. Ces profondes modifications sont à l'origine du sous-développement de certains pays, mais également à l'origine du développement d'autres pays ayant eu besoin de matières premières pour leur industrialisation. Ainsi, pour Arrighi Emmanuel (1969) et Samir Amin (1970), les rapports entre pays riches et pays pauvres suivraient une logique de centre à périphérie, le centre entretenant un rapport de dépendance et de domination avec la périphérie. De plus, ils qualifient ce rapport d'inégal dans le sens où « un ouvrier du Michigan peut acheter par une heure de son travail le produit d'une journée entière de son collègue vivant au Sud ». Paul Prebisch (1950) ajoute que les rapports entre pays pauvres et pays riches causeraient une détérioration des termes de l'échange au détriment des plus pauvres.

Cette rhétorique est rejetée par Paul Bairoch (1999), qui montre que toutes les puissances coloniales ont connu une croissance moins rapide que celles non coloniales. Il cite en exemple le cas des Pays-Bas qui a connu un « boom » économique aussitôt après avoir perdu ses colonies, et celui de la Belgique qui a subi une récession à partir du moment où elle a commencé à être une puissance coloniale.

La notion de sous-développement ayant été précisée, passons à celle du développement.

### 2.1.3 Développement

La majorité des études antérieures sur l'aide internationale s'intéressent principalement aux questions relatives au développement économique. Il faudrait avant toute chose définir ce thème dans la mesure où il s'agit d'une des dimensions du développement. Par ailleurs, il ne faudrait pas réduire le développement économique au seul phénomène d'industrialisation, ni affirmer que cette notion serait simplement synonyme de croissance, de richesse économique, ou de richesse sociale. En effet, le principe de développement économique est étroitement lié à celui d'allocation des ressources. Le développement économique et social fait référence à l'ensemble des mutations positives que peut connaître une région géographique. Ces changements structurels pouvant être d'ordre démographique, technique, industriel, social, sanitaire, culturel,... provoquent une amélioration des conditions de vie et un enrichissement de la population. C'est pourquoi ce concept de développement économique est étroitement lié à celui de progrès. Parmi les mesures du développement, il y a le coefficient de Gini (calculé à partir de la courbe de Lorentz pour la mesure des inégalités dans une société), les composantes du produit intérieur brut (consommation, investissement, demande gouvernementale, balance commerciale), le PIB par habitant, les composantes du produit national brut (production annuelle de biens et services marchands), le PNB par habitant, ou encore ces mêmes indicateurs exprimés en parité du pouvoir d'achat.

Afin de prendre en compte d'autres dimensions du développement, d'autres mesures ont été ajoutées telles que l'Indicateur de Développement Humain (prenant en compte les secteurs de la santé, de l'éducation, et de la production), ou encore le baromètre des inégalités de la pauvreté (BIP4). En revanche, dans les pays économiquement avancés, on retrouve des indicateurs tels que l'encouragement à l'innovation, ou l'accroissement de la sécurité juridique.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE fait également la distinction entre l'APD et les prêts. L'APD est ainsi définie comme étant « les dons ou les prêts accordés par le secteur public, dans le but essentiel d'améliorer le développement économique et le niveau de vie, assortie dans le cas des prêts d'au moins 25% de libéralité (par rapport à un prêt similaire consenti par un banquier) » (Cohen-Setton, et al., 2006, p.13). On ne saurait parler d'APD sans parler d'assistance technique qui consiste à former du personnel local ou encore à envoyer des conseillers sur le terrain.

L'École néoclassique de l'économie du développement met en avant l'équation : développement=croissance économique. Cette école considère que la croissance stimule le développement par la création de richesse et l'augmentation du niveau de vie individuel. Ainsi, la croissance bénéficie de la consommation et des investissements (plus particulièrement dans le secteur tertiaire).

Certains auteurs comme Cohen-Setton Jérémie, Antoine Lallour, Gaël Faye et Simon Pépin-Lehalleur (2006) remarquent que de nombreuses études antérieures ont tendance à opposer le « développement humain », qui est la principale finalité du développement, à la croissance économique, qui ne serait qu'une des composantes du développement. Le premier indicateur, l'Indice de Développement Humain (IDH), en plus de prendre en compte des mesures économiques, intègre des aspects culturels, sociaux et politiques. Ce critère est défini dans un rapport du PNUD en 1990 comme la moyenne de trois indicateurs que sont l'espérance de vie, l'indice d'alphabétisation, et l'indice du PIB (calculé en parité de pouvoir d'achat (PPP)).

Ils font également le constat d'une conception linéaire du développement. Toutefois, d'après eux, cette conception soulève certains problèmes. Le premier concerne l'ultime stade du processus de développement. La question qui se pose selon eux, est de savoir si nous désirons à terme une réelle convergence des modes de vie et de la structure économique. La réponse des PED est négative sur cette question. Le deuxième problème que soulève ces auteurs a trait à la dimension normative du sous-développement : une nation est considérée sous-développée à partir du moment où elle accumule « des écarts par rapport à une norme idéale définie ». Ce qui sous-entend que les pays développés représentent l'horizon ultime à atteindre, soit un certain « âge adulte ». Cela équivaldrait à dire en d'autres termes que les pays n'ayant pas encore atteint ce stade soient encore considérés comme des « enfants ».

En dernier lieu, Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998) auteur de la théorie des « Capabilities », théorie faisant référence « à l'ensemble des actions permises et des biens potentiellement accessibles à un individu dans un contexte économique donné » (cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.7), estime que le premier objectif de l'économie du développement est d'élargir cet éventail de « capacités ». Ces dernières pouvant concerner l'accès à l'éducation, les libertés de parole et de mouvement, l'hygiène et l'accès aux soins, la possibilité de se nourrir, ou encore la possibilité d'accéder à certains

services.

Le concept de développement ayant été analysé, attardons nous à présent sur celui de la pauvreté.

#### **2.1.4 Pauvreté**

Un autre thème récurrent dans la littérature est celui de la pauvreté. Il est assez difficile de définir ces différents niveaux, mais quelques critères existent comme : un faible niveau de revenus, un faible niveau d'éducation, un faible accès aux services de santé, une croissance démographique très élevée,..... (Meier, 1989). Certaines études ont ainsi eu pour but de montrer un certain lien positif entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté (ou dans le sens inverse).

Daniel Cohen et Marcelo Soto (2002) se sont intéressés aux causes de la pauvreté. Pour D. Cohen, il existe une série de leviers dans chaque pays qui s'activent l'un l'autre, et qui permettent de réduire le niveau de pauvreté à terme. Le premier est celui de l'éducation (il cite en exemple le fait qu'une personne lettrée aura plus de chance qu'une personne analphabète au cours de leur vie respective). Le deuxième levier est relatif à la machinerie (il cite en exemple le fait qu'un ingénieur aura une efficacité différente dépendamment de s'il dispose ou non d'un ordinateur). Il appelle le dernier levier efficacité globale, mais ce terme regroupe l'efficacité organisationnelle des entreprises ainsi que le progrès technique. Suite à des calculs, il conclut que chacun des leviers des pays pauvres sont en retard (de 35%), et que c'est justement l'accumulation de ces retards et de ces « handicaps » qui expliquerait les niveaux de pauvreté élevés.

En ce qui concerne les moyens de lutte contre le sous développement, deux grandes écoles s'affrontent. La première est qualifiée de « réformiste » car elle mise avant tout sur la levée de certains obstacles, responsables du sous-développement. Elle s'appuie sur les théories de la croissance, et prône plus d'investissement dans les secteurs de la santé, des infrastructures et de l'éducation. À l'inverse, la deuxième école est qualifiée de « révolutionnaire » dans la mesure où elle met l'accent sur les aspects entretenus de la pauvreté. De plus elle étudie les « relations asymétriques entre un Sud impuissant et un Nord qui décide pour les deux du taux d'intérêt mondial, des subventions agricoles, ou des droits de douanes, etc. » (Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.15).

Pour terminer avec la notion de pauvreté, il est à noter que les différents rounds du GATT

puis de l'OMC ont bel et bien permis d'instaurer un « système de préférences » (réduction des droits des taxes d'importation des produits manufacturés des pays défavorisés sans contrepartie), mais pas encore une baisse générale des tarifs douaniers. Passons maintenant aux différentes phases de croissance.

### **2.1.5 Phases de croissance selon Rostow**

Walt W. Rostow (1963) identifie cinq « étapes de la croissance économique » correspondant à un cheminement que les pays doivent suivre afin d'être considéré comme « développés ». Il s'agit de la « société traditionnelle », de la phase des conditions préalables au développement, de l'étape du « décollage », de la phase de « maturité », et enfin, du stade de la société de « consommation de masse ». Il octroie de plus, certains traits caractéristiques aux pays développés comme par exemple : la prépondérance du secteur tertiaire dans l'économie, l'existence d'un Etat-providence, et une consommation de masse. À l'opposée, les sociétés traditionnelles sont caractérisées par la prépondérance du secteur agricole, et la persistance de systèmes politiques féodaux. Entre ces deux étapes, Rostow distingue trois stades intermédiaires auxquels les États doivent passer. Il s'agit entre autres de :

- La réunion des conditions de démarrage (ou phase transitoire), qui impliquerait : une hausse de la productivité agricole, une émergence de l'individualisme entrepreneurial, le développement du commerce interne et extérieur, etc.
- Le décollage : avec une augmentation des investissements productifs, l'instauration d'un climat favorisant l'émancipation économique, le développement des industries de transformation.
- La marche vers la « maturité » : accompagnée d'une diversification industrielle et d'une baisse de l'importance du secteur primaire dans l'économie.

Il serait également judicieux de situer à quelle stade de développement se situe le Burkina Faso. C'est la raison pour laquelle nous nous emploierons à montrer dans les chapitres suivants, qu'il semblerait se situer entre la phase transitoire, et celle du décollage de Rostow.

Il est à préciser cependant, que W.W. Rostow reste critiqué. On lui reproche d'une part, des lacunes sur le plan statistique qui affaiblissent les limites de séparation entre les différents stades, et d'autre part, la difficulté de mettre en relation le passage entre deux phases successives (Kuznets, 1972). Un autre auteur, Albert O. Hirschman (1967) soulève

quant à lui le problème de la définition des caractéristiques des conditions préalables au développement.

La théorie sur les phases de croissance de Rostow étant soulignée, intéressons-nous au facteur démographique.

### **2.1.6 Facteur Démographique**

Les auteurs de l'article précédemment cité lorsque nous avons abordé la question du développement (Cohen-Setton et al., 2006), cherchent avant tout à examiner de près la notion du sous-développement. Ils traitent également du facteur démographique, sujet qui a toujours été au centre des questions du processus de développement. Ainsi on apprend que certains auteurs comme Thomas Malthus (1798) ont une vision pessimiste de l'impact de la démographie sur le développement. Il estime que la surpopulation est une des principales causes de la récurrence des famines. Paul Bairoch (1993) quant à lui, pense qu'une augmentation rapide de la population pourrait être un obstacle à l'accumulation du capital.

Au contraire, certains auteurs comme Simon Kuznets (1965) estiment que l'accroissement simultané de la population et du revenu par habitant engendre nécessairement une croissance économique. D'autres, comme Esther Boserup (1965), assimilent l'augmentation de la population à un stimulant de l'économie, ou encore à une source d'innovation à long terme comme Peter Brucker<sup>2</sup>.

Ces multiples opinions divergent pour répondre à la question de savoir si la démographie constitue un frein, un moteur ou tout simplement une conséquence du développement. Toutefois, Cohen-Setton et al. (2006) mettent avant tout l'accent sur le sens du lien de causalité : est-ce la baisse de la natalité qui impliquerait le développement ou serait-ce l'inverse ? Ils sont arrivés à la conclusion selon laquelle la réduction de la mortalité serait à l'origine de la baisse de la natalité. Ce constat est vérifié dans la mesure où l'on remarque que les femmes font plus d'enfants en période de disette et de maladies afin de s'assurer qu'un certain nombre d'entre eux atteindront l'âge adulte.

Après le « poids démographique », mettons en exergue le facteur culturel.

### **2.1.7 Facteur culturel**

Le facteur culturel représente une caractéristique essentielle dans la longue marche vers le développement. Max Weber (1905) a été le premier à vraiment s'y intéresser et a d'abord

---

<sup>2</sup> Cohen-Setton, J., et al, 2006, p.2

conclu que les religions catholiques et protestantes avaient grandement favorisé l'essor des nations qui l'ont adopté comme mode de vie. Suite à d'autres recherches, il parvient à affirmer que la Chine ne devait son essor économique qu'au shintoïsme (qui est une « version locale » du protestantisme), et l'émergence du Japon en tant que puissance était la cause de la domination du confucianisme (qui est plus proche du catholicisme).

Un autre auteur, Tidiane Diakité (2002), identifie cinq principaux fléaux qui maintiendraient encore le continent africain au stade de sous-développement. Il s'agit :

- Du manque d'assimilation de la notion de responsabilité individuelle, qui ne favorise pas l'esprit d'entreprise, ni la volonté de dépassement de soi.
- De l'absence du sens de la démocratie, qui fait en sorte que l'individu soit absorbé par le groupe (qui n'autorise d'ailleurs ni originalité ni initiatives).
- Du goût du gain facile et immédiat, qui nuit au niveau d'épargne nationale.
- De la tyrannie de l'âge qui confère ainsi le dernier mot aux plus âgés.
- Du poids considérable de certaines coutumes qui inhibe les potentialités d'innovation.

C'est la raison pour laquelle le poids culturel ne doit pas être négligé dans les études portant sur le développement. On voit même apparaître dans certaines études anthropologiques le concept d'homo africanus qu'il faut dissocier de l'homo economicus. Ils définissent le premier, certes comme étant rationnel, mais surtout comme étant un être relationnel. Pour Goran Hyden (1980), le comportement de ces personnes sont illustrés dans une « économie affective où l'entente réciproque est fondée sur les liens de parenté, d'origine ou de religion » (cité dans Cohen-Setton et al., 2006, p.4).

C'est la raison pour laquelle, Cohen-Setton et al. (2006) considèrent qu'une telle logique communautaire pourrait s'avérer dangereuse dans une logique d'efficacité, vu les risques de clientélisme et de tribalisme qui existent.

Pour répondre à cette vision « négative » que la culture aurait sur la croissance, ils (Cohen-Setton et al., 2006) avancent que leur argumentation n'est pas vérifiée dans la mesure où le confucianisme et le catholicisme ont toujours lutté contre l'esprit capitaliste. Et malgré cela, on s'aperçoit aujourd'hui que des pays comme la Chine, l'Irlande, le Portugal ou l'Espagne sont résolument tournés vers le système capitaliste et en doivent en partie leur essor.

L'autre critique qu'ils évoquent concerne la présomption de l'homogénéité des comportements individuels en Afrique. Or cette hypothèse est totalement réfutable quand

on sait la pluralité et les différences qui y prévalent (on compte par exemple une soixantaine d'ethnies et 71 langues au Burkina). À ce titre, Philippe Hugon (cité dans Cohen-Setton et al., 2006, p. 4) a procédé à une typologie montrant la diversité économique en Afrique. Il en distingue six types, à savoir :

- Les économies de guerre : principalement dans la région de la Corne du continent (Somalie, Erythrée, etc.).

- Les économies industrielles ouvertes sur l'extérieur, et stables politiquement (exemple : Ile Maurice).

- les économies minières et pétrolières.

- Les pays agro-exportateurs : ayant des crédits extérieurs à des taux préférentiels (Kenya, Ghana, etc.).

- Les économies stationnaires : ayant des structures semblables à celle de l'époque coloniale avec une place centrale accordée au secteur agro-pastoral, et vulnérables vis-à-vis de l'extérieur (Cap-Vert, Rwanda, Burundi, etc.).

- Les économies de la zone sahélienne : dont une grande partie de la population ne peut garantir son avenir, et où quelques cultures d'exportation (comme le coton ou l'arachide) représentent la principale source de revenus monétaires des agriculteurs.

Nous verrons dans le chapitre suivant que l'économie burkinabè pourrait appartenir à cette dernière catégorie.

La question du facteur culturel ayant été traité, concentrons-nous brièvement sur le phénomène de mondialisation.

### **2.1.8 Mondialisation**

L'interconnexion des économies et la globalisation financière actuelle sont telles que les PED sont aussi vulnérables que les acteurs financiers d'une éventuelle crise économique. Cohen-Setton, J., et al. (2006) mettent en avant un aspect non négligeable dans les origines du sous-développement : la mauvaise utilisation des prêts accordés. Cela pourrait avoir une lourde incidence sur le poids de la dette des PED. En effet, les expériences passées (crise mexicaine de 1994, asiatique de 1997, brésilienne de 1998 et argentine de 2001) ont montré les limites du système actuel à endiguer les crises systémiques. La mondialisation contribue donc au sous-développement.

Dans notre première sous-section, nous avons mis en lumière les concepts antagonistes de développement et de sous-développement, en étudiant les origines de la pauvreté et des

inégalités (facteurs géographique, culturel, démographique, etc.). Intéressons-nous maintenant au thème de l'aide internationale.

## **2.2 Aide internationale**

Dans la mesure où le Burkina Faso, notre sujet d'étude, reçoit chaque année des montants importants au titre de l'aide, il semble judicieux de s'attarder sur la littérature la concernant et sur les différentes formes que l'aide peut revêtir.

Nous verrons ici les angles sous lesquels les principaux auteurs abordent la question de l'aide : ses origines, l'importance des institutions et des questions éthiques, et enfin les critiques sur l'aide, et ses possibles effets néfastes.

### **2.2.1 Historique et acteurs de l'aide**

S'agissant de l'aide internationale, des études la retracent depuis ses origines. Ainsi, Dambisa Moyo (2009) établit une catégorie dans le temps de l'histoire de l'aide : tout débute dans les années 1940 avec « la naissance » de l'aide à Bretton Woods, en passant par les années 1950 avec le Plan Marshall, les années 1960 avec la décennie de l'industrialisation. Sans compter les années 1970 qui voient l'aide comme une réponse à la pauvreté ; les années 1980 comme outil de stabilisation et d'ajustements structurels ; et depuis les années 1990 comme un soutien à la démocratie et à la bonne gouvernance. Et enfin la période actuelle marquée par l'obsession selon laquelle, l'aide résoudra tous les maux de l'Afrique (Apoovra, 2009).

Ainsi, tout débute avec le plan Marshall, lancé en 1947 par les américains aux lendemains de la Deuxième Guerre Mondiale, pour « rebâtir » les économies européennes, alors totalement ruinées. Toutefois, ce plan visait plus à remettre les activités économiques en marche que d'atteindre des objectifs de développement. Mais les premiers programmes gouvernementaux américains relatifs à l'aide étrangère (qui sont d'ailleurs toujours en vigueur) n'ont vu le jour qu'à partir de 1954, après l'amendement du « Mutual Security Act » par le président D. Eisenhower. L'objectif était de réorganiser la multitude d'organismes œuvrant dans le domaine de l'assistance à l'étranger, en commençant à intégrer peu à peu les notions de développement et de « Security assistance ». Cette initiative a été favorisée et accélérée par le « Food and Peace Program ». Le but selon le président américain était d'établir de solides fondements afin que les exportations des produits agricoles puissent trouver des débouchés sur toute la planète (Apoovra, 2009).

C'est au début des années 1960 que l'aide au développement prend réellement son envol

lorsque l'ONU proclame que la décennie (1960-1970) serait celle du développement. Le modèle exemplaire du Plan Marshall devient alors une référence grâce à son succès. Cette réussite a été rendue possible principalement à cause de trois facteurs : « la largesse du programme (montant équivalant à 2% du PIB américain de l'époque), la qualité des institutions et la concertation avec celles-ci » (Cohen-Setton et al, 2006, p.12). Ces derniers affirment même que ces trois aspects primordiaux n'ont jamais été retrouvés simultanément depuis lors, ce qui expliquerait d'une certaine manière l'insuffisance de résultats des programmes actuels d'aide au développement.

Concernant les principaux acteurs de l'aide, et comme indiqué dans l'introduction, les principales institutions multilatérales sur lesquelles repose l'aide au développement (les institutions de Bretton Woods, créées en 1944), ont été mises en place dans un but de reconstruction, mais elles ont avant tout été créées pour une stabilité économique de l'Europe. Au sein de celles-ci, les pays riches sont actionnaires majoritaires et détiennent par conséquent le plus grand nombre de droit de vote. Cela leur confère un pouvoir supérieur en ce qui à trait à leur fonctionnement et aux décisions arrêtées. Le Fonds Monétaire International (FMI) a comme première mission de s'assurer de la stabilité des taux de change, et donc éventuellement de prêter des fonds aux membres connaissant des déficits de la balance de paiements. Après la chute du système monétaire à régime de taux de change fixe en 1973 (en faveur de l'instauration d'un régime de taux de change flottant pour la plupart des monnaies), le FMI se consacre dorénavant « aux aides d'urgence (sous forme de prêts) aux pays qui subissent des crises de la balance des paiements dues à une chute des prix de leurs produits d'exportations » (Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.13). On découvre les fameux Programmes d'ajustement structurel (PAS) au début des années 1986 (établis en collaboration avec la Banque Mondiale), et l'application des théories les plus libérales dans les pays lourdement endettés et étant en difficulté financière. Mais l'impopularité de ces programmes est telle qu'on les a renommés « Stratégies de réduction de la pauvreté » (Cohen-Setton, J et al., 2006).

Au nombre des institutions multilatérales, la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), qui à l'origine a été mise sur pied pour la reconstruction du Vieux Continent, contribue aujourd'hui à financer (à de faibles taux d'intérêt) de multiples projets de développement à travers le monde, en passant notamment par son Agence Internationale de Développement (AID). On reproche à cette institution le fait de toujours ignorer la situation sociale des régions où elle intervient, au profit de la logique

des marchés libres, et ceci à tous les niveaux d'intervention.

Le rôle crucial des ONG, en tant qu'acteurs parmi les plus importants dans le secteur du développement, ne doit pas être négligé. Par leur structure, elles sont au plus proches des populations cibles. Elles vivent quotidiennement les réalités du terrain, et sont des acteurs incontournables dans les PED.

Après ce bref rappel historique, abordons le thème de la démocratie et des institutions.

### **2.2.2 Démocratie et institutions**

Certaines études antérieures sur l'efficacité de l'aide ont plus tendance à mettre l'accent sur les conditions complémentaires requises pour atteindre les objectifs fixés. Ces conditions sont étroitement liées au contexte institutionnel et réglementaire dans lequel l'aide est utilisée. Par ailleurs, un autre débat récurrent dans la littérature, concerne le phénomène de démocratisation des PED (surtout au début des années 1990) comme explication à la pauvreté. Certains chercheurs, comme Dani Rodrik et Romain Wacziarg (2005), ont montré à l'aide d'études empiriques, que l'instauration de la démocratie a engendré plus d'effets positifs que d'effets pervers (tels que l'instabilité politique, ou l'accentuation des divisions ethniques) dans les PED, contrairement à ce que d'autres chercheurs avancent. Ces deux chercheurs rejettent ainsi l'idée selon laquelle les sociétés devraient d'abord atteindre un stade de « maturité » avant d'embrasser la démocratie.

La question du poids politique est également récurrente dans la littérature. Dans l'article intitulé « Pays pauvres : Quelle aide pour quel développement ? » (Cohen-Setton et al., 2006) la plupart des individus sont dépeints comme ayant tendance à ne pas se sentir responsable de la pauvreté d'autrui, et préfère en attribuer la responsabilité aux gouvernements. La logique évoquée est qu'ils présument que les aides privées seraient susceptibles de décourager les aides provenant d'organismes publics ou internationaux. Or de nombreuses expériences passées ont montré que cette idée était fautive (on a vu lors du tsunami de 2004 en Indonésie, que les flux massifs de dons privés n'ont pas empêché les considérables contributions de nombreux États).

On apprend également que l'aide cacherait parfois certains intérêts inavoués des pays (ou des organismes) donateurs. C'est la raison pour laquelle l'octroi de financement est souvent subordonné à des conditions. Ces dernières peuvent aller de la simple promesse de la part des pays bénéficiaires de l'ouverture de leurs marchés aux investisseurs

étrangers, à l'obligation pure et dure aux pays bénéficiaires de dépenser les montants reçus uniquement dans les pays donateur. Il s'agit de l'aide liée.

L'on ne saurait parler de l'aide sans parler des incidences d'ordre politique que cela implique au niveau de l'opinion publique. En effet, ce sont les citoyens qui élisent leurs représentants et leurs gouvernements que ce soit de manière directe ou indirecte, selon le type de régime qui est en place (présidentiel, parlementaire, mixte,...). On suppose donc qu'un gouvernement démocratique prendra en compte l'opinion de l'électorat quant à sa politique étrangère d'attribution de financement, ainsi que de l'avis des groupes de pressions, de la composition du Parlement,...c'est à dire de la société civile, dans le sens où les aides qu'un pays octroie proviennent essentiellement de l'argent des contribuables. Ces derniers pourraient ainsi ne pas renouveler leur confiance au gouvernement en place en cas d'élections s'ils n'approuvent pas par exemple leurs choix politiques quant à l'octroi de fonds à l'étranger.

L'économiste David Dollar estime pour sa part, que seule l'aide adressée aux « bons pauvres » (entendez par-là les pays pauvres dotés d'institutions solides et d'un État pragmatique) avait tendance à faire diminuer le niveau de pauvreté et accélérer la croissance (cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.15). Pour lui, les critères de conditions d'utilisation de l'aide ne sont plus les principaux déterminants dans le processus d'octroi de fonds. Ils ont laissé la place au critère de la fiabilité des États. L'aide internationale doit maintenant être orientée vers des pays fiables (ce qui pourrait expliquer l'augmentation des fonds attribués au Burkina ces dernières années).

Jeffrey Sachs (2004), qui n'est autre que le directeur du « Millenium Project » des Nations-Unis, partage le même avis lorsqu'il avance que les différences de développement observées entre pays asiatiques et africains peuvent être expliquées par leurs institutions respectives. Il ajoute aussi que ces dernières nécessitent d'importantes ressources pour garantir leur fonctionnement. Il ajoute également qu'elles sont la source de la faible capacité d'absorption dans certains pays et ainsi remettent en cause la croissance, au cas où les flux d'aide se substitueraient aux dépenses publiques domestiques (ce qui pourrait être une réponse à la question de la faible capacité d'absorption du pays).

Le Prix Nobel d'économie en 1993, Douglass C. North (1991), a consacré ses recherches sur le rôle des institutions dans les relations sociales, tout en précisant ou non la mise en

place d'un dispositif juridique qui limiterait les coûts de transactions ainsi que la viabilité des contrats signés. Toute la littérature néoclassique tentant d'expliquer le retard de développement de l'Afrique se base sur cette vision en soulignant l'absence de telles institutions (Cohen-Setton, J. et al., 2006).

Voyons sans plus tarder comment des considérations morales sont associées à l'aide au développement.

### 2.2.3 Ethique

L'aide au développement soulève incontestablement des questions d'ordre éthique. C'est pourquoi des auteurs comme Cohen-Setton J., A. Lallour, G. Faye, et S. Pepin-Lehalleur (2006) la considèrent comme inadaptée et inadéquate : ils rappellent qu' en 2006, le total des subventions accordées aux agriculteurs des pays du Nord, soit l'équivalent de plus de 360 milliards de dollars US, et est plus de dix fois supérieur aux flux d'aide reçues par l'Afrique. Par ailleurs, ils poursuivent leur argumentation en précisant que ces montants sont quinze fois inférieurs aux aides reçues par l'Allemagne de l'Est pour la réunification après la deuxième guerre mondiale. Ils font également le constat de l'introduction de nouvelles disciplines telles que le développement durable, le commerce équitable, les fonds éthiques,...qui confirme ce souci d'éthique et d'équité. Cependant, ils tiennent à préciser que les facettes cachées de l'aide (comme la corruption, ou les détournements par certains régimes autoritaires) ne « sont pas neutres moralement parlant ». C'est pourquoi ils estiment que les pays riches peuvent éventuellement être blâmés s'ils adoptent un comportement d'indifférence envers les problèmes que vivent les PED. Pour eux, les problèmes du partage des richesses et de l'assistance aux pays les plus défavorisés, restent entier car nous tentons toujours à l'heure actuelle de justifier la nécessité de l'aide sur un plan éthique (et non socioéconomique).

A. Kuper pense aussi que l'APD a une origine d'ordre moral et éthique lorsqu'il affirme : qu'« aucun problème politique ne requiert autant de réflexion et d'action que celui de la misère à l'échelle mondiale » (cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.9).

On pourrait également citer Saint-Ambroise (cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.10), lorsqu'il dit que :

*« Le pain que tu gardes appartient à ceux qui ont faim, les vêtements que tu caches appartiennent à ceux qui sont nus, et l'argent que tu enfouis est le rachat de la délivrance des malheureux ».*

Ou encore Saint Thomas d'Aquin (cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p.10), lorsqu'il affirme dans la citation de la page suivante (p.34) :

*« Or le nombre de ceux qui sont dans le besoin est si grand qu'on ne peut pas les secourir tous avec les mêmes ressources, mais chacun a la libre disposition de ses biens pour secourir les malheureux ».*

Peter Singer (1997) distingue deux conceptions de l'éthique. La première est dite « conséquentialiste » dans la mesure où le critère de moralité est appliqué seulement en fonction des conséquences attendues de son application. Tandis que la deuxième fait la séparation entre les « louanges ou les blâmes » qui pourraient être adressés aux donateurs, et le « caractère injuste ou juste » de l'action (relatif au financement). Au cours de ses recherches, P. Singer (cité dans Cohen-Setton, J et al., 2006, p.10) prend une position moins radicale et revoit sa conception en la définissant désormais comme :

*« S'il est en notre pouvoir d'éviter que quelque chose de grave se produise, sans rien sacrifier d'une valeur morale comparable, nous devons le faire ».*

C'est pourquoi il pense que les dons et les aides seraient davantage motivés par l'empathie et l'altruisme présents dans la nature humaine, que par un impératif moral. Mais ce principe a été vivement critiqué. Car dans cette vision, les pays riches seront considérés comme coupables de ne pas être en mesure d'éradiquer la pauvreté extrême, et donc responsables des pertes en vies humaines qui en résultent. P. Singer conclut son ouvrage en indiquant que les citoyens des pays développés ont le devoir de contribuer un minimum de leur revenu (établi à 10%) à la réduction de la pauvreté dans le monde. À titre d'illustration, une étude sur l'opinion publique américaine montre que la majorité des populations des pays riches est enclin à accorder davantage de fonds aux objectifs du millénaire dans le domaine de la sous-nutrition, du moins dans le discours (Cohen-Setton, J. et al., 2006).

En raison de ces multiples motivations, l'aide internationale fait l'objet de multiples contestations.

#### **2.2.4 Critiques de l'aide**

En ce qui concerne les critiques émises à l'égard de l'aide, des auteurs comme Justin Muzinich et Eric Werker (2008) soutiennent que le problème résiderait dans le fait que

l'architecture même de l'aide n'ait pas été remise en question, et non dans le montant ou l'allocation de l'aide. C'est pourquoi ils pensent que les États-Unis devraient encourager les individus et les entreprises à participer à l'aide au développement au lieu de continuer à se baser sur le modèle d'aide de gouvernement à gouvernement (aide bilatérale). Ils font par ailleurs remarquer que le total des investissements directs étrangers additionné aux transferts totaux des travailleurs émigrés représente une somme supérieure aux montants totaux consacrés à l'aide au développement dans le monde. Ils proposent ainsi d'accorder des crédits d'impôts aux entreprises investissant dans les pays en voie de développement, et de les appliquer lors des transferts monétaires des immigrés vers leur pays d'origine.

Une autre critique concerne les promesses à moitié tenues des donateurs. Ainsi, Siddiqi. Moin (2008) fait remarquer que l'aide totale accordée par les membres du Development Assistance Committee (DAC) a baissé de 8,4% en 2006, pour atteindre un niveau de 104 milliards de dollars. Les fonds accordés par le DAC sont composés au trois quart d'aides bilatérales, et l'autre quart de contributions venant de l'African Development Fund et de l'International Development Association (dépendant respectivement de la BAD et de la Banque Mondiale), et d'autres agences des Nations Unies. Seuls quelques pays (comme le Danemark, la Hollande, la Norvège, le Luxembourg et la Suède) parviennent à respecter le seuil des 0,7% du produit national brut (seuil préconisé par les Nations Unies en ce qui a trait aux sommes à consacrer à l'aide au développement pour les pays développés), la plupart se situant à 0,3%, donc bien en-dessous des recommandations et des promesses émises. Il souligne également le fait que la hausse des déboursements nets (57,5 à 77,8 milliards de dollars) des pays de l'OCDE constatée pour la période 2005-2006, est en réalité expliquée par un allègement de la dette (surtout en Iraq et au Nigeria selon les accords du Club de Paris), car le poste « programmable aid » (sous forme de projets de développement ou de coopération technique) n'a presque pas évolué. Le volume des montants accordés repose aussi sur la volonté politique des pays donateurs d'augmenter leur niveau de programmes d'aides financé par l'imposition. Beaucoup de pays se rendent désormais compte qu'il sera difficile de tenir leurs promesses du sommet du G8 tenu à Gleneagles en 2005, en raison de la conjoncture (réduction des crédits suite à la crise financière) et des contraintes financières (baisse de l'épargne nationale, hausse des dépenses publiques, surtout dans le domaine de la santé, réduction des recettes fiscales, etc.). Pour S. Moin (2008), il faudra donc multiplier rapidement les autres types d'aides afin d'atteindre les objectifs fixes pour 2010.

Les auteurs (Cohen-Setton, J., et al., 2006) font également remarquer que ces annulations

de dettes relèvent le plus souvent du domaine non militaire ainsi que des aides d'urgence, deux domaines n'étant pas directement liés au processus de développement.

Compte tenu de ces multiples critiques concernant l'APD, il est important de présenter les effets négatifs qu'elle pourrait engendrer.

### **2.2.5 Effets néfastes**

On ne saurait aborder le domaine de l'aide étrangère sans évoquer ses effets inattendus et pervers. Les études relatives à ce sujet (Cohen-Setton et al., 2006) identifient quatre principaux risques :

- le risque de dépendance d'un pays : une administration peut ne rien faire pour recouvrer les recettes publiques, et attendre tranquillement l'aide extérieure pour assumer ses dépenses (effets d'accoutumance). Ce qui pourrait créer une mentalité « d'éternel assisté ». Toutefois, cette dépendance ne sera pas perçue comme négative si l'aide est efficace.

- Le risque de mauvaise gestion : l'aide peut être détournée si sa gestion n'est pas transparente, et sera donc inefficace. Cela soulève évidemment la question de la capacité et de la responsabilité des pays en voie de développement de prendre la route du développement.

- L'apparition de certains déséquilibres : par exemple si elle est allouée uniquement à des secteurs non prioritaires par rapports aux secteurs primordiaux. Dans ce cas extrême, elle ne parviendrait pas à réduire la pauvreté.

- L'aide peut également contribuer à entretenir des régimes dictatoriaux, et ainsi les légitimer. L'aide ne serait donc pas perçue par les destinataires prévus (c'est-à-dire les populations défavorisées), et serait un facteur de corruption.

- l'aide ne permettrait pas une allocation optimale des ressources car elle serait essentiellement accordée en fonction de critères politiques.

- Certains (Cohen-Setton, J. et al., 2006, p. 14) partent plus loin et affirment même que :

*« L'aide se concrétise avant tout par la présence de coopérants dont le comportement perpétue souvent les anciens schémas relationnels issus de la période coloniale ».*

Ces derniers se sont basés sur les travaux d'Albert Memmi (1957, et cité dans Cohen-Setton, J. et al., 2006, p. 14.) qui affirmait :

*« Un effort constant du colonialiste consiste à expliquer, justifier et maintenir, par le verbe comme par la conduite, la place et le sort du colonisé, son partenaire dans le*

*drame colonial [...] Pour que le colonisateur soit complètement maître, il ne suffit pas qu'il le soit objectivement, il faut encore qu'il croie à sa légitimité ».*

Après ces éclaircissements à propos de l'aide internationale, à savoir sur ses acteurs, ses origines, les risques qu'elles présentent,..., consacrons-nous à la question de sa coordination et de son efficacité.

### **2.3 Coordination et efficacité de l'aide**

Un grand nombre d'auteurs se sont penchés sur la question des mécanismes de coordination de l'aide internationale et sur l'importance de ces mécanismes pour s'assurer de l'efficacité de l'aide. En effet, autant que les montants alloués, ce sont les dispositifs institutionnels nationaux et internationaux mis en place qui vont permettre une utilisation appropriée de l'aide, et faire en sorte qu'elle participe réellement au développement du pays bénéficiaire.

Plusieurs auteurs soulignent aussi un certain nombre de facteurs qui favorisent le développement (mode de gouvernance, amélioration des capacités productives par exemple), ou qui l'entravent (facteurs politiques ou sociaux).

Les mécanismes de coordination et l'efficacité de l'aide seront des facteurs importants pour notre étude. En effet, nous chercherons à déterminer plus loin dans quelle mesure ces mécanismes ainsi que le cadre institutionnel, et la bonne gouvernance en général, peuvent rendre l'utilisation de l'aide internationale plus rationnelle et plus efficace au Burkina Faso.

#### **2.3.1 Coordination**

##### **2.3.1.1 Débat sur la coordination de l'aide**

Arne Bigsten (2006) nous apprend que la multiplication des organismes (ou des pays) donateurs après la naissance de l'aide internationale (c'est-à-dire à la suite de la Deuxième Guerre Mondiale) a entraîné un besoin de coordination. Celle-ci pouvait se faire notamment par les Nations-Unies à travers le PNUD. Et depuis ces dernières années on constate un intérêt grandissant des donateurs sur les implications que pourrait avoir une coordination de l'aide, sur son utilisation et sur son efficacité. C'est dans cette optique que :

-la Déclaration de Rome sur l'harmonisation a été signée en 2003. Les bailleurs se sont alors engagés à « harmoniser les politiques opérationnelles, les procédures et les pratiques

de (leurs) institutions afin d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement » (Bigsten, 2006, p.78).

-la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide (OCDE, 2005a), ratifiée en 2005, engage les participants à respecter des principes essentiels, que sont : l'harmonisation, l'alignement, l'appropriation, et la responsabilité mutuelle (voir Annexe C).

Pour Balogun (2005), une coordination entre donateurs reviendrait à mettre en place une « coordination horizontale ». Et A. Bigsten (2006, p. 79-80) divise cette étroite coopération en trois parties, à savoir :

- Le développement d'accords communs pour la planification, la gestion et la provision de l'aide.
- Le partage d'informations afin de promouvoir la transparence et améliorer la coordination.
- La simplification graduelle des procédures et des requêtes spécifiques afin de réduire leur poids pour les gouvernements partenaires.

Dans ce modèle, l'alignement des donateurs sur les politiques nationales des pays bénéficiaires est décrit par deux éléments : les actions du donneur, et les actions du gouvernement bénéficiaire. De plus, il identifie l'impact que la coordination des donateurs pourrait avoir sur l'efficacité de l'aide en termes de résultats de développement, ainsi que l'impact d'une telle coordination sur la mise en œuvre des politiques publiques (ou sur les institutions). Ainsi, l'aide peut influencer les bénéficiaires de différentes manières. Ces influences peuvent être sous forme de conditionnalités, de transfert de fonds, ou de dialogue politique. Il affirme aussi pour terminer que l'aide peut être bénéfique sur la gouvernance dans la mesure où les autorités en place ne font plus face à des contraintes de ressources.

De manière générale, Arne Bigsten (2006) distingue deux dimensions de la coordination : les effets d'incitations sur l'utilisation de l'aide, ainsi que les coûts de transactions.

### **2.3.1.2 Les effets d'incitation**

Pour la première dimension, Stephen Knack et Aminur Rahman (2004) affirment que les agences d'aide ont tellement d'incitations et de buts différents (maximisation des budgets, satisfaction de l'électorat, objectifs sécuritaires,...) qu'elles sont détournées de leur

principal objectif qui reste le développement. C'est pourquoi ils pensent qu'une coordination permettrait d'éviter ce détournement de mission.

Ils abordent également un sujet primordial, celui du recrutement du personnel des bailleurs de fonds dans les pays bénéficiaires. Ils (Knack et Rahman, 2004, et cité dans Bigsten, 2006, p.83) parviennent à montrer à l'aide d'un modèle, que :

*« Le nombre d'administrateurs embauchés déclinait quand la part d'un donneur dans les autres projets du pays déclinait et quand leur préoccupation pour le succès des projets des autres donateurs augmentait ».*

Et d'en conclure (Knack et Rahman, 2004, et cité dans Bigsten, 2006, p.83) que :

*« Le manque de coordination mène à un recrutement d'administrateurs excessif par les donateurs. La coordination des buts des donateurs a donc d'importantes implications sur l'impact de l'aide ».*

Arne Bigsten (2006) est du même avis et pense que l'absence d'alignement entre les buts des donateurs et des bénéficiaires pourrait restreindre les effets positifs d'une coordination.

Toutefois, Maija Hallonen-Akatwijuka (2004) affiche une position différente et identifie deux facteurs qui pourraient expliquer les échecs d'une coordination. Il s'agit :

- Du manque d'information complète sur les budgets et l'absence de décisions simultanée entre bailleurs lorsque les projets sont complémentaires.
- Et de la dépendance d'un donateur vis-à-vis d'autres donateurs lorsque ces derniers doivent financer leurs installations.

### **2.3.1.3 Les coûts de transactions**

En ce qui concerne la deuxième dimension de la coordination, à savoir les coûts de transactions, Brown et al. (2000, et cité dans Bigsten, 2006, p. 92) les ont défini comme étant « ceux naissants de la préparation, de la négociation, la surveillance et l'application des accords de fourniture d'aide au développement ».

Ainsi, Peter T. Bauer (1971, p.99-100) pointe du doigt les coûts d'administration élevés des projets, ainsi que l'obligation de maintenir et de remplacer les « dotations fixes données à l'origine ».

On constate que la multitude de donateurs a entraîné une complexification des règles et des procédures, des différences de langages, des différences dans les systèmes fiscaux,...

Knack et Rahman (2004), quant à eux, accusent la fragmentation des donateurs dans un

contexte où l'aide est liée, d'être responsable de l'augmentation des coûts de transactions.

Cependant, il reste très difficile de mesurer ou d'évaluer ce type de coûts. Brown et al (2000) ont essayé de le faire au Vietnam mais se sont heurtés à plusieurs obstacles, dont l'absence d'une méthode acceptée par tous ; le manque de données sous-jacentes fiables ; et enfin l'importante somme déboursée pour obtenir les éventuelles réponses.

Etant donné le nombre peu élevé d'études empiriques sur ces coûts de transactions, Stephen A. O'Connell et Charles C. Soludo (2001), ont mis en avant les coûts de la non-coordination entre les donateurs. Dans leur démarche, ils montrent qu'il est plus facile de diminuer les coûts de transactions si l'aide était regroupée entre les mains de certains gros bailleurs, que lorsqu'elle est « éparpillée » entre plusieurs petits donateurs. Suite à leurs calculs, ils expliquent que l'aide accordée au continent africain était beaucoup plus diffuse que dans les autres continents, et donc plus susceptibles d'engendrer des coûts de transaction. Cependant, ils soulignent que ce phénomène (la disparité des aides reçues) a conféré à l'Afrique une plus grande autonomie politique. C'est ce qui fait dire à A. Bigsten (2006) que les pays bénéficiaires de l'aide font face à un arbitrage : réduire les coûts de transactions liés à l'aide ou accroître leur autonomie politique.

Pour ce qui est de la gouvernance, Bräutigam D.A. et Stephen Knack (2004), montrent comment le manque de coordination pourrait créer l'émergence d'incitations contribuant à un affaiblissement des institutions des pays bénéficiaires. Par ailleurs, Arne Disch (1999) estime que les expériences passées ont prouvé qu'il était plus aisé d'obtenir des accords entre bénéficiaires et donateurs sur les politiques, que de trouver des ententes sur les procédures et les pratiques.

De manière générale, on peut retenir que la coordination entre donateurs ne saurait se substituer à la coordination des activités des gouvernements bénéficiaires. Il semblerait d'après A. Bigsten (2006), que la tendance actuelle du principe d'appropriation contribuerait à réduire les coûts de transactions. Analysons maintenant le pertinent débat sur son efficacité.

## 2.3.2 Efficacité

### 2.3.2.1 Débat sur l'efficacité de l'aide

Gerald M. Meier (1989) affirme que l'efficacité de l'allocation de l'aide dépend des critères d'application du développement des pays concernés. D'où la nécessité pour les pays concernés de prendre eux-mêmes des mesures pour attirer du capital par des réformes, des projets surveillés, des programmes de base des projets (projet servant à plusieurs autres). Pour lui, les aides multilatérales sont plus avantageuses que les aides bilatérales. Les politiques publiques ne doivent pas être en compétition pour être plus efficaces, et, les critères de performance des projets ainsi que de redistribution des richesses doivent être clairement définis.

Une autre auteure, Carol Lancaster (1999) s'intéresse à deux principaux aspects : à savoir l'efficacité de l'aide au développement dans la promotion du développement, ainsi que l'atteinte des objectifs spécifiques des projets et programmes d'aide. On pourrait affirmer que ces deux aspects sont complémentaires car la réalisation de l'un ne va pas sans celle de l'autre.

De manière générale, Radelet, Clemens et Bhavnani (2004, 2005) présentent trois perspectives qui s'opposent quant à l'appréciation de l'efficacité de l'APD. La première suppose que l'aide n'a pas d'effet sur le développement, et pourrait même représenter un sérieux obstacle. Ces auteurs se montrent très critiques vis-vis de l'aide et dénoncent tous les aspects négatifs qu'elle engendre (corruption, soutien aux États non démocratiques, affaiblissement du secteur privé,...) Toutefois, ce courant qui a duré des années 1970 aux années 1990, est remis en cause car, la plupart des recherches ultérieures tendent à contredire l'idée selon laquelle l'aide n'aurait pas d'impact sur le développement.

La deuxième perspective suggère que l'aide a des effets positifs sur la croissance économique (d'ampleur variable selon les pays) mais avec des rendements décroissants. Les partisans de cette théorie (développée au milieu des années 1990) avancent que l'aide peut permettre d'augmenter la productivité des employés et de financer les investissements (Hadjimichael et al, 1995), en citant en exemple les secteurs de la santé et de l'éducation.

Finalement, la troisième perspective soutient l'idée selon laquelle l'efficacité de l'aide serait fonction de certaines conditions et de caractéristiques du donateur et du bénéficiaire de l'aide. En ce qui concerne les donateurs, ils défendent l'idée selon laquelle l'aide

bilatérale devrait être favorisée par rapport à l'aide multilatérale, et que l'aide non liée devrait être privilégiée au dépend de l'aide liée. Du côté des bénéficiaires, selon cette thèse, l'aide est plus efficace si les PED mettent en place des politiques économiques « saines » tout en appliquant les critères de bonne gouvernance, et si les bailleurs leur accordent plus de participation et de contribution dans la prise de décision.

Il serait toutefois important de préciser que les recherches ayant pour objet de mesurer la relation empirique entre l'aide et la croissance se sont heurtés à des difficultés méthodologiques. En effet, Radelet, Clemens et Bhavnani (2005, p.18), affirment qu'une corrélation positive entre eux ne signifie pas pour autant un lien de causalité. C'est pourquoi, ils concluent que :

*« Plus d'aide peut entraîner plus de croissance mais une croissance rapide peut attirer plus d'aide, ou les deux peuvent être causés par exemple par un changement de gouvernement ».*

Cette troisième thèse sur la conditionnalité de l'efficacité de l'aide est à la fois un objet de consensus et de controverses chez les chercheurs. Consensus car elle s'aligne sur des études déjà réalisées, dont celles de Craig Burnside et Davide Dollar (2000) ou encore de Jean-Michel Severino et Olivier Charnoz (2004). Pour ces auteurs, l'aide est efficace lorsqu'elle est accordée à un pays pauvre qui poursuit de « bonnes » politiques. De plus, ils préconisent de réduire l'aide aux pays « biens gérés », et dénoncent indirectement les pays « mal gérés ». Un rapport de la Banque Mondiale (1998), va également dans ce sens, en concluant que le lien qui existe entre l'aide et la croissance est difficile à mesurer, tout en ajoutant que cette relation est positive seulement si le principe de bonne gouvernance ainsi que des politiques « saines » sont réellement appliquées. Controverses, car certains chercheurs ont pu montrer les limites aux travaux de Burnside et Dollar (2000). On peut citer entre autres, des difficultés en ce qui concerne la définition de « bonnes politiques », et dans l'identification des autres facteurs ayant une influence sur la relation entre l'aide et la croissance. William Easterly (2003) dénonce quant à lui :

-Le critère de conditionnalité : il est très fréquent d'entendre dire « pas d'aide sans sacrifice », en référence en anglais à « *no pain, no aid* » (concept introduit par Carol Graham et Michael O'Hanlon, 1997). La nature et le nombre élevé des conditions associées à l'octroi d'une aide, sont vivement critiqués (surtout lorsque les Programmes d'ajustement structurels étaient toujours d'actualité).

-Le concept de sélectivité : ce critère est désormais préféré à celui de conditionnalité par la Banque Mondiale (1998), qui fait en sorte qu'elle favorisera plus un pays qui adoptent des politiques monétaires, économiques, fiscales, et commerciales jugées « bonnes ». L'idée principale est de récompenser les pays initiant eux-mêmes les réformes, au lieu de se les faire imposer. Pour Eveline Herfkens (1999), la sélectivité constituerait alors une sorte de conditionnalité *ex-ante*, alors qu'Easterly (2003) l'assimile à une réorientation de l'aide dans les pays où elle pourrait être plus efficace. Ce concept pose également problème dans la mesure où les donateurs (agences d'aide et pays) ont des fonctions et des objectifs différents (Hermes et Lensink, 2001), et poursuivent parfois des buts autres que le développement. Ainsi, l'aide bilatérale est la plupart du temps liée, ce qui signifie en d'autres termes que l'aide accordée ne peut être utilisée pour acheter des biens et services dans n'importe quel pays.

-Le concept de bonne gouvernance : du fait que cette notion ne soit pas clairement définie, il est normal qu'il en soit de même pour son application. De plus, si ce critère était strictement appliqué, seul un petit nombre de pays pourront bénéficier de l'aide, et les montants alloués connaîtraient une chute brutale (Osborne, 2002).

-Le critère d'appropriation : l'idéal serait que les pays en développement soient les initiateurs des projets, qu'ils aient la volonté politique d'accélérer les réformes, qu'ils soient capables de gérer les parties prenantes, etc. Alors qu'il arrive souvent de voir que la société civile et que les pays bénéficiaires ne sont pas associés à la préparation et l'élaboration des programmes d'aide (Hermes et Lensink, 2001).

L'efficacité de l'aide est bel et bien un enjeu réel dans les pays pauvres, si bien que cela a eu l'effet d'apporter plus de questions que de solutions. Parmi ces interrogations, voyons celles relatives aux voix qui s'élèvent pour réclamer une augmentation de l'aide internationale.

### **2.3.2.2 Le débat sur l'augmentation de l'aide**

Pour réduire les écarts de richesses qui existent entre pays pauvres et riches, Jeffrey Sachs (2004), préconise un doublement de l'aide internationale à 150 milliards de dollars par année (augmentation graduelle de l'aide). Il lutte en faveur d'une amélioration des systèmes scolaires, la construction d'infrastructures, le paiement des salaires des fonctionnaires (pour éviter que la corruption ne se répande).

Le Royaume-Uni soutient la création d'une International Finance Facility, avec des

moyens financiers considérables à sa disposition (augmentation massive de l'aide). Cette institution serait financée par des emprunts souscrits sur trente ans auprès des bailleurs, et aurait pour fonction de financer massivement les pays dans le besoin pendant cinq ou dix ans. Cependant, cette option ne permet pas de lutter efficacement contre la corruption et pourrait engendrer des difficultés d'utilisation et d'administration (Cohen-Setton et al., 2006).

Toute augmentation de l'aide soulèverait nécessairement la question de la prolifération des projets d'aide (ainsi que des donateurs). Ce qui favoriserait d'importants coûts administratifs de suivi et d'évaluation des divers programmes, et des difficultés budgétaires auxquelles les bénéficiaires auront à faire face (Roodman, 2006). On dénombre plus de 40 agences d'aide et plus d'une centaine d'ONG (aux objectifs différents) qui opèrent en Afrique (Roodman, 2006). Il semblerait que les partenaires multilatéraux seraient en meilleure position que les donateurs bilatéraux pour réduire cette prolifération, comme le suggère également cet auteur.

Easterly (2003) estime pour sa part, que l'amélioration de la qualité de l'aide sera un objectif à atteindre avant celle de la quantité, soit avant une éventuelle augmentation de l'aide. Osborne (2002), défend, quant à lui, l'idée selon laquelle les pays riches feraient amende honorable non pas en agissant sur les montants de l'aide octroyée, mais en permettant aux pays pauvres d'accéder à leurs marchés pour qu'ils puissent compter dans le commerce mondial.

Le débat opposant les partisans d'une hausse de l'aide (comme Jeffrey Sachs), et ceux réclamant une diminution est toujours d'actualité et reste ouvert. D'autres pensent que le levier quantitatif ne serait pas la solution aux problèmes de développement,

Montrons maintenant de quelle manière le type d'aide accordé peut influencer sur son efficacité.

### **2.3.2.3 Type d'aide**

Il conviendrait également d'ajouter à ce débat, la question de l'efficacité de l'aide selon leur type. En raison de l'existence de différentes catégories d'aides, aux objectifs distincts, Radelet, Clemens et Bhavnani (2004, 2005) se sont penchés sur le sujet. Ces auteurs estiment qu'il faudrait davantage se concentrer sur l'hétérogénéité des

flux d'aide, plutôt que sur l'hétérogénéité des pays récipiendaires de l'aide (alors qu'au contraire, la Banque Mondiale préfère mettre l'accent sur ce dernier aspect). De plus, ils distinguent trois types d'aide : l'aide alimentaire et d'urgence ayant pour objectif de satisfaire les besoins alimentaires et de santé en situation de crise, l'aide consacrée à l'éducation, à la santé aux réformes, susceptibles d'affecter la croissance à long terme, et enfin l'aide destinée directement à stimuler la croissance (aide aux infrastructures par exemple). Cependant, ils rajoutent que l'aide ne fonctionne pas systématiquement dans les pays ayant de bonnes politiques et de bonnes institutions (contrairement à la thèse de Burnside et Dollar, 2000), malgré le fait que l'aide à court terme a un impact plus fort dans les pays adoptant de bonnes politiques.

En plus du type de l'aide, analysons de quelle façon sa nature peut affecter son efficacité.

#### **2.3.2.4 Nature de l'aide : aide multilatérale VS aide bilatérale**

Dans la même lancée, il serait intéressant de voir dans quelle mesure l'efficacité de l'aide dépend de la nature de l'aide, à savoir si elle est bilatérale ou multilatérale. C'est pourquoi nous allons présenter brièvement leurs principales forces et faiblesses.

Pour ce qui est des avantages de l'aide multilatérale (Balogh, 1967), on peut citer :

- La perception qu'ont les individus de son indépendance par rapport aux agendas de chaque pays du fait de son caractère non national.
- La coopération entre plusieurs acteurs qui permet de réduire les coûts de transactions.
- Elle permet de poursuivre des objectifs partagés à l'échelle de la planète.
- Les motivations financières et économiques qui prennent le pas sur les motivations politiques.
- La possibilité d'emprunter sur les marchés financiers internationaux.
- Les considérations morales qui s'y appliquent ne sont pas clairement définies.

Cependant, l'aide multilatérale présente certains inconvénients, tels que :

- La tendance à créer de lourdes bureaucraties avec un mode de pensée unique et

engendrant des coûts importants de fonctionnement (Balogh, 1967).

-La « culture d'acceptation » (Bridgeman, 2001) qui existe et faisant en sorte que les termes des accords signés restent très vagues, ainsi que la pression subie par les bureaucrates des agences multilatérales de la part de leurs supérieurs hiérarchiques pour terminer les procédures avant la signature des conventions de prêts.

-La relation de principal (bureaucrates des agences d'aide multilatérales) à agent (pays récipiendaires) dans le processus d'aide au développement (Gauthier, 2005) : les premiers s'occupent du choix des projets, de leur conception, de l'allocation des fonds accordés,...tandis que les seconds ont la tâche de réaliser les projets, de procéder aux réformes, en échange des financements. Ce qui fait dire à l'auteur qu'il existe une collusion entre ces bureaucrates et les coordonateurs des projets dans les PED. De plus, il pointe du doigt le conflit d'intérêt et les « asymétries d'information » qui pourraient exister notamment entre les pays bénéficiaires et les agences d'aide.

En ce qui concerne l'aide bilatérale, les principaux points positifs qu'on peut retenir sont :

- Les relations privilégiées qui se créent entre pays donateurs et pays récipiendaires. C'est le cas par exemple avec le France et l'Angleterre avec leurs anciennes colonies. C'est ce qui fait dire à R. Cassen (1994) que les relations historiques, les affinités linguistiques et les institutions peuvent être mises à contribution afin d'améliorer l'efficacité de l'aide.

-L'altruisme et la générosité : pour Severino et Charnoz (2004), ce seraient les formes de solidarité qui existent entre les peuples qui déterminent le contenu des aides bilatérales. Ainsi, les pays européens seraient plus enclins à s'attaquer aux problèmes liés à la Mer Méditerranée que le seraient la Banque Mondiale ou les États-Unis.

Toutefois, l'aide bilatérale comporte des effets néfastes, tels que :

-Sa vulnérabilité : face aux changements de gouvernement, aux lois budgétaires.

-Sa tendance naturelle à poursuivre involontairement des considérations d'ordre stratégique politique, économique, militaire, sécuritaire, environnementale, etc. (Balogh, 1967; Marclay, 2005).

De manière générale, la littérature existante présente l'aide liée comme l'une des

principales faiblesses de l'aide bilatérale, alors que le « déliement » de l'aide est dépeint comme étant la principale force de l'aide multilatérale. C'est la raison pour laquelle le Comité d'aide au développement recommande depuis 2001 un déliement de l'aide pour les pays les moins avancés, excepté dans certains des domaines de l'aide alimentaire et de la coopération technique.

Par ailleurs, on ne saurait aborder le problème de l'efficacité de l'aide sans évoquer l'enjeu de sa fongibilité. Cela reviendrait en d'autres termes à analyser les désagréments qu'elle engendre lorsqu'elle est détournée de son objectif initial. Lancaster (1999), estime pour sa part que l'aide au secteur de l'éducation est la moins fongible.

Au-delà du débat relatif à l'aide multilatérale VS aide bilatérale, il serait intéressant de présenter la littérature concernant les éléments susceptibles de favoriser le développement.

### **2.3.3 Facteurs favorisant le développement et succès des projets d'aide**

De nombreuses études portent également sur les facteurs pouvant favoriser le développement économique d'une nation. Les plus mentionnés sont : la structure du mode de gouvernance, la qualité et le rôle des institutions, et les normes sociales (Yilmaz, 2008). Ferudun Yilmaz (2008) est convaincu que ces trois éléments constituent une garantie pour dépasser le stade de « sous-développement ».

Des auteurs comme Daniel Cohen et Marcelo Soto (2002) préconisent l'éradication des maladies car une espérance de vie trop courte empêcherait d'atteindre des études au-delà d'un niveau élémentaire.

D'autres en revanche (comme Moin Siddiqi, 2008) estiment qu'il faudrait davantage mettre l'accent sur le renforcement des capacités productives, notamment à travers trois procédés inter reliés, que sont : l'accumulation du capital, les innovations technologiques, et les réformes structurelles. Cela passera nécessairement par la réalisation de six objectifs cruciaux que sont :

- La stimulation de la productivité agricole de manière durable.
- L'incitation à la création de petites et moyennes entreprises nationales.
- L'amélioration de la capacité d'absorption des systèmes de connaissances locaux.
- L'encouragement à faire du commerce avec l'extérieur et l'attrait des investissements étrangers.
- La diversification des productions agricoles et une bonne organisation des

institutions appropriées.

- Le renouvellement des produits d'exportation (en dehors des produits traditionnels), surtout ceux intensifs en travail.

Il convient de rajouter que dans l'étude du succès des projets d'aide, il faudrait toujours préciser sous quel angle de vue des parties prenantes ce succès est mesuré, car cela relève avant tout du domaine de la perception, et qui est très variable selon les individus (Lim et Mohamed, 1999). Ainsi, un ingénieur considérera le succès sous un aspect technique, le comptable en fonction du respect du budget imparti,... (Freeman et Beale, 1992). De plus, l'évaluation du succès d'un projet sera différente si l'on est chef du projet ou si l'on est son « client » (Baccarini, 1999). D'autres auteurs, (Belassi et Tukul, 1996), ajoutent que le facteur temps influence de manière significative la perception de succès ou d'échec d'un projet. C'est ainsi qu'elle sera fonction de la période même de l'évaluation : c'est-à-dire pendant le projet, pendant sa réalisation, ou après sa réalisation.

Amadou Diallo et Denis Thuillier (2005-2002-b), estiment pour leur part que la communication et la confiance entre les différentes parties prenantes (« *stakeholders* ») sont les critères les plus importants pour s'assurer de la réussite d'un projet. En effet, ils montrent que la qualité des relations qui existent à la fois entre eux, à savoir le coordonateur national, son supérieur hiérarchique (directeur national ou ministre), le « *task-manager* » (de l'institution financière), l'équipe de projet, et les firmes (consultant, bureau d'études, sous-traitants,...), est la condition *sine qua none* du succès de leur mission.

Dans une autre étude qu'ils ont menée auprès de coordonateurs de projets en Afrique quant à leur perception sur le succès des projets (Diallo et Thuillier, 2004-2002-a), ils concluent que ces derniers privilégiaient d'abord la dimension de la visibilité (visibilité nationale, conformité au plan initial, réputation, financement additionnels), puis celle du management (respect des objectifs, des délais, et du budget). Le critère de son impact (durabilité, capacité institutionnelle, satisfaction des bénéficiaires) vient en dernière position.

Toutes ces études reflètent la complexité et l'importance de cette notion de succès des projets. Cependant, à côté de ces facteurs pouvant créer un contexte favorable au développement d'une nation, de nombreuses barrières pourraient l'empêcher d'atteindre

cet objectif.

### **2.3.4 Obstacles au développement et échec des projets d'aide**

La question de l'endettement des PED est au cœur des préoccupations dans la mesure où on estime que ce phénomène serait un frein au développement. En effet, Cohen-Setton et al. (2006) remarquent que le poids des intérêts de leur dette est souvent supérieur aux bénéfices qu'ils en tirent, et cela même si parfois, les taux accordés sont inférieurs à ceux du marché, c'est-à-dire à un taux concessionnel ou à un taux préférentiel.

Parmi les obstacles classés dans la catégorie des barrières sociales, ils citent :

- La posture de dominé des PED qui persiste vis-à-vis des pays nantis.
- Le phénomène de la sociologie de clans et des tribus dans les pays défavorisés à cause de la prédominance des valeurs traditionnelles et de solidarité.
- Les pratiques de corruption (autant dans les pays riches que dans les PED).
- Certains comportements d'égoïsme, de mépris, voir même de racisme envers les PED.

Ils avancent également des obstacles d'ordre politique, comme :

- Les effets de la colonisation.
- certains intérêts cachés ou inavoués des pays ou des organismes donateurs.
- L'absence de convergence entre les politiques nationales des pays bénéficiaires et les politiques d'aide envisagées par les donateurs, et que ces dernières « étouffent » les premières (Diallo, 2010).
- La mauvaise gouvernance (Diallo, 2010).

Et enfin, on dénombre certains facteurs humains susceptibles d'entraver le processus de développement, en particulier dans une situation où l'esprit de compétition peut être plus présent que l'esprit de collaboration, entre les différentes agences d'aides et les PED (Diallo, 2010).

On peut rajouter à cette liste des causes potentielles des échecs des projets d'aide, le facteur démographique (idée développée dans la section 2.1.6), la géographie (voir section 2.1.1), la culture (voir section 2.1.7), ainsi que le contexte institutionnel (voir section 2.2.2).

Certains chercheurs, comme Gerald Meier (1989) identifie quant à lui, quatre principaux freins au développement : le faible niveau d'épargne, la « contrainte extérieure » (qui

comprend la capacité à importer et la balance des paiements), le manque de développement du secteur agricole, et le manque de qualification du capital humain.

Afin de lever cette série d'obstacles, plusieurs solutions ont été proposées. Elles pourraient passer par (Diallo, 2010) :

- L'augmentation des campagnes de solidarité dans les pays du Nord.
- Un renforcement de la concertation et de la coordination en ce qui concerne la lutte contre la corruption et la mal gouvernance.
- la mise sur pied d'un Etat nationaliste fort (l'exemple le plus remarquable de réussite est bien celui de la Chine).

Suite à cette discussion relative aux différents types et formes d'aide, à son efficacité et aux facteurs pouvant accélérer ou ralentir le développement d'un pays, examinons de plus près le cas du Burkina.

## **2.4 Développement au Burkina Faso**

Nous verrons ici comment la littérature existante évoque la question du développement au Burkina. Les auteurs reviennent notamment sur le difficile contexte burkinabè, les principales caractéristiques de l'économie du pays et de son cadre institutionnel.

Tous ces éléments seront importants pour comprendre l'environnement économique burkinabè. Ils font notamment ressortir sa fragilité, expliquant la nécessité de l'aide internationale et d'un soutien extérieur dans un certain nombre de domaines. Le Burkina a en effet du mal à faire en sorte que les progrès enregistrés en termes de croissance économique se traduisent par une réduction significative de la pauvreté.

### **2.4.1 Économie Burkinabè**

Globalement, les résultats de l'activité économique en Afrique subsaharienne ont été positifs au cours de l'année 2007, avec une croissance affichée à 6,1%. Ces progrès peuvent être expliqués par la forte croissance de pays producteurs de pétrole, qui ont enregistré des taux de croissance supérieurs à 10% (c'est le cas de l'Angola, de la Guinée-Équatoriale, ou du Soudan), ainsi que par l'augmentation des prix de certaines matières premières (en dehors des produits pétroliers) sur les marchés internationaux (Rapport pour la coopération et le développement, 2007).

La zone UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine) a également profité

de cette croissance, mais surtout de l'apaisement politique en Côte d'Ivoire (première économie de la zone) et au Togo. En 2007, l'espace UEMOA a connu une croissance d'environ 3,5% (contre 3,1% l'année précédente). Toutefois, plusieurs de ses pays ont connu (et connaissent toujours) des difficultés d'approvisionnement énergétique, ainsi que des hausses des prix (le taux annuel moyen d'inflation était estimé à 2,2% en 2007 et à 2,3% en 2006). Ces pressions inflationnistes pourraient en partie être dues aux spéculations sur les prix de certaines denrées alimentaires importées comme l'huile, le blé, le riz, le lait, ... (Rapport pour la coopération et le développement, 2007).

Après la lecture de l'article : « Growth and poverty in Burkina Faso: A Reassessment of the paradox » (Grimm, M. et I. Günther, 2007), on peut affirmer que le paradoxe burkinabè « croissance-pauvreté » fait référence au fait que malgré la solide performance macroéconomique du pays, le gouvernement parvient difficilement à réduire la pauvreté ainsi que les inégalités. Ce paradoxe peut être expliqué par trois principaux facteurs selon les auteurs :

- La croissance, qui n'a pas toujours concerné les dépenses des ménages, mais plutôt les profits des entreprises, les investissements, et l'assiette fiscale.
- Une probable surestimation de la croissance : il est difficile d'obtenir des statistiques sur la valeur ajoutée de certains secteurs (comme c'est le cas dans la plupart des PED), ou encore la croissance réelle de la population.
- Certains critères de méthodes ou de définition (richesse, seuil de pauvreté, revenus, valeur ajoutée, ...) peuvent causer des biais lors du calcul du niveau de pauvreté.

On apprend également que l'économie burkinabè dépend étroitement de l'environnement extérieur, à savoir les fluctuations des prix des matières premières (pétrole, coton, riz, etc.) des changements climatiques (sécheresse, pluviométrie, criquets pèlerins, etc.) et de la volatilité des taux de change. De plus, la majorité des biens consommés sont importés. Ces trois derniers éléments peuvent nuire à sa croissance.

Cet article met aussi en évidence de grandes disparités (en termes de développement) entre les régions urbaines et rurales. Des études montrent que les habitants en régions urbaines se sont appauvris en 2003 par rapport à 2004. Il s'agit du phénomène de « pauvreté urbaine ».

Faisons maintenant une brève présentation du contexte des affaires dans le pays.

#### **2.4.2 Environnement des affaires**

Un autre article, intitulé « Burkina Faso Economy: Attracting Private Enterprise EIU ViewsWire » (EIU, 2004), nous informe sur le cadre institutionnel au Burkina Faso. Selon les auteurs de ce document, la stratégie du gouvernement burkinabè pour réduire la pauvreté identifie d'une part, les étapes à franchir afin de stimuler l'environnement des affaires et favoriser les investissements, et d'autre part, met en place des indicateurs de compétitivité (ce qui représente une innovation pour les standards africains).

Dans cette perspective, les autorités ont créé un « one-stop shop » et un « trade-facilitation centre ». Cela a permis de réduire les délais nécessaires pour pouvoir créer une entreprise dans le pays, de 3 mois à 15 jours seulement. Le secteur privé et le gouvernement se rencontrent maintenant une fois par année. L'État a l'intention de faire du secteur privé le moteur de la croissance : depuis 1992, 90% des entreprises devant être privatisées l'ont effectivement été, 26 sociétés d'état l'ont été également (que ce soit par un partage de parts ou par des concessions d'actions,...), et 12 ont été liquidées. Et ce mouvement de déréglementation et de privatisation se poursuit.

D'autres mesures importantes ont été prises dans le but de diminuer les charges des entreprises dans les domaines de l'électricité, des télécommunications, de la fourniture d'eau, et des transports.

Comme nous l'avons vu, des multiples réformes sont engagées afin de promouvoir le secteur privé. Nous allons maintenant montrer comment ce contexte économique qui est changeant, présente de nouveaux défis.

#### **2.4.3 Environnement économique**

En ce qui concerne l'économie et à l'industrie de ce pays, l'article « Burkina Faso Oxford Economic Country Briefings » (2008) illustre bien la situation. Ainsi, on nous fait remarquer que depuis 2002, la zone CFA éprouve des difficultés en ce qui concerne ses exportations, et plus particulièrement l'industrie du coton (dont le Burkina est le premier producteur [d'or blanc] en Afrique subsaharienne). Le pays accuse un déficit budgétaire et un déficit de la balance courante en partie à cause de faibles revenus provenant des taxes, et aussi du fait qu'il importe presque tous ses biens de consommation, son capital, et son énergie.

L'économie reste vulnérable aux chocs externes (prix du baril, coton, etc.), Le secteur agricole représente environ le tiers du PIB et emploi entre 80 et 90% de la main d'œuvre (surtout dans les terres fertiles du sud-ouest et du sud). Le secteur industriel est peu

développé et représente environ 20% du PIB. Ce secteur est limité au ``food processing`` et au textile. Le gouvernement espère que la privatisation des entreprises jouera un rôle majeur pour développer le secteur secondaire. De vastes projets miniers (autrefois abandonnés) ont vu le jour et cette industrie offre des perspectives optimistes à l'avenir. Les immigrés de Côte d'Ivoire (estimés à près de 3 millions de personnes) rapatrient annuellement des sommes considérables pour aider leurs familles, mais également pour financer les déficits du pays. L'économie est très dépendante de l'aide étrangère et des donateurs afin de financer les déficits publics et rembourser sa dette. En effet, le pays appartient à la catégorie des pays dits PPTE (Pays pauvres très endettés).

L'interview de l'ancien ministre de l'économie et des finances, nous donne le cadre des objectifs gouvernementaux en matière de renforcement des capacités productives. Dans cet entretien (Compaoré, 2005), il nous explique que dans l'objectif d'améliorer la stratégie de réduction de la pauvreté, il faudra une hausse significative de l'aide extérieure à moyen terme. Ces flux entreront dans le cadre du CSLP (Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté) et devront viser prioritairement les infrastructures et les secteurs sociaux (santé, éducation, fourniture d'eau).

Un des principaux défis à surmonter pour lui, est la diversification de l'économie du Burkina. Le gouvernement se concentre désormais sur le développement rural, la diversification des cultures, ainsi que la hausse de la productivité agricole.

L'autre difficulté à surmonter est la « faible capacité d'absorption pour les projets financés par l'extérieur », uniquement 70% de l'argent promis par les donateurs sont effectivement déboursés. Il souligne donc que les partenaires devraient faire plus d'efforts dans la mobilisation des budgets prévus. Les procédures d'allocations de ressources des donateurs sont maintenant harmonisées et ceci permet d'accélérer l'implantation des projets (fin des lenteurs administratives). De plus, de nombreux programmes et des réformes ont vu le jour pour soutenir les PME dans les industries de la construction et des services

Nous avons donc vu comment les auteurs étudient les questions relatives au développement à l'aide internationale, à l'importance des mécanismes de coordination et au contexte économique Burkinabè.

Tous ces éléments résument la littérature existante et les concepts importants à retenir

pour nos propos, notamment ceux susceptibles d'expliquer les écarts de développement qui persistent entre Etats. Nous nous servirons de ces analyses pour étudier la question de l'APD au Burkina dans le secteur de l'éducation, ainsi que les résultats forts encourageants de la politique nationale de développement de l'éducation de base dans le chapitre suivant.

Mais nous allons d'abord procéder à une présentation du pays ainsi que de son contexte dans le souci de montrer que celui-ci demeure un « un bon élève » des institutions financières internationales.

## CHAPITRE III

### LE CONTEXTE BURKINABÈ

Nous allons maintenant présenter le contexte burkinabè. Nous verrons tout d'abord les données primaires afin d'avoir un aperçu de la situation de le pays. L'étude des facteurs géographiques et climatiques du pays nous donnera une idée des difficultés liées à l'environnement « naturel » et comment il affecte le cadre et le niveau de vie des populations.

#### 3.1 Données primaires

##### 3.1.1 Données géographiques (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007)

Le Burkina Faso est un pays sahélien situe au cœur de l'Afrique de l'Ouest et s'étend sur une superficie de 274 200 km carré. Pays enclavé, il partage des frontières avec six pays. N'ayant aucun accès à la mer, ses pays limitrophes au Sud jouent un rôle primordial en ce qui concerne ses échanges avec l'extérieur, du fait de la présence de complexes portuaires. Cet enclavement le rend très dépendant des pays côtiers. Bien que se situant à plus de 500 km des côtes du Golfe de Guinée, ce positionnement possède également des avantages dans la mesure où il constitue « un pont » et un carrefour entre les États côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, et Benin) et les pays sahélo-saharien (Mali et Niger).

On y retrouve un climat tropical de type soudanais, composé de deux saisons : d'une part la saison pluvieuse débutant en mai et allant jusqu'au mois de septembre, et d'autre part, la saison sèche qui commence en octobre et s'entend jusqu'en avril. On enregistre de façon générale une pluviométrie annuelle de 250 à 500 mm dans l'extrême Nord, de 500 à 1 000 mm dans le Centre, et de 1 000 à 1 300 mm dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays. Peu gâté par la nature, le pays on compte trois principaux cours d'eaux : le Mouhoun, le Nazinon et le Nakambé. De plus les sols sont caractérisés par une très forte aridité, une faible profondeur ainsi qu'un faible taux de fertilité. Il s'agit d'une végétation

de type soudano-sahélien. On observe également que 5% du pays se situe en zone aride, 26% du territoire se situent en zone subhumide, et 69% en zone semi-aride. De plus, le pays se situe dans une bande de 3000 km de large autour de l'équateur, zone étant définie par John Kenneth Galbraith (1951) comme étant la région où l'on retrouve le plus de pays pauvres en terme de revenu ou de produit par habitant, soit en zone tropicale et semi-tropicale.

### 3.1.2 Données démographiques

En 2010, la population résidente au Burkina Faso était estimée à 15,8 millions de personnes dont 25,7% habitent en zones urbaines (Banque Mondiale-PNUD-FMI, Octobre 2010)<sup>3</sup>, alors qu'en 2006, elle représentait 13 730 258 habitants (avec 49,2% de jeunes, dont 7 094 940 femmes (51,7%) et 6 635 318 hommes (48,3%), selon le 4ème Recensement Général de la population et de l'habitation. Comparativement, en 1996, on comptait 10 312 602 habitants, dont 47,9% de jeunes (personnes âgées de moins de 15 ans) et 3,7% de personnes ayant 65 ans ou plus. C'est à dire que le taux de croissance annuel de la population est passé de 2,37% en 1996 à 2,49% en 2006 (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007), et représente 2,9% en 2010.

En mars 2007, on dénombre par contre 14 088 000 habitants (IAP Source), pour atteindre 15 746 232 habitants en juillet 2009 (CIA World Fact Book). Selon cette dernière estimation, 46,8 % de la population a entre 0 et 14 ans, 50,7 % ont un âge compris entre 15 et 64 ans, et seulement 2,5% des habitants ont plus de 65 ans. Pour cette période, le taux de croissance de la population est passé à 3,103%. Son taux de fécondité est l'un des plus élevé au monde, avec environ 6,28 enfants par femme.

La densité de population est évaluée à 50 habitants au km carré et est très élevée dans les régions du Plateau central, du Centre, et du Nord.

Les Burkinabè ne sont pas une population portée à émigrer dans la mesure où la majorité des migrations sont à l'échelle nationale (60% des migrations). Ce phénomène de migration (interne) concerne particulièrement les femmes, pour des raisons d'alliances matrimoniales le plus souvent. Quant aux migrations externes, la Côte d'Ivoire constitue le premier pays d'accueil des Burkinabè, suivi du Ghana (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007).

Les principaux handicaps ont trait aux domaines de la santé et de l'éducation. En effet,

<sup>3</sup> In « Il était une fois le Burkina... », Jeune Afrique, Paris, no 2601, 14-20 novembre 2010, pp. 61-91.

seulement 29% des enfants en âge d'aller à l'école primaire ont suivi une éducation de base en 2009, le taux de mortalité infantile s'élève à 91,35 morts pour 1 000 nouveaux nés, et l'espérance de vie est d'à peine 52,95 ans : 51,04 ans pour les hommes et 54,91 ans pour les femmes (CIA Fact Book).

### 3.1.3 Données macroéconomiques (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007)

Le début de l'année 2007 n'a pas été très facile pour le Burkina Faso. Sur le plan national, on note une faiblesse des récoltes agricoles, et des inondations qui ont touché plusieurs provinces du pays. Au plan international, la situation est aussi morose, avec une dépréciation des cours du coton (toutefois, les récentes remontées des cours du coton laissent présager un meilleur avenir), l'envolée des cours des produits pétroliers, ainsi que la poursuite de l'appréciation de l'Euro par rapport au dollar US. Le pays a donc enregistré une croissance de son PIB de 4% en 2007, alors qu'elle était de 5,5% l'année précédente.

PIB : On a donc vu que le pays a connu un ralentissement de sa croissance économique : ainsi, la croissance de son PIB était de l'ordre de 7,1% en 2005, de 5,5% en 2006 et de 4% en 2007. On peut expliquer cela par les raisons déjà évoquées ci-dessus, ainsi que par la crise de sa filière coton (première recette d'exportation de l'État). En 2008, le PIB a connu une croissance de 5,0%, en 2009, une hausse de 3,2%, on prévoit une croissance de 4,4% pour 2010 (Banque Mondiale, 2010).

La stabilité de l'économie sur la période 2003-2007 a été favorisée par le développement de ses secteurs secondaires (croissance de 8,1% en 2007) et tertiaires (croissance de 5,6% en 2007). Le secteur primaire a quant à lui connu une évolution en « dents de scie ». On constate également une baisse de la part du secteur primaire au profit du tertiaire en termes de contribution au PIB, alors que celle du secteur secondaire a été relativement constante (comme le suggère le tableau suivant).

**Tableau 3.1 : Évolution de la part contributive des secteurs au PIB entre 2004 et 2007 en %**

Année	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	31,6	32,8	31,5	29,3
Secteur secondaire	22,9	22,6	22,7	23,8
Secteur tertiaire	45,5	44,6	45,8	46,9
Taux de croissance (%)	4,6	7,1	5,5	4

Source : IAP, août 2008

Prix à la Consommation : Le Burkina a réussi à respecter ses normes communautaires vis-à-vis de l'UEMOA en maintenant son taux d'inflation inférieur à la norme de 3% requise. En 2006, ce taux était de 2,4% et de -0,3% en 2007. C'est le seul pays à être parvenu à obtenir un taux négatif, alors que la moyenne communautaire était de 2,4% pour la même année. Cependant, il convient de préciser que de décembre 2006 à décembre 2007, le taux d'inflation a connu une variation à la hausse (de l'ordre de 2,3%).

Dettes publiques : La dette publique s'élevait à 811,23 milliards FCFA en 2007, soit 25,05% du PIB. Cette dette est composée de la dette intérieure (147,06 milliards FCFA) et de la dette extérieure (664,17 milliards FCFA). Son niveau est en progression de 18% par rapport à l'année 2006 et cette augmentation pourrait être imputée à :

-L'augmentation de la dette interne (à cause de l'émission d'un emprunt obligataire de 41,30 milliards, ainsi que la prise en compte par l'État de la dette de la SOFITEX).

-La hausse de la dette externe, uniquement liée au volume des décaissements (voir le Tableau ci-dessous).

**Tableau 3.2 : Évolution de l'encours de la dette publique de 2003 à 2007 (en milliards FCFA)**

Désignation	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Encours dette publique</b>	<b>1096</b>	<b>1171,25</b>	<b>1270,65</b>	<b>687,06</b>	<b>811,23</b>
Variation	0,30%	6,87%	8,49%	-45,93%	18,08%
Dettes internes	1091,73	1168,21	1270,65	687,03	776,03
Dettes avalisées	962,4	1030,43	1170,06	603,69	664,17
<b>Dettes extérieures totales</b>	<b>962,4</b>	<b>1030,43</b>	<b>1170,06</b>	<b>603,69</b>	<b>664,17</b>
Variation	-4%	7,07%	13,55%	-48,41%	10,02%
Dettes extérieures directes	958,14	1 027,40	1 170,06	603,69	664,17
- dette multilatérale	804,98	864,89	1 016,98	440,05	480,80
- dette bilatérale	153,15	109,18	153,08	163,64	183,37
Dettes extérieures avalisées	4,26	3,03	0,00	0,00	0,00
<b>Dettes intérieures totales</b>	<b>133,59</b>	<b>140,82</b>	<b>100,59</b>	<b>83,34</b>	<b>147,06</b>
Variation	57%	5,41%	-28,57%	-17,15%	76,46%
Dettes intérieures directes	133,59	140,82	100,59	83,34	111,86

Désignation	2003	2004	2005	2006	2007
- dette secteur bancaire	41,35	36,22	30,99	26,00	21,36
- dette non bancaire	47,99	38,10	35,13	28,50	28,95
marché monétaire et financier	44,25	66,50	34,47	28,83	61,55
Dette intérieure avalisée	0,00	0,00	0,00	0,00	35,20

Source : DG-TCP/DDP

Les tableaux 3.21, 3.27 et 3.28 (voir ANNEXE B) illustrent la situation des finances publiques (recettes et dépenses) de 2003 à 2007.

Taux d'intérêt : Les taux directeurs de la BCEAO n'ont pas évolué durant le dernier trimestre de l'année 2007, et sont restés au même niveau que ceux fixés depuis le 24 août 2006. En 2007, on retrouve donc un taux d'escompte de 4,75% et un taux de pension de 4,25%. Cependant, ces taux ont progressé car entre le 22 mars 2004 et le mois d'août 2006. Ils étaient respectivement de 4,50% et de 4,00%.

Les taux de base bancaires ont quant à eux évolué dans une fourchette de 8,50% à 14,75% (pour la même période). Aucun changement majeur n'a été observé pour les autres indicateurs (taux débiteur minimum, taux débiteur maximum,...).

Comptes extérieurs : En 2007, la balance des paiements du Burkina était excédentaire de 188,1 milliards FCFA (en comparaison avec un excédent de 49,6 milliards FCFA en 2006); et cela, essentiellement à cause du rapatriement des produits de cession de 51% de ses actions de l'Office national des télécommunications (ONATEL) à la compagnie Maroc Telecom (opération chiffrée à 144,3 milliards de FCFA).

Cependant, en 2007, le pays a une balance commerciale déficitaire de 289 milliards de FCFA. Cette détérioration est justifiée par l'effet conjugué de la baisse des exportations (-11,5 milliards FCFA) et de l'augmentation des importations (+23,1 milliards FCFA).

**Tableau 3.3 : Balance commerciale de 2003 à 2007 (en milliard FCFA)**

Désignation	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Exportations (fob)	186,3	253,2	247,1	307,6	296,1
Importations (fob)	398,3	497,9	540,5	562,0	585,1
Balance commerciale	-212,3	-244,7	-293,4	-254,4	-289,0
Services nets	-108,9	-120,7	-154,1	-141,3	-173,9
Revenus nets	-14,9	-16,2	-10,9	-10,5	-9,5
Transferts courants	122,5	101,1	123,8	133,3	193,7
Solde des transactions	-213,4	-280,5	-334,5	-289,3	-270,2

Source : Rapport CNPE 2007

Critères de convergences de l'UEMOA : Bien qu'ayant pour objectif de satisfaire tous les critères de premier rang en 2007, le Burkina Faso n'a réussi qu'à remplir trois critères de premier rang (sur les quatre) et un seul critère de second rang.

Parmi les critères de premier rang (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007), on relève :

- Les arriérés de paiement : l'objectif est de 0. Critère satisfait par le pays.
- Le ratio de l'encours de la dette extérieure par rapport au PIB nominal : objectif fixé à moins de 70%, le pays connaît en 2007 un taux d'endettement de 23,9%. Ce ratio a baissé par rapport à 2006, il était alors de 25,3%. Objectif atteint.
- Le taux d'inflation annuel moyen : à la fin du mois de décembre 2007, le taux d'inflation était de -0,3%, seul pays membre à avoir réalisé cette performance. L'objectif étant de contenir l'inflation à un niveau égal ou inférieur à 3%. Objectif satisfait.
- Le solde budgétaire base engagement en % du PIB nominal : objectif de 0 ou plus, le Burkina affiche un score de -4,4% en 2007 (en dégradation par rapport à 2006). Il s'agit du seul critère de premier rang non respecté. Cette contre-performance traduit un certain déséquilibre entre la mobilisation des recettes et les dépenses publiques.

Parmi les critères de second rang (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007), on note :

- Le ratio masse salariale sur recettes fiscales : 37,5% en 2007, la norme étant d'avoir un ratio égal ou inférieur à 35%. Critère non respecté.
- Le taux de pression fiscale : taux estimé en 2007 à 12,5%, la norme communautaire étant fixée à un plancher de 17%. Critère non satisfait.
- Le ratio des dépenses d'investissements financés sur les ressources internes rapportées aux recettes fiscales : évalué à 42,5% en 2007, la norme étant d'avoir un

ratio supérieur ou égal à 20%, il s'agit du seul critère de second rang respecté.

- Le déficit extérieur courant hors dons : atteint 12,6% en 2007, alors que la norme est d'être inférieur ou égal à -5%.

Pionner sur le continent (derrière l'Afrique du Sud) dans le domaine du coton transgénique, le Burkina Faso fait partie des 10 plus gros producteurs mondiaux de coton génétiquement modifié, et est toujours classé premier producteur d'or blanc d'Afrique subsaharienne (Carayol, 2010). Dans un souci de diversification de son économie, l'État mise davantage sur le développement de son secteur minier, et c'est ainsi que l'or est devenu le premier produit d'exportation depuis 2009 (devant le coton-fibre, le bétail, et les fruits et légumes). Cette industrie minière a créé en l'espace de trois années plus de 4 000 emplois directs, et autant d'emplois indirects, grâce notamment à des investissements privés étrangers d'environ 700 milliards de FCFA depuis 2005. De plus, on remarque que depuis quelques années, ses produits maraîchers et céréaliers sont en forte demande dans les capitales de la sous-région. C'est dire l'importance du secteur agricole dans son économie (Carayol, 2010).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que le Burkina se distingue pour la deuxième fois dans le dernier classement « Doing Business 2011 » de la banque mondiale comme étant le premier pays réformateur en ce qui concerne le climat des affaires parmi les 8 pays de l'UEMOA, et les 16 membres de l'OHADA. De plus, il se place au quatrième rang dans le top 10 parmi les économies les plus dynamiques en matière de réforme du climat des affaires. C'est ainsi qu'il gagne 3 places par rapport au classement 2010 et se situe au 15<sup>ème</sup> rang sur les 183 États présentés (World Bank)<sup>4</sup>.

#### **3.1.4 Données sociales (Rapport pour la Coopération et le Développement du Burkina Faso, 2007)**

Les secteurs sociaux sont considérés par le gouvernement burkinabè comme domaines prioritaires (éducation, santé, cadre de vie et emploi) et sont traités comme tels dans l'application du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Les politiques gouvernementales en ce qui concerne l'accès à l'éducation ont été principalement orientées vers le renforcement du développement de l'éducation préscolaire, primaire et post primaire. On assiste également à une réforme du système

<sup>4</sup> <http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/burkina-faso/>

éducatif avec la nouvelle Loi d'Orientation de l'Éducation et la Gratuité des Manuels Scolaires, adoptée en juillet 2007.

L'effectivité du Programme décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), ainsi que les efforts consentis dans les domaines de l'enseignement secondaire et supérieure confirment cette détermination de l'État à rendre les services éducatifs accessibles au plus grand nombre de personnes. Ce programme (PDDEB) sera développé plus loin dans la recherche (parties 3.5.2 et 3.6).

La part consacrée à l'amélioration de l'accès aux services de santé a progressé et représente 10,7% du budget de l'État en 2007. Les investissements consentis au Plan national de développement sanitaire (PNDS) ont ainsi permis d'accroître le nombre des infrastructures : construction de cinq centres de santé et de promotion sociale (CSPS), de dispensaires (au nombre de cinquante un), de vingt maternités, du lancement de la construction du Centre hospitalier universitaire de Ouagadougou (d'une capacité de 600 lits, et d'un coût avoisinant les 45 milliards de FCFA), de quarante cinq dépôts de MEG (Médicaments essentiellement génériques), de huit nouveaux districts sanitaires, de l'étude architecturale du centre de dialyse du centre Hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo à Ouagadougou.

Les ratios relatifs au personnel dans le secteur de la santé sont les suivants en 2007 :

D'un médecin pour 32 496 habitants, d'une sage-femme/Maïeuticien d'État pour 23 340 habitants, et enfin d'un infirmier pour 6 129 habitants. Ce qui reste faible.

La couverture vaccinale a connu un progrès notable, notamment pour les types de vaccin BCG, vaccin anti rougeoleux (VAR), vaccin anti amaril (VAA), anti tétanos (VAT2), le vaccin polio oral (VPO3). Un suivi régulier est effectué en ce qui à trait à la surveillance épidémiologique, en particulier pour la méningite, le paludisme et la lutte contre le VIH/Sida.

En ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie, les autorités ont mis l'accent sur trois éléments : l'eau potable, la viabilité de l'habitat, et la viabilité de l'environnement.

Pour le premier point, on note en 2007, la construction de 1081 forages, de 100 mini réseaux d'adduction d'eau, la réhabilitation de six mini réseaux d'adduction d'eau et de 334 forages. Ce qui a contribué à faire passer le taux d'accès à l'eau potable en 2007 à 76% (contre 74% en 2004), soit 770 080 personnes supplémentaires. En termes d'assainissement, dans le cadre du Programme d'appui au développement du secteur eau et assainissement (PADSEA), on dénombre la réalisation de 225 « latrines

institutionnelles », de 550 dans les écoles et les CSPS.

Pour ce qui est du volet habitat et urbanisme, des mesures ont été prises dans les domaines de la réglementation, de l'aménagement et de la modernisation des villes.

Afin d'améliorer le cadre de vie des populations, des actions ont été entreprises sur les questions de carburants, de lubrifiants et de voirie, sur les matières polluantes, sur les huiles usées, sur le recyclage du plastique, etc.

Le troisième et dernier point mis en avant dans le secteur social est la promotion de l'emploi. Cela se fait par le biais de la politique nationale de l'emploi (PNE), ainsi que par les fonds nationaux consacrés à la micro entreprise, avec le fond d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE). En 2007, ces fonds ont permis de soutenir 105 micro projets, de créer 815 emplois, et ont facilité le pré financement de 29 marchés en appui à des jeunes entrepreneurs.

Le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) a contribué à financer 1 644 promoteurs, et à créer/et ou consolider 3 840 postes, tandis que le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) a favorisé la formation de 430 jeunes, 564 travailleurs, 792 artisans, 1000 femmes en milieu rural, etc. On peut également citer dans la même optique la mise en place du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) pour faciliter l'accès aux crédits. L'ensemble de ces fonds et des politiques montrent que l'État burkinabè s'est résolument engagé à promouvoir l'emploi, et en particulier celui des jeunes.

Classé au 16<sup>ème</sup> rang selon le rapport 2010 sur l'IDH (sur 169 pays), les indicateurs de développement humain restent assez « fragiles ». En effet, certains indicateurs restent dans le rouge (Banque Mondiale, 2010) :

-L'espérance de vie est d'à peine 53,7 ans.

-Le ratio du nombre de médecins par habitants est de 1/31 140, alors que la norme de l'OMS est de 1/10 000.

-La part consacrée au secteur de la santé dans le budget public demeure faible (15% en 2008).

-Les dépenses publiques dans le secteur de l'éducation représentent 19,2% du budget de l'État (ce chiffre est en nette hausse grâce à l'augmentation de 175% du budget alloué au Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation entre 2000 et 2009, passant ainsi de 42,6 à 117,7 milliards de FCFA).

-Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 28,7%.

-Le taux brut de scolarisation est de 74,8% pour l'enseignement le primaire et de 20,1% pour le secondaire.

### **3.2 Description de la vulnérabilité du pays**

Il serait intéressant de montrer comment la vision de D. Landes sur les explications du sous-développement est pertinente pour expliquer l'état de sous-développement du Burkina Faso. Cela équivaut à mettre l'accent sur la vulnérabilité du pays, terme regroupant trois dimensions : l'exposition, la sensibilité, et la résilience (Kasperson, 2001).

Comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, plusieurs des facteurs évoqués par D. Landes (2000), ainsi que par Desanker et Magadza (2001), pour expliquer les retards de développement de certains pays et les différences en termes de richesse et de niveau de vie se retrouvent dans le cas du Burkina Faso. Il s'agit principalement des facteurs géographiques et climatiques comme le climat relativement aride, le manque d'eau et la sécheresse, ou encore la présence de maladies infectieuses entraînant une mortalité élevée. Tous ces facteurs ont des répercussions importantes dans tous les secteurs liés au développement et affectent les capacités productives et le système de santé du pays. Comme le rappelle D. Landes (2000), il ne s'agit pas ici de fatalité, mais il souligne toute la difficulté posée par ces conditions « naturelles » avec lesquelles les dirigeants doivent composer.

Avec plus de 60% de la population qui dépend directement du secteur primaire, il n'est pas étonnant que le pays dépende fortement de ce secteur. Les activités économiques sont également à la merci des variabilités climatiques, et par conséquent de la récurrence de certains désastres. Une étude montre ainsi que durant la sécheresse que le pays en 1984, le revenu des ménages ruraux les plus pauvres avaient chuté de moitié dans certaines régions du pays (UNEP/GRID-Arendal, 2002 :12). La fréquence des désastres par année a été de 1.25 entre 1970 et 2001, ce qui plaçait le pays à la « huitième place des 48 pays des moins développés ayant connu des désastres à grande échelle » (PNUD, 2001).

**Tableau 3.4 : Désastres à grande échelle au Burkina Faso de 1970 à 1998**

Nature du désastre	Nombre de désastres	Nombre de personnes tuées	Nombre de personnes affectées
Épidémies	14	9693	90643
Sécheresse/famines/pénuries alimentaires	17	-	7038290
Inondations	5	38	102796
Invasion par les insectes	22	-	-

Source : PNUD, 2001

Il ne faut pas oublier d'ajouter à cette liste de catastrophes les inondations ayant eu lieu en septembre 2009 ayant causé la mort de 7 personnes et entraîné des dégâts estimés à 70 milliards FCFA.

Ainsi, on pourrait élaborer un tableau identifiant les risques associés aux différentes saisons dans le but de pouvoir s'y prémunir.

**Tableau 3.5 : Risques saisonniers prévalant au Burkina Faso**

Mois/Risques	Famine	Pénurie d'eau (Nord)	Pénurie d'eau (Sud)	Fortes températures	Harmattan
Janvier	-	Présence	Présence	-	Présence
Février	-	Présence	Présence	-	Présence
Mars	-	Présence	Présence	Présence	Présence
Avril	-	Présence	Présence	Présence	Présence
Mai	-	Présence	-	-	Présence
Juin	-	Présence	-	-	Présence
Juillet	Présence	-	-	-	-
Août	-	-	-	-	-
Septembre	-	Présence	-	-	-
Octobre	-	Présence	-	-	-
Novembre	-	Présence	Présence	-	-
Décembre	-	Présence	Présence	-	-

Source : Simonsson, 2005, p.8, schéma 1 : Risques saisonniers prévalant au Burkina Faso

Selon Desanker P. & Magadza C. (2001) les pays africains sont grandement vulnérables aux changements climatiques à cause de plusieurs facteurs tels que la pauvreté répandue,

la distribution inéquitable des terres, la dépendance totale envers l'agriculture pluviale, et les sécheresses périodiques. Tous ces éléments sont applicables à juste titre au cas du Burkina.

De plus, la variabilité extrême de la pluviométrie et les vents (plus particulièrement l'harmattan, qui est un vent sec du nord-est) contribuent à accentuer les problèmes liés à l'eau et à certaines maladies (Simonsson, 2005). C'est pourquoi ils (Desanker & Magadza 2001) préconisent un changement de la structure des aides et avoir pour nouvelle mission de réduire le niveau de vulnérabilité d'un pays

Pour revenir aux sécheresses, il faut noter qu'elles ont lieu fréquemment et se manifestent généralement sur une longue période. Elles peuvent causer de nombreux désagréments, comme le suggère le tableau suivant :

**Tableau 3.6 : Impact directs et indirects de la sécheresse**

Impacts	Impacts de la sécheresse				
	Agriculture, sécurité alimentaire	Eau et assainissement	Santé	Infrastructures, abri	Économique
Directs	-Perte du rendement agricole -Perte du bétail -Prix des aliments -Réduction de la main d'œuvre -Pénurie alimentaire	-Détérioration de la qualité de l'eau -Détérioration des conditions sanitaires -Hydrologie (réduction des débits)	Statut sanitaire (ex: la malnutrition)	Puits	- Détournements des fonds destinés au secours -Défaillance des prêts destinés aux affaires locales -Dépenses locales
Indirects	-Biens de la famille liquidés -Migration - Fréquentation scolaire -Dégradation des terres et baisse de la productivité	-Chercher de l'eau -Disputes à propos de l'eau	-Morbidité -Mortalité	Perte de logement	-Revenu du gouvernement -Inflation -Dépenses réduites

Source : Shama et al, 2000

Ces sécheresses engendrent la plupart du temps des famines et tout son lot de désolation : malnutrition, sous-nutrition, mortalité infantile, etc.

La question de l'eau représente un défi majeur et le pays rencontre des difficultés dans ce domaine : insuffisance de la couverture en eau potable, sécheresses ou inondations causées par manque ou par excès d'eau, défaillance du système d'assainissement et de distribution d'eau, irrigation insuffisante, etc. La mobilisation des ressources pour atténuer ces problèmes restent aussi difficile pour plusieurs raisons : la disponibilité même de l'eau, le financement et les contraintes technologiques et d'ingénierie rencontrées dans l'extraction de l'eau souterraine (Simonsson, 2005). Les tableaux 3.22 et 3.23 (ANNEXE B) illustrent l'évolution de la demande en eau du Burkina.

Dans le domaine de la santé, on ne doit pas oublier de souligner la virulence du paludisme, qui était « la deuxième cause de décès en 2002 et représentait 23% des maladies courantes (CIA, 2002) ».

Quant au VIH/Sida, en 2005, le taux de prévalence se situait autour de 6-7% (Simonsson, 2005). Les migrations de populations dans les pays voisins ont contribué à propager la maladie et fait en sorte que les zones urbaines sont les plus affectées.

**Tableau 3.7 : Désastres causés par les épidémies au Burkina 1969-2001**

Année	Nombre de personnes tuées	Nombre total de personnes affectées	Maladies et commentaires
1969	130	-	Fièvre jaune ; Ouagadougou et frontière
1979	241	1 612	Méningite
1981	441	3 801	Méningite
1981	650	6212	Méningite
1984	0	1 000	Méningite
1991	37	-	Diarrhée ; cholera
1997	4071	40506	Méningite
1998	2274	17996	Méningite
1999	26	441	Diarrhée ; cholera
2000	6	308	Diarrhée ; cholera
2001	1721	10739	Méningite; maladie causée par le méningocoque

Source : Centre de Recherche sur l'Épidémiologie des Désastres (CRED)

Les faiblesses du système de santé sont principalement dues à l'insuffisance de la fourniture de services de santé. En effet, la distance pour se rendre dans un centre de santé demeure le problème majeur en zone rurale dans la mesure où les malades peuvent parcourir environ 10 km avant d'arriver au centre le plus proche (Simonsson, 2005).

L'identification des groupes d'individus jugés potentiellement vulnérables a également été réalisée dans le but de mieux orienter les aides au développement (voir tableau 3.24 ANNEXE B).

Le pays est par ailleurs dépendant des flux d'aide internationale, et donc lourdement affecté par le remboursement de sa dette (multilatérale et bilatérale). Il est également lié à l'aide alimentaire et aux importations d'aliments, surtout pendant les périodes de sécheresse.

En ce qui concerne l'environnement, Louise Simonsson (2005) nous rappelle que la dégradation ou la réduction des ressources naturelles, accompagnée d'une répartition inégale de ces ressources pourraient conduire à une concurrence acharnée pour l'obtention de ressources rares (eau et terres). Un autre facteur pouvant expliquer cette vulnérabilité environnementale est la pression exercée par les agriculteurs sur les terres marginales en cultivant de vastes superficies sans pour autant maintenir les « les niveaux de nutriments du sol et sa capacité productive » (Simonsson, 2005, p.12). Il est aussi de coutume d'affirmer que la culture du coton a des effets de détérioration et de perte de fertilité des sols (Elshout et al., 2001). Or il s'agit de la première production agricole au niveau national. Une étude menée dans l'Ouest du pays (où la culture cotonnière est la plus répandue) montre que la majorité des agriculteurs se plaignent du problème de l'érosion des sols, de la baisse des rendements, de l'augmentation rapide des mauvaises herbes, ... et surtout du fait qu'ils ne peuvent plus changer de champs (Gray, 1999) .

Après cet aperçu général montrant la fragilité de l'environnement national Burkinabè, passons sans plus tarder, à la description de la qualité son environnement institutionnel.

### **3.3 La planification publique**

La question de la planification et de la coordination des différents appuis délivrés sous la forme d'aides publiques a toujours été au cœur des préoccupations dans de nombreux pays en voie de développement. Nous nous attarderons dans cette partie sur la planification publique du pays dans les domaines prioritaires au développement, ainsi que les mécanismes institutionnels de coordination de l'aide au Burkina.

La planification publique au Burkina Faso s'articule principalement autour de quatre axes : le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, le Programme d'actions

prioritaires, le Cadre des dépenses à moyen terme et le Programme d'investissement public.

### **3.3.1 Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté (Rapport pour la Coopération et le développement, 2005)**

Le cadre de référence utilisé par tous les acteurs impliqués dans le développement au Burkina est le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), élaboré en 2000, et révisé en 2003. L'étude nationale prospective "Burkina 2005" a montré l'urgente nécessité de s'attaquer à la pauvreté dans une perspective structurelle. Les conclusions de cette étude ont servi de base au CLSP pour déterminer ses trois principaux objectifs, qui sont :

- La poursuite de politiques macroéconomiques de qualité, en vue de réaliser une croissance forte, durable et mieux répartie.
- L'amélioration et l'accroissement de la qualité des dépenses publiques pour accélérer le développement du capital humain.
- Le renforcement du processus de décentralisation et la modernisation de l'administration publique.

Par ailleurs, le CSLP stipule que les politiques favorisant l'intégration régionale devraient être davantage renforcées dans le but de mieux s'insérer dans le processus de mondialisation, et que la dimension de bonne gouvernance doit être partie intégrante dans le fonctionnement des institutions du pays.

### **3.3.2 Le Programme d'actions Prioritaires (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

L'instrument d'opérationnalisation du CSLP, permettant d'augmenter la visibilité des politiques publiques en termes de réduction de la pauvreté, se dénomme le Programme d'actions prioritaires (PAP). La planification des politiques gouvernementales s'effectue à travers le PAP. Il s'agit d'un plan triennal dont l'évaluation annuelle permet de mesurer les résultats atteints. Il inclut aussi les divers programmes et projets sectoriels respectant trois critères essentiels, à savoir : la conformité avec les priorités du CSLP, la pertinence et le degré de contribution à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté, et enfin la capacité d'absorption des départements ministériels initiateurs au cours des trois dernières années

Le processus d'élaboration de ce programme d'actions prioritaires suit les étapes

suivantes :

- Une réunion du Comité ministériel d'orientation et de suivi, ayant pour but de permettre le démarrage du processus et de la mise en œuvre des activités énoncées dans les principes directeurs.
- Le lancement du processus d'élaboration des rapports régionaux avec les Gouverneurs (des différentes régions).
- Des réunions sur la méthodologie avec les Directeurs des études et de la planification, permettant la collecte d'information sur la mise en œuvre du PAP, discussions au sein des commissions sectorielles et thématiques (CST).
- Des réunions des commissions sectorielles et thématiques, conformément aux tâches définies dans les principes directeurs.
- L'élaboration des rapports des CST sur la base de leurs travaux.
- L'élaboration du rapport de revue sur la base des travaux des CST.

Ainsi, pour l'horizon 2007, l'objectif était de réduire le taux de pauvreté global à un niveau de 43,3%, ce qui correspond en l'occurrence à un taux de pauvreté rurale de 48,1% et un taux de pauvreté urbaine de 16,6%. À titre de comparaison, en 2005, les objectifs fixés étaient respectivement de 43,7% (taux de pauvreté globale), correspondant pour une pauvreté rurale de l'ordre de 48,1% et une pauvreté urbaine de 17,9. Le PAP s'était également fixé un certain nombre d'objectifs intermédiaires pour la période 2005-2007. Ils avaient ainsi pour mission : d'améliorer les fondamentaux et la compétitivité de l'économie, notamment le climat des affaires pour développer le secteur privé; d'améliorer l'efficacité des dépenses sociales pour créer les conditions d'accès aux services de base et de protection sociale; de contribuer à la création d'emplois et de revenus pour les pauvres pour réduire l'incidence de la pauvreté rurale ; et enfin d'accélérer le processus de décentralisation, et d'accroître l'efficacité et la transparence de la gestion des finances publiques pour permettre une croissance forte dans l'équité (voir Tableau 3.25 ANNEXE B).

### **3.3.3 Le cadre des dépenses à moyen terme (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) est élaboré dans l'objectif de définir la programmation budgétaire des trois années à venir. On obtient ainsi un cadrage macroéconomique de la situation qui prévaut, tout en précisant le niveau des dépenses de

l'État (détermination des enveloppes de dépenses globales), ainsi que les ressources propres susceptibles d'être recouvrées. Pour sa mise sur pied, le CDMT a eu recours à une approche participative, impliquant une synergie entre les différents acteurs de la chaîne budgétaire et de la programmation macroéconomique.

#### **3.3.4 Le Programme d'Investissement Public (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Le programme d'investissement public (PIP) représente l'instrument de prévision annuelle des dépenses gouvernementales en termes d'investissements. Le PIP est censé assurer la cohérence entre les investissements publics avec les grandes orientations de l'État. Il s'appuie également sur le cadre des dépenses à moyen terme afin d'augmenter la transparence budgétaire et la visibilité des investissements.

Une commission d'arbitrage du PIP se tient une fois par année afin de préparer les programmes d'investissements pour les trois années à venir. Cet arbitrage permet d'une part de vérifier la pertinence, et l'objectivité des prévisions, et d'autre part, de respecter les plafonds de crédits alloués (voir tableau 3.26 ANNEXE B).

#### **3.3.5 Coordination de l'aide au Burkina (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Les efforts au niveau de l'administration publique burkinabè en ce qui concerne la coordination de l'aide sont de plus en plus probants. La collaboration et le partenariat entre les pays partenaires et les donateurs prônés par la Déclaration de Paris (2005) ainsi que par le Consensus de Monterrey (2002), s'intensifient à tous les niveaux.

De manière générale, la coordination de l'ensemble des appuis au développement apportés par les PTF est illustrée par le dispositif de suivi du CSLP, où l'on retrouve six Commissions Sectorielles et Thématiques (à noter que les partenaires y assistent en tant qu'observateurs), qui couvrent des domaines comme le développement rural et la sécurité alimentaire, les secteurs sociaux, les infrastructures économiques, la gouvernance, les réformes institutionnelles, et la décentralisation, la promotion du secteur privé et la compétitivité, ou encore les finances publiques et l'allocation des ressources. Ce dispositif est placé sous la présidence du Ministère de l'Économie et du Développement.

En 2005, un nouveau mécanisme est mis en place pour mieux structurer les relations entre le Burkina et les PTF en apportant des appuis budgétaires généraux. Il s'agit du Cadre

Général d'organisation des Appuis Budgétaires (CGAB), dont le Ministère des Finances et du Budget assure la présidence (ce dispositif est à caractère contraignant pour ses signataires)

Hormis ces mécanismes de concertation (sur le CSLP et le CGAB), plusieurs autres cadres ont vu le jour et concernent certains programmes ou thèmes sectoriels, tels que le Programme sectoriel de l'Éducation, de la Santé, ou des Transports. Il est à noter que l'administration assure la coordination dans tous ces cadres de concertation, dans le but d'affirmer ainsi un certain leadership gouvernemental dans la conduite des opérations.

### **3.3.6 Dispositif institutionnel du gouvernement (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Au niveau national, le dispositif institutionnel de coordination de l'aide regroupe plusieurs acteurs. On retrouve parmi ceux-ci :

- La Présidence du Faso pour la définition des orientations générales.
  - Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Régionale pour les questions de coordination, de préparation, de négociation et de conclusion de traités, accords et conventions internationaux en collaboration avec les ministères techniques ainsi que pour les questions de signature et de gestion des accords cadre de coopération internationale.
  - Le Ministère de l'Économie et du Développement pour la définition et le suivi évaluation des politiques et priorités du développement.
  - Le Ministère des Finances et du Budget pour les aspects ayant trait à la négociation, à la mobilisation et à la gestion de l'APD
  - Les ministères techniques pour ce qui concerne les aspects spécifiques ou sectoriels
- Plusieurs textes et décrets présidentiels encadrent ce dispositif. Afin d'illustrer les activités réalisées au niveau de l'administration en 2006, on peut citer l'organisation de la session annuelle de l'Assemblée Générale des chefs de projets, ainsi que les activités de la Coordination nationale sur l'efficacité de l'aide (CONEA).

### **3.3.7 Dispositif de coordination propre aux bailleurs de fonds (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Ce dispositif est organisé par l'ensemble des partenaires au développement. On peut relever, parmi les principales caractéristiques de ce dispositif:

- Le rôle de chef de file des agences des Nations Unies exercé par le PNUD.
- La désignation de chefs de file par secteur représentant les PTF, pour une période

donnée.

-L'organisation de financement conjoints.

En 2005, la mise en place d'un Secrétariat Technique pour l'Efficacité de l'Aide au Burkina Faso (STELA) a visé à renforcer le système de coordination des donateurs, en facilitant ainsi le suivi des recommandations sur la gestion de l'aide. Cette structure a été mise sur pied à l'initiative des partenaires financiers (principalement les Pays-Bas, le Système des Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la France, la Suède, et le Danemark).

### **3.3.8 Cadres et mécanismes de concertation mixtes (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Pour la phase de suivi-évaluation du PAP, le gouvernement et les PTF ont convenu d'instruments spécifiques et d'un dispositif, en plus des cadres usuels de concertation. Comme par exemple :

a- Les dispositifs et instruments de suivi-évaluation du PAP :

Le dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du CSLP comporte principalement trois niveaux :

-Le Comité Ministériel d'Orientation et de Suivi (CMOS)

-Les Commissions Sectoriels et Thématiques (CST)

-Les structures décentralisées au niveau régional, ou Conseil Consultatif Régional de Développement (CCRD).

Les instruments de mesure des progrès en matière de réduction de la pauvreté ont été définis quant à eux à travers une matrice consensuelle d'indicateurs. Toutefois, une des difficultés les plus rencontrées réside dans la faible capacité des différentes administrations à les renseigner. Cela explique en partie pourquoi la plupart des indicateurs de suivi n'ont pas pu être vérifiés pour l'année 2005.

b- Les cadres usuels de concertation :

Il existe plusieurs cadres de concertation, plus ou moins formels, qui permettent aux différents acteurs de l'aide internationale de se retrouver à intervalle régulier, on peut notamment citer :

-Les rencontres des organisations internationales telles que le VIIème Sommet de la CEN-SAD (tenue du 1er au 2 juin 2005 à Ouagadougou), ou encore la réunion restreinte des experts sur les énergies dans l'espace CEN-SAD (tenue du 12 au 14 octobre 2005 à

Ouagadougou).

- Les consultations bilatérales ou Commission Mixte de Coopération (CMC) : il s'agit de mécanismes de promotion et de coordination de la coopération bilatérale économique, technique et commerciale, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération entre deux États. Le but est de négocier et de planifier les activités à réaliser.
- Les concertations avec les bailleurs de fonds : il s'agit de mécanismes favorisant la concertation et la coordination des stratégies et politiques de développement globales (ou sectoriels), la mobilisation des ressources financières et techniques, l'exécution des projets, etc. On parle alors de tables rondes, de revues de programme, etc.

De façon générale, lorsqu'on parle des instruments usuels de concertation, il s'agit essentiellement des accords de coopération. On distingue ainsi :

- Les accords cadres : qui sont les instruments de base dans les relations entre deux entités. Leur signature relève le plus souvent de la compétence du Président du Faso, et par délégation, du Premier Ministre ou du Ministre chargé des Affaires Étrangères.
- Les accords subsidiaires : qui visent des domaines de coopération en particulier : technique, financière, culturelle, etc.
- Cependant, les accords de coopération les plus courants sont les accords (ou conventions) de financement, dans la mesure où ils matérialisent les engagements des appuis financiers pour la réalisation des programmes et des projets de développement.

### **3.3.9 Suivi de la Déclaration de Paris (mars 2005) au Burkina Faso (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Le processus de suivi périodique et permanent de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris relève autant de la responsabilité gouvernementale que de celle des PTF. Au niveau du gouvernement, un Plan d'Action National de l'Efficacité de l'Aide (PANEA) a été adopté et une Coordination Nationale de l'Efficacité de l'Aide (CONEA) a été mise en place.

La CONEA est une structure rattachée à la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP). Elle est composée d'un coordonateur appuyé par des agents de cette Direction. Ses principaux objectifs sont :

- De contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso par une rationalisation de l'APD et la mise à la disposition du gouvernement d'outils performants de gestion l'aide au développement.

-De permettre au gouvernement d'assumer son rôle de leader dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Paris avec l'appui des donateurs.

Le PANEA n'est autre que les politiques ayant été retenues par la CONEA (voir ANNEXE C pour les 5 principes de la Déclaration de Paris).

L'étude du contexte burkinabè nous donne des indications sur le rôle que les données primaires (partie 3.1) et surtout le cadre institutionnel (partie 3.3) ont pu jouer dans l'obtention d'aides financières et matérielles de la part de la communauté internationale. Passons maintenant à l'étude des politiques nationales dans un secteur incontournable qui est une des garanties de tout progrès.

### **3.4 Les politiques nationales dans le secteur de l'éducation**

Pour illustrer nos propos, nous allons particulièrement nous intéresser aux politiques nationales dans l'un des secteurs clés pour le développement, à savoir l'éducation. Cela nous permettra ainsi de montrer les progrès réalisés dans ce domaine. L'éducation est un facteur clé pour le développement et fait partie des chantiers prioritaires du Burkina. Au vu des statistiques, le niveau d'éducation reste en effet l'un des points faibles de ce pays et il semble pertinent de voir ce qui est mis en œuvre par le gouvernement burkinabè pour remédier à ce problème. Nous allons tout d'abord voir comment l'aide est répartie dans ce secteur et comment elle a évolué. Nous analyserons ensuite en détail les politiques sectorielles en matière d'éducation, notamment le PDDEB. Nous montrerons comment l'aide internationale peut faire une différence dans un secteur clé pour le développement. Nous verrons également dans quelle mesure cette amélioration peut être attribuée au PDDEB.

#### **3.4.1 Répartition et évolution de l'aide**

##### **3.4.1.1 Contexte général (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

De 1997 à 2007, l'APD dont le Burkina a bénéficié a doublé, passant de 396 millions de dollars US à 861,9 millions de dollars US. Et elle a considérablement augmenté entre 2006 et 2007 (hausse de 23,51% en une année). Cela peut être principalement attribué à une meilleure comptabilisation des taux de décaissements ainsi que par l'augmentation des appuis budgétaires. Cette progression de l'aide dont le Burkina bénéficie traduit une mobilisation des PTF à soutenir le gouvernement dans sa politique de développement

(voir Tableau 3.29 ANNEXE B).

La structure de l'aide en 2007 reste similaire à celle des années précédentes, puisque l'on note :

- Une prédominance des aides multilatérales : 60,9% de l'APD totale provient de partenaires multilatéraux (voir Figure 3.1 ANNEXE A).
- Une supériorité des dons : 74,7% de l'APD totale est réalisée sous forme de dons (voir Figure 3.2 ANNEXE A).
- Une prédominance de l'approche projet : 62,9% de l'APD totale est consacrée au financement des projets (voir Tableau 3.30 ANNEXE B).
- Six secteurs prioritaires : l'aide programme et aide sous forme de produits, le transport et l'entreposage, l'éducation, l'agriculture, la distribution d'eau et l'assainissement, et la santé (voir Tableau 3.31 ANNEXE B).

Cette augmentation de l'aide internationale constatée (en volume), est accompagnée d'une prolifération de projets et de programme de développement. Ce phénomène pose inévitablement le problème de sa capacité d'absorption. Ce terme désigne trois dimensions, à savoir<sup>5</sup> :

- La capacité d'un État à faire fonctionner de manière efficace ses institutions et ses procédures décisionnelles.
- Son aptitude à poursuivre l'élaboration et l'application des politiques retenues.
- Sa capacité à financer ces politiques de manière durable.

De façon générale, il est reconnu que l'aide internationale peut profondément modifier les recettes publiques, le niveau des investissements, l'épargne, etc. et ainsi avoir un impact sur la structure macroéconomique d'une nation.

Nous avons ainsi pu dresser un portrait des projets d'aide et programmes au développement en cours (voir ANNEXE E). On dénombre au total pour l'année 2006, 174 projets réalisés ou en cours de réalisation provenant de fonds étrangers. La plupart d'entre eux étant dans le domaine de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche (40 projets), de l'administration du personnel (36), des ressources naturelles (31), des transports (27), de la santé (20), de la gestion de l'économie (11), et enfin dans le

<sup>5</sup><http://www.touteurope.eu/fr/divers/toutes-les-questions-reponses/question-reponse/afficher/ficheqr/59/t//from/2606/quest/quest-ce-que-la-capacite-dabsorption-de-lue.html?cHash=8428a756f9>

domaine de la mise en valeur des ressources humaines (9). De plus, la DGCOOP a recensé en 2009, au total 204 ONG et associations (étrangères et burkinabè) œuvrant sur l'ensemble du territoire. Les montants déboursés, ainsi que cette prolifération du nombre de projets et d'acteurs nous permettent de conclure que le pays a une faible capacité d'absorption.

Cela peut s'expliquer par diverses raisons. Tout d'abord il semble que l'ensemble du système de prise de décisions du pays est tel qu'il retarderait les procédures de déblocage des fonds, et donc l'effectivité des différents projets. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur la capacité d'absorption, comme les multiples procédures des partenaires financiers, le cadre institutionnel et macroéconomique national, la multiplicité des donateurs, ou encore à la pluralité des objectifs poursuivis par ces derniers (croissance, droits de l'homme, bonne gouvernance, égalité des genres, etc.), c'est-à-dire à l'absence de coordination entre les bailleurs. Les deux critères, à savoir celui de D. Dollar sur la fiabilité des États et celui de J. Sachs sur le manque de développement des institutions pourraient en partie expliquer, d'une part cet intérêt croissant des bailleurs de fonds pour le pays, et d'autre part, la faiblesse de sa capacité d'absorption. Cependant, il apparaît difficile de tirer des conclusions définitives sur l'origine et les raisons précises de cette faible capacité d'absorption du Burkina.

Cette lacune fait en sorte que le pays doit assumer certains frais irrécupérables, bien que les niveaux d'exécution des différents mandats ne soient pas totalement atteints. Ces coûts sont afférents aux multiples rapports publiés, ainsi qu'aux interminables réunions. Le Burkina entre bien dans la théorie de David Roodman (2006) selon laquelle il existerait un seuil au-delà duquel l'aide ne serait plus efficace, et pourrait se révéler nuisible

#### **3.4.1.2 Situation dans le secteur de l'éducation (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007)**

Ce domaine regroupe toutes les informations en rapport avec les enseignements de base, secondaire et supérieur, ainsi que les formations professionnelles et techniques. La politique du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ainsi que les objectifs de développement du millénaire (OMD) considèrent ce secteur comme prioritaire.

En 2005, l'aide totale consacrée au secteur de la Mise en valeur des ressources humaines (d'après la Classification PNUD/DCAS) était de 57,97 millions de dollars US. Elle a augmenté l'année suivante de 38,8% pour atteindre 80,31 millions de dollars US. En

2007, cette croissance s'accélère (hausse de 41,29%) et passe à 115,2 millions de dollars US. En d'autres termes, cela correspond à 13,4% de l'aide publique au développement totale de 2007.

Ci-dessous, un tableau illustrant la situation qui prévalait en 2007 :

**Tableau 3.8 : Principales caractéristiques du secteur de l'éducation en 2007**

Éducation	Montant (en millions de \$US)	En % de l'APD totale
<b>Total du secteur</b>	<b>115,42</b>	<b>13,4</b>
<b>Sous-secteur</b>		<b>En % de l'APD du secteur</b>
Enseignement primaire	74,01	64,12
Non attribué	27,64	23,95
Enseignement secondaire	7,06	6,12
Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes	1,58	1,37
Formation professionnelle	1,44	1,24
Enseignement supérieur	1,24	1,07
<b>Répartition par type d'aide</b>		<b>En % de l'APD du secteur</b>
Aide projet	62,67	54,30
Fonds communs et/ou CAST	52,75	45,70
<b>Principaux bailleurs :</b>		<b>En % de l'APD du secteur</b>
Pays-Bas	27,20	23,57
Banque Mondiale	14,67	12,71
États-Unis	12,90	11,18
Plan Burkina	12,10	10,48
Canada	11,70	10,14
Japon	7,44	6,44
France	7,11	6,16

Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

On constate que le sous-secteur de l'enseignement primaire est celui qui a reçu le plus d'aide (65,20% de l'APD du secteur), suivi de l'enseignement secondaire (6,20% de l'APD du secteur), et de l'enseignement supérieur (1,1% de l'APD du secteur). De plus, 54,3% des aides accordées à ce secteur proviennent des aides-projets, contre 45,7% pour les Fonds communs. Et les cinq principaux pourvoyeurs de cette aide sont les Pays-Bas,

la Banque Mondiale, les États-Unis, Plan Burkina, et le Canada.

**Tableau 3.9 : Résumé des déboursements de l'aide extérieure dans le secteur de la « mise en valeur des ressources humaines » de 2002 à 2006 (en milliers de dollars US)**

	2002	2003	2004	2005	2006
Politiques et planification sectorielle	17010	13234	21342	19989	17811
Enseignement primaire	15213	15130	15535	24530	41650
Enseignement secondaire	7397	6653	10463	390	9511
Enseignement supérieur	2084	2761	698	593	722
Enseignement et formation techniques et commerciaux	2120	3020	2301	3733	1604
Éducation extra scolaire	4774	6866	5406	6634	9017
<b>total</b>	<b>48598</b>	<b>47664</b>	<b>55745</b>	<b>57869</b>	<b>80315</b>

Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

**Tableau 3.10 : Résumé des variations des déboursements de l'aide extérieure dans le secteur de la « mise en valeur des ressources humaines » de 2002 à 2006 (en %)**

	Variation 2002-2003	Variation 2003-2004	Variation 2004-2005	Variation 2005-2006
Politiques et planification sectorielle	-22	61,3	-6,3	-10,9
Enseignement primaire	-0,5	2,7	57,9	69,8
Enseignement secondaire	-10,1	57,3	-77,2	297,2
Enseignement supérieur	32,5	-74,7	-15	21,8
Enseignement et formation techniques et commerciaux	42,5	-23,8	62,2	-57
Éducation extra scolaire	43,8	-21,3	22,7	35,9
<b>Total</b>	<b>-1,9</b>	<b>17</b>	<b>3,8</b>	<b>38,8</b>

Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

De prime abord, on peut dire que l'année 2004 constitue une période déterminante dans la mesure où le taux de croissance des déboursements de l'aide extérieure redevient positif (17%). Cette augmentation peut être expliquée par l'importante croissance des déboursements destinés aux politiques et planification sectorielles (61,3%), ainsi qu'à l'enseignement secondaire (57,3%), et cela, en dépit d'une baisse de 74,7% observée dans l'enseignement supérieur, d'une baisse de 23,8% dans l'enseignement et la formation technique et commerciale, et d'une baisse de 21,3% dans l'éducation extra scolaire

(Rapport sur la coopération pour le développement 2007). L'année 2003 quant à elle, a été peu « fructueuse » avec une baisse totale de 1,9% des déboursements. En 2005, on assiste à un ralentissement de cette croissance, qui augmente seulement de 3,8% par rapport à 2004. C'est au cours de cette période qu'un accent particulier sera consenti à l'enseignement primaire (hausse de 57,9%), et dans l'enseignement et la formation technique et commerciale avec une augmentation de 62,2%(Rapport sur la coopération pour le développement 2007).

L'année 2006 est celle qui a connu la plus forte augmentation (38,8%) en termes de déboursement de l'aide extérieur dans ce secteur, principalement à cause de la forte croissance observée dans le secteur secondaire (hausse de 297%), primaire (69,8%), et supérieur (31,38%), et de l'éducation extra scolaire (35,9%), et cela malgré une baisse de 57% constatée dans l'enseignement et la formation technique et commerciale, et d'une baisse de 10,9% pour les politiques et la planification sectorielles (Rapport sur la coopération pour le développement 2007).

Le tableau ci-dessous nous donne des informations sur les principaux bailleurs de secteur de l'éducation en 2007 et le montant de leurs versements effectifs.

**Tableau 3.11 : Résumé des déboursements effectifs de l'aide dans le secteur « éducation et formation » en 2007 (en milliers de \$US)**

Donateurs	Versements effectifs en 2007
Autriche	728,82
Banque Africaine de Développement	1 415,05
Banque Islamique de Développement	1 724, 79
Banque Mondiale	14 670,00
Belgique	932,57
Canada	11 699,95
Commission Européenne	1 784,21
Danemark	4 710,36
Fonds OPEP	290,45
France	7 947,83
Italie	113,97
Japon	7 437,80
Luxembourg	1 233,81
Nations-Unies	4 521,86
ONG Internationales	12 098,75
Pays-Bas	27 170,93
Suisse	3 865,49
Suède	3 531,89
Luxembourg	12 900,00
Total	118832,53

Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

### **3.5 Les politiques et plans sectoriels du Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)**

#### **3.5.1 Lettre de Politique Éducative et l'Éducation Pour Tous (EPT)**

Les politiques de « La lettre de Politique Éducative » ainsi que celle de « l'Éducation Pour Tous (EPT) » fixent les objectifs de développement du secteur de l'éducation et déterminent les besoins éducatif du pays (voir ANNEXE D pour les objectifs détaillés).

#### **3.5.2 Programme Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB)**

##### **a- Concept (MEBA, 2007-2009 et site internet MEBA)**

Le PDDEB représente la principale politique sectorielle dans le secteur de l'éducation, et couvre la période allant de 2001 à 2010. Ce plan a une gestion axée sur les résultats et favorise une « approche programme ». L'élaboration de ce programme répond à un certain nombre de besoins. On peut notamment citer : l'approfondissement du leadership à tous les niveaux, le renforcement des compétences locales (en vue d'un réel transfert de compétences), la participation effective des populations bénéficiaires dans la mise en œuvre des actions de développement (planification-exécution-suivi/évaluation), ou encore l'imputabilité de l'atteinte des objectifs aux pays bénéficiaires. De plus, son élaboration a nécessité une approche participative impliquant notamment autant d'experts internationaux que nationaux. Le PDDEB vise six objectifs principaux, qui sont (MEBA, 2007) :

1-D'atteindre en 2010 un taux de scolarisation de l'ordre de 70%, avec un effort particulier en faveur des filles et des zones rurales les plus défavorisées.

2-D'atteindre en 2010 un taux d'alphabétisation de l'ordre de 40% par le développement et la diversification d'actions d'alphabétisation.

3-De diversifier les formules d'éducation de base, telles que les écoles satellites, les centres d'éducation de base non formelle, les centres « d'alphabétisation des petits », les écoles franco-arabes.

4-D'améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base par la formation des personnels d'enseignement et d'encadrement, l'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage, la mise en place des projets d'écoles et un contrôle

permanent de la qualité.

5-De diversifier les actions de post-alphabétisation en langues nationales et en français pour mieux assurer la formation-information des alphabétisés et créer un environnement de personnes lettrées, propice au développement de l'éducation de base.

6-De renforcer les capacités de pilotage et de gestion du MEBA par la formation des personnels, le développement de l'information et de la recherche appliquée, la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi/évaluation des projets et programmes.

**b- Stratégies de mise en œuvre (MEBA, 2007-2009 et site internet MEBA)**

En suivant la politique de décentralisation menée par le pays, le PDDEB est exécuté sur la base de plans d'action provinciaux rédigés annuellement. Ces plans ont été élaborés une fois de plus en concertation avec toutes les parties prenantes à l'échelle provinciale, et prennent en considération tous les besoins éducatifs de base (MEBA, 2007).

La première des quatre phases du PDDEB d'une durée de quatre années, au départ prévue pour la période 2001-2005, a été repoussée à la période 2002-2006. Cette phase vise à atteindre plusieurs objectifs précis (MEBA, 2007), tels que :

-L'accroissement du taux de scolarisation de 42% en 2001, à 56% en 2006.

-L'augmentation du taux d'alphabétisation de 22% à 32%.

-L'augmentation le taux d'inscription en classe de CPI de 43% à 61%.

-L'amélioration du taux d'achèvement des élèves du primaire (c'est-à-dire ceux qui finissent leurs études primaires) de 58% à 67%.

-L'amélioration du taux de promotion, passant ainsi de 83% à 85%.

-La construction de 3180 nouvelles salles de classe et des logements de maîtres.

-La construction de 200 salles à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso au profit des promoteurs de l'enseignement privé.

-L'impression et la distribution de 4,5 millions de livres aux élèves des écoles privées et

publiques, ainsi que la fourniture de 4500 lots de livres de référence.

-la production de 88 000 guides pédagogiques, destinés aux enseignants.

Au cours de cette première phase, trois principaux axes sont privilégiés (MEBA, 2007), à savoir :

1- l'Accès : cet aspect comporte quatre sous-composantes : la construction ou la réhabilitation d'écoles, l'éducation des filles, l'alphabétisation des adultes, et les besoins d'éducation spécifiques pour les enfants déscolarisés.

2- La qualité : il s'agit ici de reformer les curricula, et de développer certains aspects comme la formation initiale et continue, le matériel pédagogique, l'évaluation des connaissances, l'éducation de la petite enfance, mais aussi la nutrition et la santé, la lutte contre le VIH Sida, et les « Projets Écoles de Qualité » (PEQ).

3- Le renforcement des capacités : en d'autres termes, cela équivaut à accentuer les efforts dans : le développement des systèmes, la formation, l'étude et l'organisation des méthodes, les ressources matérielles, et le renforcement des capacités de certaines cellules.

Les tableaux 3.32, 3.33 et 3.34 (ANNEXE B) montrent les principaux indicateurs concernant le financement de ce programme (bailleurs, fonds alloués par composante,...).

### 3.5.2.1 Alphabétisation et éducation formelle

Le tableau suivant indique le nombre de nouvelles inscriptions entre 2001 et 2004 en classe de CP1 pour les 13 régions du pays.

**Tableau 3.12 : Bilan des activités provisoires (il manque les données de quelques circonscriptions) en ce qui concerne les nouvelles inscriptions en classe de CP1 parvenu à la Direction générale de l’alphabétisation de base au 10 novembre 2004**

Régions	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Boucle du Mouhoun	11509	8440	19949	13141	10022	23163	15071	13623	28694
Cascades	3432	2486	5918	4095	3022	7117	4924	4081	9005
Centre	13753	13042	26795	14538	14101	28639	20939	16612	37551
Centre-Est	8302	6101	14403	9534	6785	16319	12007	9987	21994
Centre-Nord	8913	5483	14396	10204	6375	16579	12639	9406	22045
Centre-Ouest	9901	7318	17219	12643	8873	21516	15699	13056	28755
Centre-Sud	5345	3996	9341	6051	4678	10729	7564	7653	15217
Est	5341	3 867	9 298	7999	5447	13446	8975	6908	15883
Hauts-Bassins	11671	8 786	20457	13259	9913	23172	18573	15587	34160
Nord	12360	7 214	19574	13845	8546	22391	13104	9317	22421
Plateau Central	5218	3 678	8894	7673	5003	12676	7605	6515	14120
Sahel	4331	3 205	7536	4948	3800	8748	7122	5530	12652

Région	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Sud-ouest	6197	4 190	10387	4963	3416	8379	7042	6325	13367
<b>BURKINA FASO</b>	<b>106363</b>	<b>77806</b>	<b>184167</b>	<b>122893</b>	<b>89981</b>	<b>212874</b>	<b>151264</b>	<b>124600</b>	<b>275864</b>

Source : <http://www.meba.gov.bf/SiteMeba/plans/pddeb.html>

On constate après lecture de ce tableau que la rentrée scolaire 2003-2004 a connu la plus forte croissance en termes d'inscriptions en classe de CP1. En effet, entre la rentrée 2002-2003 et celle de 2003-2004, on note une augmentation de 29,59% d'élèves inscrits (on passe de 212 874 à 275 864 élèves). Pour cette même rentrée scolaire, la part des filles inscrite au CP1 est de 45,17% et celui des garçons de 54,83%. Donc l'objectif de 50% de filles et de 50% de garçons est presque atteint à ce stade.

De plus pour l'année scolaire 2002-2003, on a relevé une diminution du taux de redoublement et d'abandon, ainsi qu'une hausse des taux de promotion. Les résultats de l'examen du Cours Élémentaire Primaire (CEP) ont dépassé les 70% de réussite (objectif qui devait être atteint en 2011 à la fin du PDDEB).

### 3.5.2.2 Alphabétisation et éducation non formelle

Au titre d'autres engagements internationaux, le Burkina Faso a été sélectionné en mars 2003 pour l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée en faveur de l'éducation pour tous (IMOA-EPT ou Initiative « Fast Track ». L'objectif de ce programme étant d'assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2015<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> <http://www.unicef.org/french/mdg/education.html>

### 3.6 Résultats de la Phase I du PDDEB : éducation formelle (MEBA, 2009)

#### 3.6.1 Composante : Accès

##### 3.6.1.1 Indicateurs de résultats

Le tableau suivant nous donne les principales indications sur la première composante (Accès) du PDDEB de 2000 à 2006.

**Tableau 3.13 : Les indicateurs de résultats de la composante Accès de la phase I du PDDEB (éducation formelle)**

Indicateurs/Années	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
<b>Nouveaux inscrits au CP1 au niveau national</b>	<b>172162</b>	<b>184167</b>	<b>212874</b>	<b>271920</b>	<b>295426</b>	<b>305954</b>
% des filles inscrites au CP1 au niveau national	41,87	42,25	42,27	45,84	45,05	45,08
Nouveaux inscrits au CP1 dans les 20 provinces prioritaires	44 242	51 743	65 311	81 011	90 288	97 399
% des filles inscrites au CP1 Dans les 20 provinces prioritaires	37,8	40,57	40,60	45,33	44,82	44,63
<b>Taux d'admission national</b>	<b>38,63</b>	<b>40,33</b>	<b>52,95</b>	<b>66,25</b>	<b>69,96</b>	<b>70,07</b>
Taux d'admission 20 provinces prioritaires	30,84	35,19	43,53	52,43	57,00	60,00
Taux d'admission filles 20 provinces prioritaires	-	24,8	36,1	48,52	52,10	54,6
<b>Taux brut de scolarisation</b>	<b>42,71</b>	<b>43,43</b>	<b>47,54</b>	<b>52,24</b>	<b>56,84</b>	<b>60,70</b>
Taux brut de scolarisation 20 provinces prioritaires	28,42	28,49	32,87	37,96	42,19	46,7
Taux de scolarisation filles 20 provinces prioritaires	-	22,8	26,7	32,04	36,7	41,5
Indice de parité garçons/filles	-	-	-	0,800	0,810	0,793
Effectifs totaux élèves	901291	938238	1102150	1139512	1270837	1390571
% des filles au niveau national	41,28	41,49	38,7	43,22	43,71	44,21
% du rural au niveau national	-	58,67	60,84	62,93	65,05	66,68

Indicateurs/Années	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
% des filles dans le rural	-	37,89	38,61	40,48	41,37	42,1
Effectifs d'élèves venant des zones rurales	-	550504	615776	717060	826721	-

Source : MEBA, 2009.

Ce tableau nous permet de faire les constats suivants (MEBA, 2009) :

-Tout d'abord, on en déduit une augmentation de la part des élèves venant des zones rurales par rapport aux villes. Cette part est passée de 58,67% (pour la période 2001-2002) à 66,68% (pour la période 2005-2006). Les actions dans ce sens doivent se poursuivre,

-Une légère diminution de la proportion des filles nouvellement inscrites durant la période 2003-2004 à 2005-2006, qui est passée de 45,84% à 45,08% au niveau national, et de 45,33% à 44,63% dans les 20 provinces prioritaires. Ce qui signifie que les politiques prises dans ce secteur doivent être renforcées sinon améliorées.

-Une progression significative des nouvelles inscriptions : elles sont passées de 271 920 élèves pour l'année scolaire 2003/2004 à 305 954 pour l'année scolaire 2005/2006. Soit une amélioration importante dans les 20 provinces (de 81 011 à 97 399 élèves) et un dépassement des nouvelles inscriptions prévues au niveau national (de l'ordre de 270 000 élèves).

-On remarque en plus de cela, une sensible amélioration du taux brut de scolarisation qui est passé de 42,71% en 2000-2001 à 60,7% en 2005-2006 au niveau national, tandis que dans les 20 provinces, ce taux est passé de 28,42% en 2000-2001 à 46,7% en 2005-2006. Il en est de même pour les taux d'admission : au niveau national, il est passé de 38,73% en 2000-2001 à 70,07% (estimation) en 2005-2006, tandis que dans les provinces, ce taux est passé de 30,84% en 2000-2001, à 60% en 2005-2006.

### 3.6.1.2 Indicateurs d'activités

Ci-dessous, les informations relatives à l'évolution des activités de la composante Accès du PDDEB de 2000 à 2006.

**Tableau 3.14 : Évolution globale des effectifs du personnel, du nombre d'infrastructures et d'équipements**

Indicateurs/Années	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
<b>Personnel</b>						
Recrutement de personnel enseignant	1950	3650	2550	3400	3000	-
Nombre total d'enseignants charges de cours	17294	18176	19740	21884	24350	<b>26598</b>
Nombre total d'enseignants	-	-	-	23347	26938	27545
<b>Infrastructures</b>						
Nombre d'écoles	5131	5389	5804	6266	6917	<b>7579</b>
Nombre de salles de classe	17 456	19252	20621	22330	24403	25313
% d'écoles ayant des latrines fonctionnelles	51,20	73,40	54,5	55,2	58,4	-
% d'écoles ayant de l'eau potable	50,90	51,40	38,10	33,5	36,2	-
Logements de maîtres	9749	10829	11918	12411	13101	-
<b>Équipements</b>						
Déficit en places assises dans les écoles	133041	102069	140879	174981	214667	-
Armoires	7579	7939	9119	-	11857	-
Tableaux	23063	24477	26775	-	33618	-
Chaises de maîtres	19438	20299	22089	-	26220	-
Bureaux de maîtres	17614	18196	19628	-	23167	-

Source : MEBA, 2009.

À la lecture de ce tableau, on note (MEBA, 2009) :

- Une baisse significative de la proportion des écoles dotées en eau potable : cette part a chuté de 14,7 points entre 2000-2001 et 2004-2005 (soit de 50,9% en 2000-2001 à 36,2% en 2004-2005). Cela peut être expliqué en partie par la priorité qu'accordent les autorités au besoin en bâtiments scolaires (au détriment de doter les écoles en eau potable).
- Un manque de places assises dans les écoles qui ne fait qu'augmenter avec le temps : le déficit était de 133 041 en 2000-2001, et a atteint 214 677 en 2004-2005.
- Une augmentation des équipements mobiliers (armoires, chaises de maîtres, tableaux)

variant entre 31,53% et 56,45% de manière générale. Toutefois, cet accroissement reste relatif et insuffisant.

-Des efforts consentis dans le recrutement de personnel : 1950 nouveaux enseignants en 2000-2001, 3650 en 2001-2002, et 3000 depuis 2004-2005).

-Une hausse importante du nombre d'écoles qui est passé en 2000-2001 de 5131 à 7579 en 2005-2006. Le nombre de salles de classe quant à lui est passé de 17 456 à 25313 pour la même période. Il en est de même pour les logements de maîtres qui sont passés de 9749 à 13101 entre 2000-2001 et 2004-2005. De la même manière, on observe un accroissement du pourcentage d'écoles ayant des latrines fonctionnelles : ce taux est passé de 51,2% en 2000-2001 à 58,4% en 2004-2005.

### 3.6.2 Composante : Qualité

#### 3.6.2.1 Indicateurs de résultats

Les résultats de la deuxième composante (qualité) du PDDEB de 2000 à 2006 sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 3.15 : Les indicateurs de résultats de la composante Qualité de la phase I du PDDEB (éducation formelle)**

Indicateurs de résultats/ Années		2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
<b>Taux de promotion (%)</b>							
Sous cycle CP	Garçons	81,2	79,8	83,4	85,4	85,6	84,7
	Filles	81,7	80,3	83,8	85,7	84,8	84,6
	Total	81,4	80,0	83,6	85,5	85,2	84,7
Sous cycle CE	Garçons	73,6	72,3	76,7	78,6	80,3	79,5
	Filles	75,6	74,3	78,2	80,8	82,2	81,7
	Total	74,4	73,1	77,3	79,5	81,1	80,4
CM1	Garçons	73,0	72,6	76,2	77,5	77,8	75,7
	Filles	71,0	71,8	74,8	76,9	77,6	75,4
	Total	72,2	72,3	75,6	77,3	77,7	75,6
<b>Taux de redoublement (%)</b>							
Sous cycle CP	Garçons	12,6	12,7	10,9	9,1	8,3	8,0
	Filles	12,4	12,7	10,6	8,9	7,6	7,7
	Total	12,5	12,7	10,8	9,0	8,0	7,9
Sous cycle CE	Garçons	16,9	17,0	15,2	14,2	13,4	12,9
	Filles	16,6	16,9	15,2	13,7	12,9	12,6
	Total	16,8	17,0	15,2	14,0	13,2	12,8
CM1	Garçons	17,6	17,9	16,0	15,2	13,9	14,6
	Filles	20,1	20,5	18,1	16,4	15,7	15,8
	Total	18,6	19,0	16,9	15,7	14,7	15,1

<b>Indicateurs de résultats/ Années</b>	<b>Genre</b>	<b>2000/01</b>	<b>2001/02</b>	<b>2002/03</b>	<b>2003/04</b>	<b>2004/05</b>	<b>2005/06</b>
CM2	Garçons	40,3	35,4	33,4	32,2	30,2	31,0
	Filles	43,6	37,2	35,8	34,5	32,2	33,4
	Total	41,6	36,1	34,4	33,1	31,1	32,1
Sous cycle CM	Garçons	29,1	27,0	25,1	24,0	22,3	22,8
	Filles	32,1	29,2	27,2	25,7	24,2	24,6
	Total	30,3	27,9	25,9	24,7	23,1	23,6
<b>% des redoublants</b>		<b>18,8</b>	<b>18,2</b>	<b>16,1</b>	<b>14,4</b>	<b>11,9</b>	<b>12,0</b>
<b>Taux d'abandon (%)</b>							
Sous cycle CP	Garçons	6,2	7,5	5,7	5,6	6,2	7,2
	Filles	5,9	7,0	5,5	5,5	7,6	7,8
	Total	6,1	7,3	5,6	5,5	6,8	7,5
Sous cycle CE	Garçons	9,6	10,6	8,1	7,2	6,3	7,5
	Filles	7,8	8,8	6,5	5,5	4,9	5,7
	Total	8,9	9,9	7,4	7,5	5,7	6,7
CM1	Garçons	9,4	9,5	7,8	7,3	8,2	9,7
	Filles	8,9	7,7	7,1	6,7	6,7	8,8
	Total	9,2	8,7	7,5	7,0	7,6	9,3
<b>Taux de succès au CEP</b>	Garçons	68,7	66,2	73,1	77,0	71,9	73,5
	Filles	57,6	58,8	66,1	69,6	65,4	65,5
	Total	62,3	62,9	70,0	73,7	69,0	69,9
<b>Taux d'achèvement</b>	Garçons	31,8	32,2	33,6	35,1	36,6	37,6
	Filles	22,4	23,6	25,7	27,3	28,7	30,4
	<b>Total</b>	<b>27,2</b>	<b>28,0</b>	<b>29,7</b>	<b>31,3</b>	<b>32,8</b>	<b>34,1</b>

Source : MEBA, 2009.

Parmi les signes encourageants du PDDEB, on remarque la baisse importante du taux de redoublement qui est passé de 18,8% en 2001-2002 à 12,0% en 2005-2006 (dépassement de l'objectif initial qui était de le réduire à un niveau de 15%). On note également que les garçons redoublent plus que les filles au CP et au CE, sauf au CM où l'on observe la situation inverse.

On peut citer dans la même logique la progression du taux de promotion pour chaque sous-cycle entre 2001-2002 et 2005-2006. Le taux de réussite au CEP a aussi cru : il est passé de 62,3% (57,6% pour les filles) à 69,9% (65,5% pour les filles) au cours de la même période, soit une hausse de 12% sur 5 ans.

On observe également une amélioration du taux d'achèvement qui est passé de 27,2% à 34,1% entre 2001 et 2006. Il serait judicieux de souligner que les filles ont connu une plus forte augmentation que les garçons en ce qui concerne cet indicateur.

Quant au taux d'abandon, il varie selon les niveaux scolaires choisis : il augmente au CP, diminue au CE, et est relativement stable au CM1. Mais il faut préciser que ce taux reste élevé dans les 20 provinces prioritaires (13,2% contre 7,3% au niveau national en 2005-2006).

D'autres indicateurs ont été considérés pour évaluer cette composante Qualité du PDDEB. Ils concernent notamment (MEBA, 2009) :

-Le ratio élève/maitre : selon les données recueillies par la DEP, ce ratio demeure stable de manière générale (autour de 52) entre 2001 et 2006. Toutefois il existe de grands écarts à la moyenne, certaines classes recevant plus de 100 élèves.

-La proportion des élèves sachant lire avec une certaine aisance : une étude réalisée en 2002 sur les acquis scolaires par la DEP montre que 45,4% des élèves ont obtenu une note égale ou supérieure à 5/10 en français à la fin de la classe de CP2. Cela contribue à renforcer les doutes de certains acteurs qui estiment que ce chiffre demeure faible.

### **3.6.2.2 Indicateurs d'activités (MEBA, 2009)**

-La mise en œuvre des Projets « écoles de qualité » (PEQ) : ces projets font partie des stratégies d'amélioration de la réussite scolaire. Cependant, ils prennent du temps à être mis sur pied et sont la plupart du temps intégrés ou perçus comme des sous-projets communautaires.

-La situation du personnel enseignant : on constate qu'il existe un lien entre les résultats escomptés du personnel et les conditions de vie et de travail des acteurs. Malheureusement, on remarque que cette dernière variable fait défaut de nos jours dans l'ensemble du pays.

-La formation des personnels : l'une des grandes innovations du PDDEB réside dans la réduction du temps de la formation initiale dans les ENEP (École nationale des enseignants du primaire). Toutefois, on observe que le principe de la formation continue n'est pas tout le temps appliqué, et aurait tendance à ne s'adresser qu'aux nouveaux enseignants. Cette formation continue des encadreurs pédagogiques se réalise exclusivement lors de conférences annuelles ayant une durée de 4 à 5 jours.

De plus, le système d'encadrement de proximité et de supervision rencontre des difficultés de mise en œuvre malgré le fait que les acteurs de terrain estiment qu'il est bien conçu et en dépit des moyens matériels engagés. Par ailleurs, les maîtres les plus qualifiés ne trouvent pas que les activités du GAP (Gender Achievement and Prospects in Education) soient appropriées car elles ont lieu une fois par mois et ne durent que

quelques heures. C'est pourquoi certains membres du personnel enseignant profitent plus de ces rencontres pour s'informer que pour se former.

-La production et la distribution de manuels et fournitures : ces deux activités font également parties des changements introduits par le PDDEB. La distribution gratuite de certaines fournitures scolaires aux filles et aux élèves de CP1 est une réalité sur le terrain, mais certaines écoles se considèrent encore comme « oubliées ». Cela peut être attribué en partie à la lenteur des procédures d'expédition du matériel.

En ce qui concerne la lecture, on peut dire que le ratio 1 livre pour 2 élèves a été atteint, mais un accent devrait être mis davantage pour les manuels de calcul et l'enrichissement des guides pédagogiques.

-Les actions en matière de santé et de nutrition : les activités relatives à ce domaine ne sont pas une réalité absolue sur le terrain. On remarque en effet, une diminution du nombre de cantines, ainsi qu'une légère baisse de la couverture des écoles en eau potable. Les avancées constatées dans ce domaine concernent le nombre de latrines fonctionnelles ainsi que l'électrification des écoles.

On note également qu'il existe dans certains établissements scolaires une expérience pilote de lutte contre le VIH/SIDA, grâce aux TIC (Technologies de l'information et de la communication).

### 3.6.3 Troisième Composante : Pilotage et Gestion financière

Le tableau 3.16 nous donne des précisions sur l'aspect financier du PDDEB de 2001 à 2006.

**Tableau 3.16 : Principaux résultats financiers obtenus (en millions de FCFA)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Budget de l'État	496469	571903	591644	688146	779337	882098
Budget MEBA	47796	61835	77222	87947	89397	98945
Dont PPTE	8583	8190	9380	8850	8425	6200
Dont financement extérieur	9398	21675	27754	34369	30978	26168
Part du budget du MEBA	9,6%	10,8%	13,1%	12,8%	11,5%	11,2%
Taux de croissance annuel du budget du MEBA	-	29,4%	24,9%	13,9%	1,6%	10,7%

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'exécution du budget MEBA (Ressources propres)	95,2%	97,7%	87,8%	89,3%	83%	95,7%
Taux d'exécution du budget investissement du MEBA (Ressources propres)	95,2%	97,7%	87,8%	97,9%	37,7%	61,2%
MEBA/ Fonctionnement	26727	27754	35394	40464	44218	56098
MEBA/ Investissement	21069	34081	41828	47482	45179	42847

Source : MEBA, 2009.

Ce tableau nous indique que malgré la priorité accordée au secteur de l'éducation, les allocations du MEBA sur ressources propres demeurent faibles et varient seulement entre 9,6% et 11,2% entre 2001 et 2006 (avec un pic en 2003 avec 13,1%). Sur le budget total du ministère en 2006, 57% sont consacrés aux dépenses courantes, contre 43% destinés aux investissements ou aux équipements.

On remarque aussi une évolution croissante du ratio des financements extérieurs, ce qui nous révèle que le cadre partenarial entre le Burkina et ses partenaires techniques et financiers a été satisfaisant de manière générale. Un effort particulier a été mis par ailleurs sur l'harmonisation des procédures avec l'ouverture du CAST (CAST-FSDEB : Compte d'affection spécial du trésor-fonds de soutien au développement de l'éducation de base).

Par ailleurs, il semble utile de préciser que les indicateurs de résultats et d'activité concernant l'éducation non formelle seront traités dans l'ANNEXE D.

### 3.6.4 Difficultés rencontrées au cours de la phase I du PDDEB

Au cours de la mise en œuvre de la première phase de ce programme, les acteurs ont rencontré certaines difficultés (MEBA, 2009) :

Tout d'abord, la décentralisation des pouvoirs de décision semble rendre plus difficile la gestion effective des ressources, tout comme la trop grande centralisation du suivi financier des investissements nuit au PDDEB. Ensuite, le suivi des financements manque de coordination, il est en effet réparti entre la DAF (Directions des affaires financières),

la DEP (direction des études et de la planification), et le SP-PDDEB (secrétariat permanent du PDDEB). On peut également mentionner les difficultés entraînées par la faible maîtrise des instruments de gestion, comme par exemple la planification ascendante de l'école à la DREBA (Direction Régionale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation). D'autres facteurs ont également entravé l'exécution du PDDEB, comme le problème d'ancrage institutionnel des comptables et techniciens en bâtiments de l'ex BPE (Bureau des projets éducation) dans les DPEBA (Direction Provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation); ou encore la lenteur dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles.

Pour ce qui concerne le volet suivi-évaluation, on peut noter une insuffisance du soutien du SP-PDDEB envers les institutions décentralisées. La principale raison mentionnée pour expliquer cela est la non fonctionnalité du réseau des DREPB pour la collecte des informations devant faciliter le suivi des objectifs du PDDEB.

Suite à la présentation du contexte national et de ces résultats, on se rend compte qu'en dépit des contraintes géographiques et du manque évident de ressources matérielles et financières, le Burkina Faso a réussi à devenir un partenaire crédible pour les grandes institutions financières internationales et les principaux bailleurs de fonds. Pour cela, le pays a mis en place un certain nombre d'institutions et de politiques appropriés pour accélérer et coordonner son processus de développement. Cet engagement a permis l'obtention de financements et des progrès certes modestes, mais notables, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

Mais pour bien saisir la portée et l'importance de ces avancées, il nous a semblé nécessaire d'aller au-delà du niveau institutionnel et nous intéresser à l'avis des personnes bénéficiaires des financements apportés par l'aide au développement. Nous nous sommes ainsi déplacés vers les populations bénéficiaires pour recueillir et analyser leurs impressions concernant l'utilité et les retombées de cette aide, et comment elle pouvait affecter concrètement leur vie.

## CHAPITRE IV

### PERSPECTIVE DES BENEFICIAIRES

Nous avons analysé l'aide et les politiques sectorielles burkinabè en matière d'éducation, notamment d'un point de vue quantitatif. Nous nous intéresserons directement à la perception des populations bénéficiaires de l'aide. Nous avons réalisé pour cela des focus group entre parents d'élèves. À des fins d'éclairage additionnel, un questionnaire a été adressé à un fonctionnaire du MEBA, ainsi qu'à une ONG locale. Les résultats de cette enquête seront présentés avant notre conclusion.

Il est à noter qu'au cours des focus group, les différents intervenants s'influencent en ce qui concerne leurs réponses. En effet, l'importance de la hiérarchie dans le groupe (poids de l'âge, poids culturel,...) serait susceptible de créer un biais dans les réponses. La dynamique du village sera alors affectée par ce « rapport de pouvoir » (Diallo, 2010). Toutefois, ce biais semble limité dans la mesure où les participants s'exprimaient librement sans aucune contrainte. Ce qui a favorisé une certaine convergence dans les opinions, voir un consensus.

#### **4.1 Résultats du focus group sur la perception des individus bénéficiaires de l'aide au Burkina Faso**

Ainsi, sur l'ensemble des trente deux personnes interrogées (voir la composition de l'échantillon dans le chapitre I consacré à la méthodologie) dans les quatre différents villages, on recense vingt deux cultivateurs (dont cinq occupent également des fonctions dans un milieu associatif), sept femmes au foyer, un éleveur (en même temps premier adjoint au maire de Komki-Ipala), un infirmier, et enfin une superviseure en alphabétisation (également active au sein d'une association).

Seulement neuf répondants sont alphabétisés, les autres ne savent donc ni lire ni écrire. C'est la raison pour laquelle nous avons eu recours à un traducteur à chacune de nos sorties, d'une part pour bien s'assurer de la compréhension des questions par les répondants, et d'autre part, pour s'assurer qu'on saisisse les bonnes informations dans leurs réponses.

#### 4.1.1 Perception selon le type de donateur

Le premier constat après la réalisation de ces entretiens, est l'absence d'informations relatives aux financements qu'ils ont reçus. Cela peut aussi bien concerner les initiateurs du projet dont ils ont bénéficié, l'identité du donateur, le début de la date de financement, le montant accordé, la durée et les procédures des négociations,...En effet, à chacune de ces questions, les réponses étaient très courtes approximatives. De nombreux répondants ont ainsi préféré ne pas nous avancer de chiffres par crainte de fournir des informations erronées. C'est dire que toutes les données relatives aux aspects techniques et financiers ne sont pas bien connues des bénéficiaires, sinon totalement ignorées pour un grand nombre de personnes.

Cela est très marqué dans les localités recevant des aides provenant de structures très formelles (BAD, PNUD) comme Bama et Komsilga. Et la plupart s'accordent pour dire que les négociations ainsi que l'attente des financements n'étaient pas des choses acquises, loin de là. En effet, il a fallu de multiples rencontres de concertation entre les différentes parties prenantes (relatives à la mise en place, au démarrage et à la gestion du projet), rendant le processus plus long et plus complexe.

Alors qu'on observe le contraire lorsque les donateurs ont une structure plus flexible et moins formelle (ONG, ville de Belfort), comme c'est le cas pour les localités de Komki Ipala et de Tanghin-Dassouri. En effet, Les populations sont mieux informées sur les démarches, les objectifs à atteindre, les projets réalisés et ainsi que ceux qui n'ont pu l'être,...Elles se sentent plus impliquées et concernées avec ce type de partenaires du fait de leur plus grande proximité. On peut en déduire que cette relation directe est considérée par les individus bénéficiaires comme plus efficace car elle engendrerait moins de lenteur dans les processus, et répondraient plus à leurs attentes.

On observe par ailleurs que le premier type de donateurs (organismes formels, institutions internationales) octroie plus de fonds que les autres, mais ils affichent des délais plus longs quant aux négociations, à la réalisation, et à la mise en place des projets, par rapport aux donateurs ayant une structure plus souple (ONG, municipalité).

Ces résultats nous permettent de constater l'absence de lien évident entre le montant de l'aide et la perception des bénéficiaires. De nombreuses critiques de l'aide pointent du doigt le fait que des sommes importantes sont injectées dans certains pays sans pour autant que les bénéficiaires en aient une appréciation positive. C'est en

effet la proximité du donateur avec les populations bénéficiaires qui semble être déterminantes pour elles.

#### 4.1.2 Perception des bénéficiaires sur les projets réalisés

Un autre élément important à souligner réside dans le fait que la majorité des répondants ont un faible niveau d'éducation et d'instruction. En effet, toutes les personnes ayant répondu ont affirmé vouloir faire des études (principalement en alphabétisation de base) s'ils en avaient la possibilité. Cette prise de conscience chez les populations rurales de l'importance de l'éducation sur le développement est bien réelle.

C'est pourquoi d'ailleurs, on a pu constater que tous les enfants en âge d'aller à l'école sont inscrits. Tous reconnaissent que l'éducation est un secteur à développer afin d'avoir des perspectives d'avenir prometteuses (perspectives familiales, professionnelles, etc.).

On peut rajouter à cette liste le fait que la majorité des répondants affirme avoir bénéficié d'autres infrastructures en plus de celles déjà prévues, généralement construites en même temps que le projet initial ou après. En effet, au-delà de la construction d'infrastructures scolaires, les populations ont également pu bénéficier de forages, d'aménagement des pistes, de développement d'activités commerciales (marché), d'électricité solaire (parfois), de latrines, ou encore d'installations sportives.

Toutes ces réalisations connexes permettent aux populations d'améliorer leur niveau de vie. Ainsi, la construction d'une école évite aux enfants de parcourir de longues distances. Ils reviendront le soir moins fatigués et seront plus aptes à étudier pour le lendemain. Il en est de même pour la construction d'un dispensaire. Le temps ainsi épargné pourrait contribuer à sauver de nombreuses vies.

Certains de ces projets connexes ont été mis en place avant l'ouverture des établissements scolaires ou sanitaires comme c'est le cas le plus souvent pour les forages, l'énergie solaire, les latrines, les équipements médicaux et éducatifs). Par contre, d'autres projets ont vu le jour après l'arrivée de l'école et des CSPS : aménagement de la route, barrage, gratuité des frais de scolarité,...

L'élément sans doute le plus apprécié demeure la mise en place des cantines

scolaires. Ainsi les parents, sont assurés que leurs enfants auront leurs trois repas quotidiens, auront moins de risque de souffrir de maladies nutritives, et auront assez de force pour les aider éventuellement dans les travaux champêtres. Cependant, certaines personnes se plaignent car cette gratuité n'est pas toujours respectée, faisant en sorte qu'ils doivent dépenser des sommes qu'ils considèrent relativement élevés, en particulier pour certaines fournitures scolaires, pour certains frais versés aux APE, ainsi que pour certains soins médicaux.

#### **4.1.3 Perception sur l'amélioration des conditions de vie (résultat des projets)**

À la question de savoir de quelle façon les infrastructures financées par l'extérieur affectent leur vie, les répondants ont cité :

- L'augmentation du niveau de scolarisation du village : grâce notamment à la construction de nouvelles salles de classe.
- L'augmentation de l'enthousiasme des enfants à aller s'instruire : apprendre de nouvelles choses.
- La gratuité : qui leur permet de réduire leurs dépenses, ainsi que de les réorienter si nécessaire.
- L'économie de temps et d'énergie : désormais les services (scolaires ou de santé) sont disponibles sur place. Il n'est plus nécessaire de parcourir de longues distances pour les obtenir.
- La plus grande visibilité du village : par rapport aux localités environnantes ne disposant pas de telles infrastructures. Ce qui favorise les rencontres et les échanges avec les villages voisins.
- Une meilleure information sur les épidémies : leur permettant de mieux se prémunir de certaines maladies.

Par ailleurs, tout le monde est tombé d'accord pour dire que leur entourage (qu'il soit direct ou indirect) profite également des projets. Les raisons les plus évoquées sont :

- La transmission et le partage des savoirs à ses connaissances : surtout du bouche à oreille), qu'ils soient des habitants des villages visités, ou des villages environnants. C'est pourquoi ils estiment que l'aide (par les réalisations dans les domaines scolaires et sanitaires) change leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs voisins.
- La création d'activités commerciales : leur permettant d'avoir des activités marchandes, donc une source de revenu supplémentaire.

- Un meilleur accès à l'éducation : du fait de la proximité de l'école. Il s'agit du premier objectif du PDDE.
- Un meilleur accès aux services de santé : du fait de la proximité du CSPS.

Les infrastructures que l'aide permet de construire changent donc considérablement les conditions de vie des personnes dans les localités concernées, et cela dans tous les domaines qui touchent à leur quotidien : l'éducation, les déplacements (pistes, routes), l'accès à la santé, la possibilité d'activités commerciales génératrices de revenus, etc. Il s'agit là d'éléments qui font une grande différence dans la vie de tous les jours des populations bénéficiaires. Nous avons aussi vu qu'au-delà des retombées directes, l'aide internationale permet une amélioration des conditions de vie à long terme.

#### **4.1.4 Perception des effets bénéfiques de l'aide**

De manière générale, tous les répondants affirment que les effets positifs de l'aide l'emportent sur les conséquences néfastes qu'elle pourrait entraîner. Parmi les effets bénéfiques de l'aide, les arguments qui reviennent le plus souvent sont :

- la hausse des opportunités d'emploi à l'avenir : étant donné le fait qu'ils auront un niveau d'instruction plus élevé, ils pourront postuler pour de meilleurs emplois, et pourront éventuellement aller chercher du travail dans de plus grandes villes. C'est pourquoi les répondants affirment qu'ils pourront mieux contrôler leur avenir en ayant un niveau d'éducation plus élevé.
- La gratuité ou la quasi gratuité : elle concerne aussi bien les frais de scolarité (ou la distribution de matériel et de fournitures scolaires) que certains coûts relatifs à certains soins (distribution de moustiquaires imprégnées, de médicaments, les campagnes de prévention, les campagnes de vaccination, etc.). Cette quasi gratuité facilite grandement les parents d'élèves, qui pourront ainsi réorienter leurs dépenses dans d'autres domaines tels que l'achat de semences ou d'engrais (pour les agriculteurs), l'achat de bétail (pour les éleveurs), etc. ou tout simplement faire des économies pour mieux faire face à certains désastres naturels (inondations, sécheresse, vents violents...).
- Le transfert de compétences : il s'agit ici d'un véritable transfert de savoir-faire, et de connaissances, de manière à ce qu'une fois les coopérants partis (c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant été mandatées pour mener à terme le projet en

question), les habitants puissent faire fonctionner et gérer eux-mêmes les installations qui ont été construites. Cet aspect a été souligné plusieurs fois et reste primordial aux yeux des individus bénéficiaires, qui estiment pouvoir ensuite s'approprier des projets, et en assumer la responsabilité.

-L'accent mis sur la scolarisation des filles : ce critère constitue un autre des objectifs majeurs du PDDEB, et les populations rurales l'ont bien compris également. Les jeunes filles ne s'occupent plus entièrement des tâches domestiques, mais elles fréquentent les mêmes écoles que les garçons, et peuvent également aspirer à un emploi dans le futur. Cela leur permettra d'acquérir une certaine indépendance (par rapport à leur famille ou à leur mari s'il y a lieu), et de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles si nécessaire. Il s'agit d'un progrès notable quand on sait l'importance de l'émancipation de la femme dans le développement d'un pays.

-La durabilité des infrastructures : fait en sorte que les habitants espèrent qu'elles pourront résister aux forces de la nature et que plusieurs générations pourront en bénéficier.

-L'amélioration du niveau de santé et du cadre de vie : grâce notamment aux meilleures informations dont ils disposent sur la prévention de certaines maladies et sur l'hygiène de vie, et aussi grâce au concours des cantines scolaires.

#### **4.1.5 Perception sur les inconvénients de l'aide**

Il faut toutefois souligner que les populations interrogées n'ont pas relevé que des aspects profitables de cette aide. Certains ont avancé certains arguments en sa défaveur, tels que :

-Le manque d'implication des populations locales dans la conception et la réalisation des projets : en particulier lorsque les donateurs ont une structure plus formelle et plus rigide. Certains bénéficiaires font la remarque qu'ils sont rarement associés à la conception des projets. C'est la raison pour laquelle ils estiment que leurs attentes ne sont pas tout le temps prises en compte. Ce facteur pourrait contribuer à créer un sentiment d'insatisfaction auprès des habitants, et ainsi ne pas se sentir concernés, en dépit des efforts des acteurs impliqués. On constate que dans ce genre de situation, la contribution des habitants est très faible.

-Le déplacement de populations : qui est une résultante directe du manque de consultation des habitants. On a parfois assisté à des cas où des villageois sont obligés d'abandonner certaines de leurs terres agricoles (héritées souvent depuis des

génération) ou de quitter leur maison lorsque des projets doivent avoir lieu sur lesdites parcelles ou aux alentours. Ces situations sont regrettables et ne favorisent pas une bonne collaboration entre les populations locales et les réalisateurs des projets.

-Le manque de personnel éducatif et sanitaire, ainsi que ce qui a trait à leur formation : la plupart des habitants des localités visitées déplorent systématiquement le nombre insuffisant du personnel. Au regard du nombre croissant des élèves en classes primaires, la pédagogie des instituteurs est parfois remise en question. La situation est similaire dans les CSPS, où on note un important manque de d'infirmier, de spécialistes, de personnel féminin (certaines patientes n'acceptent parfois de se faire consulter que par une femme)...Par ailleurs, les personnes interrogées n'ont pas hésité à nous raconter certaines anecdotes afin qu'on porte plus d'attention à la formation du personnel.

-La petite taille des classes : c'est le résultat de la hausse constante des demandes d'inscription dans les différentes classes primaires. Les conditions d'apprentissage qui en découlent pourront donc être affectées de manière négative.

-La persistance du nombre d'élèves redoublants : les parents d'élèves ont parfois exprimés des inquiétudes à ce sujet, et ne parviennent pas à en trouver les causes. Cependant, on pourrait l'expliquer par le nombre trop élevé du ratio instituteur/élèves ou encore par la formation même des instituteurs.

#### **4.1.6 Propositions pour bonifier les projets**

Pour ce qui est des recommandations promulguées par les bénéficiaires dans le but d'améliorer leur niveau de vie et de leur permettre de mieux satisfaire leurs attentes, on peut citer :

-Le recrutement massif de personnel : afin de pouvoir combler l'important déficit qui existe et de répondre à l'augmentation des demandeurs de ces services (éducation et santé). Les différents participants souhaiteraient d'ailleurs qu'on ait davantage recours à de la main d'œuvre locale (provenant des localités retenues) pour pouvoir créer plus d'emplois.

-L'amélioration de la formation du personnel : afin que les prestations offertes soient de qualité (deuxième des trois objectifs du PDDEB).

-la construction de plus d'infrastructures scolaires et sanitaires : en donnant une priorité aux logements destinés aux personnels enseignants et soignants.

- L'accroissement des fonds accordés : c'est le principal enjeu. Étant donné que sans apport financier, les projets d'aides auront du mal à voir le jour. L'ensemble des répondants réclame plus de fonds dans l'objectif de réaliser plus d'infrastructures.
- La multiplication des projets connexes : dans le but de sortir de l'isolement dans lequel les habitants de ses régions reculées se retrouvent, comme par exemple l'installation de lignes téléphoniques, ou encore une meilleure couverture en électricité et en moyens de transport.
- Plus d'implication des populations : pour qu'elles puissent pleinement contribuer aux différents projets d'aide (en cours ou à venir) et se les approprier pleinement.
- L'accent sur l'attractivité des provinces : pour appuyer les politiques de décentralisation en cours, et inciter les fonctionnaires (instituteurs et infirmiers d'État) à venir travailler en milieu rural.

Un autre aspect auquel il faudrait porter une attention particulière, concerne la perception des bénéficiaires sur leurs implications et leurs bonifications dans les projets. La majorité a répondu qu'ils étaient les initiateurs des projets (écoles, et projets connexes) lorsque les donateurs étaient « petits » (bailleurs bilatéraux), tandis que leurs rôles étaient moindres lorsqu'il s'agissait de donateurs plus grands (bailleurs multilatéraux). Dans ce dernier cas de figure, ils mettent en évidence l'intervention d'un autre acteur : l'État. Les personnes interviewées ont le sentiment que ce dernier est plus présent que lorsque les donateurs sont plus petits.

Cette relation privilégiée pourrait être une source de tension entre l'État et ces derniers, dans la mesure où le premier acteur pourrait interpréter cette bonne entente comme une immixtion de l'étranger dans ses politiques nationales (ingérence), du fait de sa faible implication.

Par ailleurs, les individus bénéficiaires parviennent plus à distinguer les objectifs qui ont été réalisés de ceux qui ne l'ont pas été lorsque le projet est défini dans un cadre bilatéral. Ils trouvent également qu'il y existe une meilleure circulation de l'information lorsqu'on a affaire à des partenaires bilatéraux par rapport aux bailleurs multilatéraux.

#### **4.2 Résultat du questionnaire sur la perception d'un fonctionnaire du MEBA de l'aide au Burkina Faso**

Une enquête a par ailleurs été adressée à :

- Un fonctionnaire du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation à

Ouagadougou.

Ce dernier nous laisse savoir que le PEDDEB est financé depuis 2000, et que le ministère reçoit des appuis extérieurs depuis 1978. De plus, il nous apprend que c'est la composante Accès (du PDDEB) qui englouti le plus de ressources, suivi de la composante Qualité, et finalement de la composante gestion et pilotage.

Il confirme la structure publique (à savoir la DGCOOP) du Ministère des finances qui s'occupe des négociations avec les bailleurs de fonds (et déplore les lenteurs des démarches administratives qui y sont associées), ainsi que la prise de conscience des populations rurales de l'importance de la scolarisation des enfants.

Par ailleurs, il assure que les ressources propres du pays ne lui permettront pas d'atteindre ses objectifs de développement sans une contribution extérieure significative. Pour lui, l'aide est positive si elle permet de faire décoller une composante cruciale qui est le secteur privé, ainsi que si elle permet de mener des politiques structurelles à long terme.

Il énonce également des risques réels des effets néfastes de l'aide, tels que laxisme des États, ou le manque de partage des connaissances,...qui pourrait se révéler désastreux sur l'économie d'une nation. Il préconise ainsi une hausse des flux d'aide et un strict respect des engagements des pays donateurs (déclaration de Paris en 2005, déclaration de Rome en 2003) pour l'avenir, mais affiche tout de même un certain pessimisme quant à la conjoncture économique future.

On peut retenir de cet entretien que les finances de l'État burkinabè, malgré les efforts consentis, ne permettront pas à elles seules d'améliorer sensiblement la situation dans le domaine de l'éducation. Pour lui, les financements des partenaires extérieurs sont donc indispensables pour que le Burkina atteigne ses objectifs de développement.

Cet entretien a révélé donc, d'une part la dépendance de l'Etat burkinabé à l'égard de l'aide internationale, et d'autre part l'importance qu'a cette aide pour que ce pays puisse atteindre ses objectifs en matière de développement. Sans ces financements, on peut supposer que qu'on assisterait probablement à une absence de progrès ou même à une dégradation des conditions de vie dans de nombreuses localités. C'est pourquoi on peut souligner que l'aide internationale peut faire une grande différence dans la mesure où on peut dire que sans elle, la situation serait moins bonne. L'aide a ainsi paradoxalement pour but de permettre au pays et aux localités qui en bénéficient de pouvoir s'en passer

sur le long terme.

#### **4.3 Résultat du questionnaire sur la perception d'une ONG de l'aide au Burkina Faso**

ONG basée à Bobo-Dioulasso (360 km au Sud-ouest de Ouagadougou). Questionnaire ayant été renvoyé par courrier, car n'étant plus présent dans le pays.

L'ONG REV+ reçoit des financements extérieurs de la part du PAM et de Solidarité Sida (France), en plus des appuis nationaux. Les domaines nécessitant le plus de fonds sont respectivement : les ressources humaines, la prévention, l'accompagnement psychosocial, la prise en charge médicale, et le soutien alimentaire.

Le côté le plus important à leurs yeux reste l'accès à l'information. En participant aux campagnes de prévention, les habitants sont mieux informés sur les pratiques à éviter pour ne pas attraper certaines maladies, et sont mieux instruits sur les possibilités de prise en charge et d'un panel de services à leur disposition. Avec ces informations, les populations rurales sont en mesure de les transmettre à leurs proches leurs savoirs, et ainsi de suite. Le phénomène d'indexation et de mise à l'écart de personnes vivant avec le virus VIH a radicalement diminué dans la commune où l'ONG opère.

Elle considère aussi qu'en l'absence de ces dons extérieurs, l'amélioration du niveau de santé (donc du niveau de vie) des habitants serait une tâche beaucoup plus ardue. L'aide est perçue comme positive seulement lorsqu'elle prend en compte les besoins des populations locales, mais aussi lorsqu'elle est s'adresse directement aux cibles, réduisant ainsi le nombre d'intermédiaires potentiels.

Cependant, l'association reproche le manque de prise en compte de certaines réalités du terrain lors de l'attribution des montants, ce qui entrave parfois leur mission, ou encore de l'absence de consultation des populations (et des membres et l'association) pour la conception des projets. Elle met en garde aussi contre certains effets pervers que l'aide pourrait entraîner : comme des liens de dépendance, une trop courte échéance pour les remboursements, les intérêts cachés de certains États, et surtout les intérêts élevés sur les prêts accordés...).

Comme nous venons de le voir, les responsables de cette ONG soulignent également l'importance des appuis financiers extérieurs pour permettre des progrès dans le domaine

de la santé. Concernant l'utilisation de l'aide, ils mettent l'accent sur le volet accès à l'information, qui est crucial à leurs yeux, et la nécessité de réduire les intermédiaires afin de mieux cibler les projets financés pour qu'ils correspondent entièrement aux besoins des populations bénéficiaires.

De manière générale, il ressort également des focus group et des questionnaires que l'aide peut avoir plus d'impact lorsque les populations bénéficiaires se sentent impliquées. Et pour cela, il faut que le projet financé par l'aide corresponde vraiment aux besoins de la localité en question et que ses habitants soient impliqués et concernés dans sa réalisation. C'est réellement dans ce cas de figure, quand les populations bénéficiaires s'approprient un projet, que l'on peut dire qu'elles contribuent à bonifier un projet de développement, et que les chances de réussite de ce projet sont maximisées.

On peut donc retenir plusieurs points concernant la perception des individus bénéficiaires de l'aide :

- Tout d'abord, les personnes interrogées considèrent que les aides reçues, quelle que soit leur origine, permettent une amélioration du niveau de vie et d'éducation dans leur localité. L'aide permet la construction de nouvelles infrastructures (écoles, salles de classes, cantines, dispensaires de santé...), ainsi que la fourniture d'équipements dans le domaine de l'éducation et de la santé. L'aide a donc un impact clairement positif dans leur localité pour les personnes interrogées, même si elle n'est pas toujours jugée suffisante quantitativement et qualitativement.
- Ensuite, un certain nombre de personnes soulignent les retombées indirectes de l'aide comme la construction de routes, de nouvelles opportunités commerciales, des revenus supplémentaires et une amélioration du niveau de vie, d'éducation et un transfert de compétences.
- Enfin, il ressort clairement des entretiens qu'il existe une différence de perception selon la provenance de l'aide. En effet, pour les populations bénéficiaires, les projets financés par des « acteurs de proximité » comme les ONG ou dans le cadre de jumelages avec d'autres communes, sont ceux qui répondent plus concrètement avec leurs attentes et leurs besoins et où ils se sentent le plus impliqués dans leur réalisation. Dans le cas des bailleurs institutionnels, les populations bénéficiaires ne se sentent pas autant concernées et ont parfois du mal à comprendre leur finalité, du fait des nombreux intermédiaires qui existent.

Pour résumer, à travers cette enquête sur la perception des bénéficiaires, nous avons pu établir les effets positifs (directs et indirects) et concrets que l'aide peut avoir en matière d'amélioration des conditions de vie et de développement. Pour un pays comme le Burkina, les montants alloués sont cruciaux dans la mesure où sans cette aide, beaucoup, voire la plupart des projets dans les communautés défavorisées ne se feraient pas. L'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé seraient ainsi compromis pour un nombre important de personnes, c'est à ce niveau que l'aide fait une grande différence.

Nous avons aussi vu que plus un projet d'aide est adopté, compris et intégré par les populations locales, plus le projet est apprécié par les bénéficiaires et plus il a de chances de réussir sur le long terme. C'est de cette manière qu'ils atteindront un des objectifs de la Déclaration de Paris, à savoir l'appropriation du projet par les populations bénéficiaires.

## CONCLUSION

Le profil de la vulnérabilité (chapitre 3.2) du pays nous montre comment le facteur géographique pourrait expliquer les lenteurs de développement du Burkina. Cependant, après l'analyse du secteur de l'éducation, on s'aperçoit qu'en dépit de tous ces obstacles naturels, les autorités ont enregistré des progrès, grâce notamment au PDDEB, qui prendra fin à la fin de cette année. À titre de rappel, ci-dessous une brève description de la situation qui prévalait en 2006-2007 pour certains indicateurs :

**Tableau 5.38 : Situation de l'éducation en 2006 et 2007**

Désignation	Réalizations		Objectifs
	2006	2007	
Taux brut de scolarisation au primaire	66,50%	72,06%	68,3%
Dont filles	61,17%	64,8%	64,6%
Taux brut d'admission en CP1	78,3%	84,7%	77%
Dont filles	73,2%	79,1%	75,78%
Taux d'achèvement au primaire	36,4%	41,1%	40,1%
Dont filles	32,4%	35%	-
Taux d'alphabétisation des adultes	Non renseigné	28,3%	Non renseigné
Ratio élèves/maitre	52	55,3	Non renseigné
Ratio livre de calcul/élève	0,74	0,94	Non renseigné
Ratio livre de lecture/élève	0,63	0,92	Non renseigné

Source : Bilan de mise en œuvre du PAP, 2007.

En matière d'éducation, on constate donc que les objectifs ont été atteints lorsqu'ils ont été fixés. Ces progrès ont en grande partie été possibles grâce à un programme d'initiative publique, en l'occurrence le PDDEB. Malgré l'absence de corrélation directe entre les flux d'aide et les indicateurs d'amélioration du niveau d'éducation, on peut affirmer que sans ces appuis financiers extérieurs, les pouvoirs publics seraient parvenus difficilement à atteindre les objectifs établis. L'aide internationale contribue donc indirectement à développer le secteur éducatif, par les efforts consentis à travers le PDDEB. À la question

de savoir si l'aide a un impact sur le secteur de l'éducation, on peut répondre par l'affirmative. En revanche, l'analyse quantitative (avec le logiciel SPSS) ne nous a pas permis d'établir un lien de causalité direct entre la hausse des fonds extérieurs accordés et la hausse du niveau d'éducation.

Les contraintes naturelles du Burkina Faso sont comme nous l'avons vu sont nombreuses et constituent des entraves difficilement surmontables. Néanmoins, nos recherches montrent qu'il n'y a pas de fatalité en matière de développement. La capacité à définir clairement des objectifs et à mettre en place des stratégies pertinentes et adaptées pour y parvenir, ainsi que la volonté politique peuvent permettre des progrès substantiels.

A cet égard, le PDDEB constitue un cadre idéal qui a permis des progrès importants en termes d'éducation. Mais sans les financements de l'aide internationale, ce programme aurait certainement eu un succès moindre. C'est en cela que l'aide étrangère peut faire une différence.

Au vu de notre enquête, les populations bénéficiaires de l'aide ont une perception généralement très positive de ces retombées. Ces contributions leur ont permis d'avoir accès à certains biens et services dont ils n'auraient pas pu bénéficier sans ces financements extérieurs. Cette aide leur a également permis d'améliorer sensiblement leurs conditions de vie en leur procurant des revenus supplémentaires, et en leur offrant un accès aux différents services d'éducation et de santé.

Le degré d'implication des populations bénéficiaires est un facteur clé de la réussite des projets locaux. Comme nous l'avons vu, la proximité des projets de développement avec les populations et leur adéquation par rapport aux besoins exprimés par les bénéficiaires est cruciale pour ces derniers. Cette proximité est à notre sens le meilleur moyen pour bonifier un projet et faciliter son appropriation par les populations locales. C'est en cela et à cette condition que les financements de l'aide internationale permettent une amélioration sensible des conditions de vie et qu'elle a un impact positif durable. Ce constat est particulièrement vrai en matière d'éducation, aspect capital du développement d'un pays, mais dont les résultats concrets mettent longtemps à se voir et à se mesurer.

En dépit du fait que les facteurs et les contraintes, à la fois d'ordre climatique et géographique), constituent un véritable frein au développement, l'aide internationale et une bonne gouvernance ont permis de faire des progrès dans un secteur clé comme l'éducation. Cela est encourageant pour l'avenir dans la mesure où on peut penser qu'avec l'appui de l'aide extérieure et des politiques sectorielles bien définies, des

progrès substantiels peuvent également être faits dans les domaines aussi importants que la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau ou encore l'appui au secteur privé par exemple.

L'utilité de l'aide internationale ne devrait pas être remise en cause dans la mesure où, même indirectement, elle peut permettre de faire la différence dans des domaines cruciaux pour le développement d'un pays comme le Burkina. En effet, pour de nombreux pays en développement, c'est souvent le manque de ressources financières et matérielles qui empêche la mise en place de politiques ayant pour but de relever le niveau de vie des populations les plus défavorisées et de leur fournir les services sociaux minimums. L'enquête de terrain (notamment à travers des focus group et des questionnaires) sur la perception des populations bénéficiaires nous a en effet, permis de confirmer cela, car dans bien des cas, cette aide leur donne accès à l'éducation et à des services de soins dont ils ne bénéficiaient pas auparavant.

L'aide ne peut pas permettre, à elle seule, à un pays de sortir du sous-développement. Mais elle peut sensiblement améliorer les conditions de vie des populations défavorisées en leur donnant accès à l'eau, à l'éducation, ou encore à la santé, ce qui fait une grande différence pour des personnes sans aucune ressource. Mais cela n'est possible que si elle va de pair avec une forte volonté politique, des stratégies de développement bien définies, un cadre institutionnel adéquat, et une bonne gouvernance.

Au-delà de la question de l'utilité et de l'importance de l'APD, le principal défi auquel font face les PED est de définir clairement leurs priorités et de mettre en place des stratégies pertinentes pour atteindre leurs objectifs. Nous avons vu que dans le cas Burkina Faso, la volonté politique, le cadre institutionnel, ainsi que l'ensemble des mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation, ont joué un rôle indéniable dans les progrès réalisés.

L'environnement difficile dans lequel évolue le Burkina ne devrait donc pas l'empêcher, à moyen et long terme, de faire des progrès dans la poursuite de ses objectifs de développement, à condition bien sûr de tirer les leçons de ce qui a été accompli dans le domaine de l'éducation. Ce qui permettrait d'envisager que ce pays puisse se sortir définitivement du sous-développement. Les autorités parviennent de plus en plus à remporter le défi de transformer des handicaps en atouts, notamment en surmontant les

contraintes liées à l'enclavement et à l'aridité climatique, en diversifiant davantage les bases de l'économie.

Sans en faire un véritable problème de recherche, il est possible d'établir rapidement que le pays a pu mobiliser des financements importants malgré son enclavement. Et cela sans doute grâce à une stabilité et un rayonnement diplomatique sous-régional reconnu : participation au règlement de la rébellion touarègue au Mali et au Niger dans les années 1990, médiation dans la crise togolaise, et guinéenne, signature d'accords de paix à Ouagadougou dans la crise ivoirienne, rôle déterminant dans des libérations d'otages au Maghreb,...). En effet, l'augmentation des financements obtenus traduit et confirme sa crédibilité à tel point que le pays connaît une prolifération des projets d'aide. Ce qui affecte directement sa capacité d'absorption.

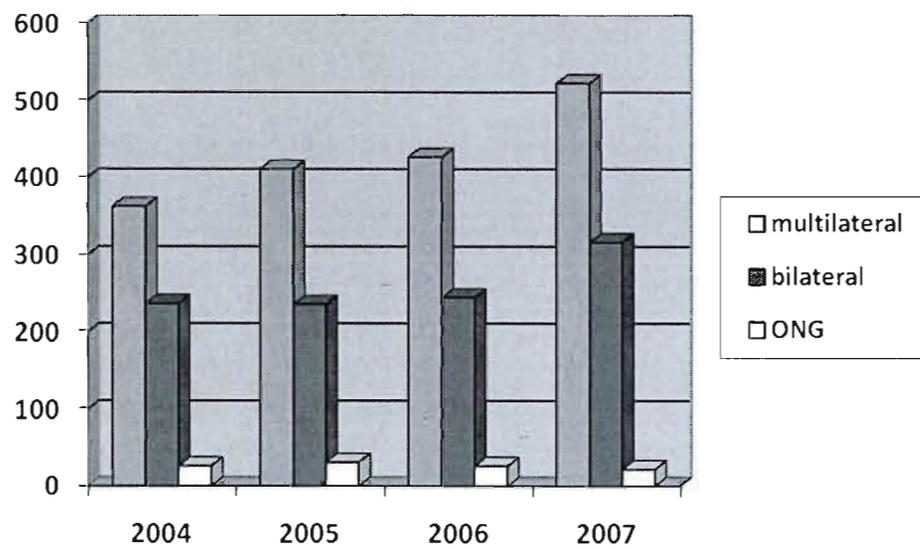
L'aide internationale est de plus en plus considérée par les pays riches comme un « investissement pour l'avenir », car elle est censée leur offrir de nouvelles opportunités de marchés. Du reste, d'autres la voient d'un mauvais œil dans la mesure où elle garantirait également d'une certaine façon un prolongement des politiques économiques et financières des grandes puissances.

Un des nouveaux défis qui se pose inévitablement est la recherche de nouveaux partenaires au développement afin d'accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Cela passera nécessairement par une amélioration des infrastructures économiques et un attrait des investissements directs à l'étranger (IDE) dans des secteurs autres que les ressources naturelles. De nos jours, les échanges commerciaux et les investissements privés constituent des alternatives pour un développement durable. Il devient alors primordial de reformer l'environnement des affaires pour que les donateurs puissent prêter des fonds, non pas seulement à des gouvernements, mais au secteur privé, moteur incontournable de la croissance. Les partenariats ou alliances devraient également être privilégiés.

Un autre facteur qui est à prendre en considération, est l'émergence sur la scène internationale de donateurs tels que la Chine, la Russie, l'Inde, ou encore les fonds souverains des États du Golf. Ces « nouveaux » acteurs pourraient devenir des partenaires durables.

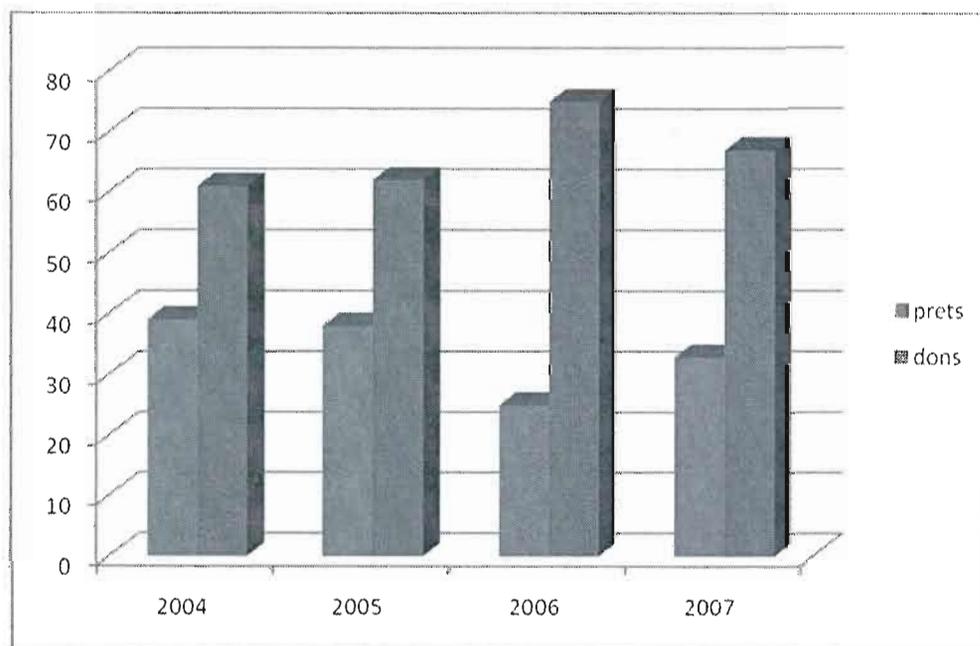
**ANNEXE A : FIGURES**

Figure 3.1 : Répartition de l'aide par source de financement de 2004 à 2007 (en millions de dollars US)



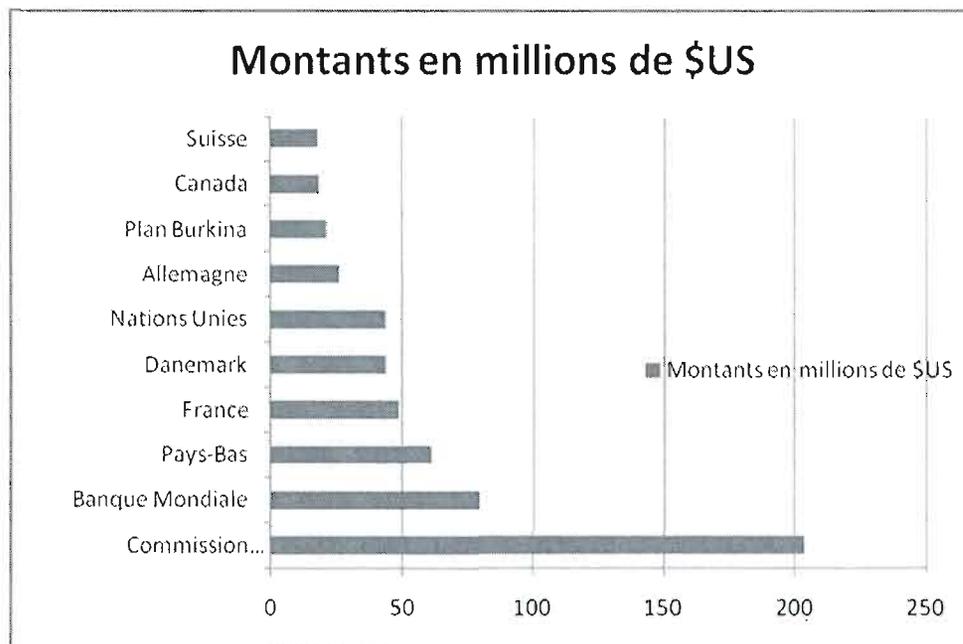
Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

**Figure 3.2 : Évolution de la répartition des prêts et des dons en pourcentage de 2004 à 2007**



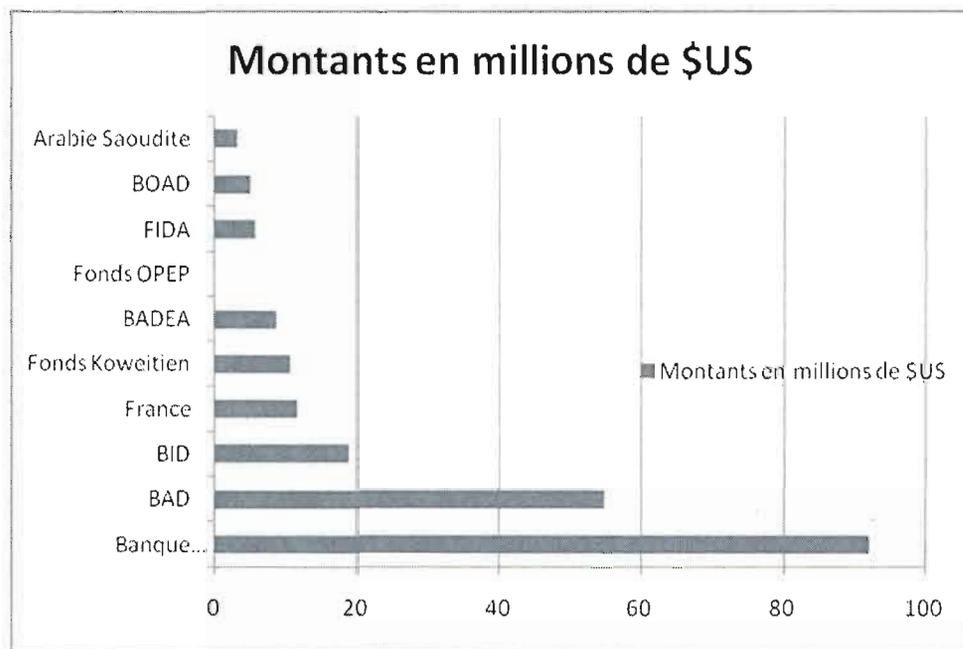
Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

Figure 3.3 : Les principaux pourvoyeurs de dons en 2007 (en millions de dollars US)



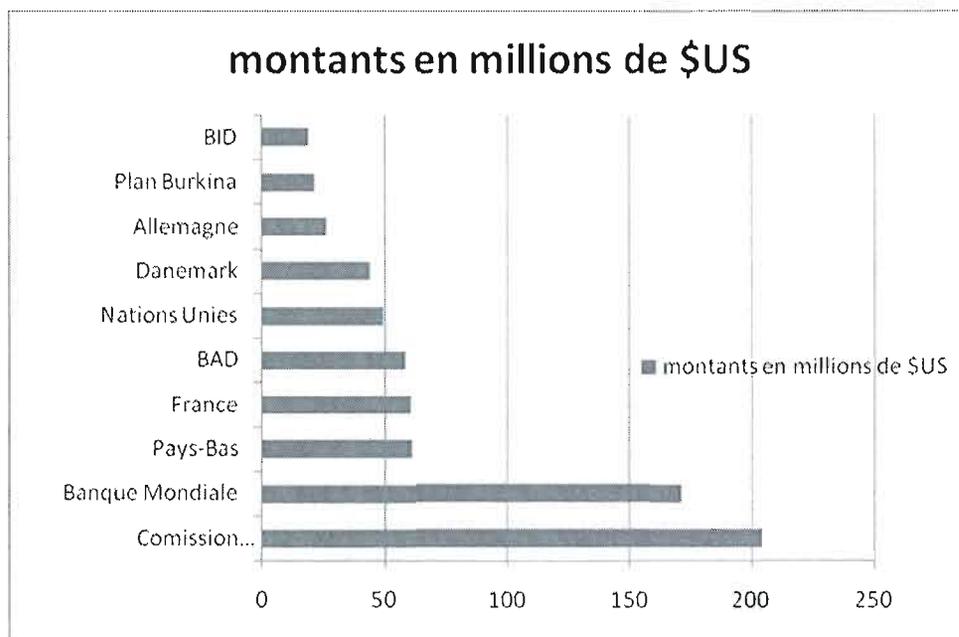
Source : RCD 2007-Burkina Faso

Figure 3.4 : Les principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2007 (en millions de dollars US)



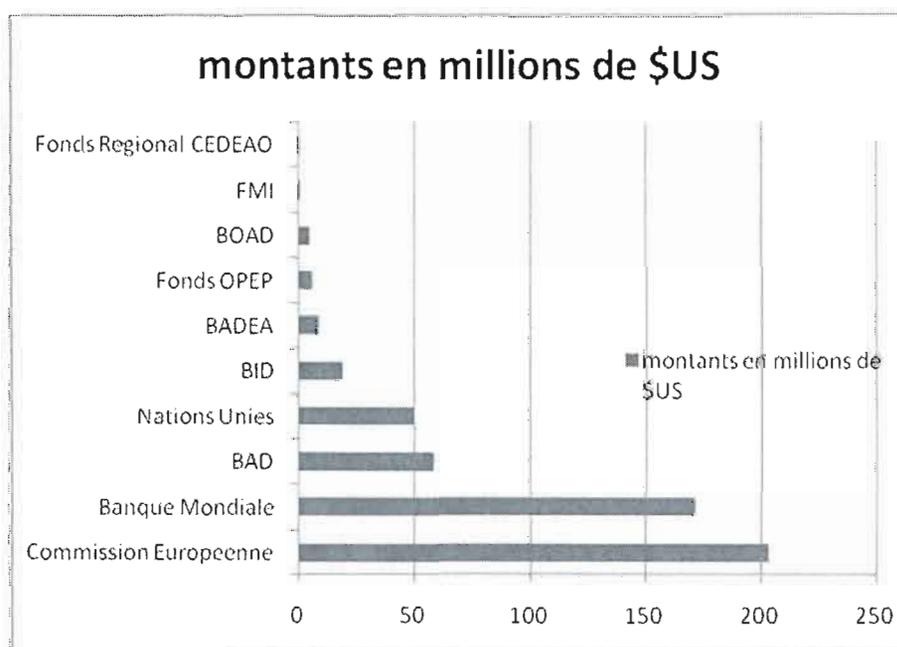
Source : RCD 2007-Burkina Faso

Figure 3.5: Apport des dix premiers bailleurs de fonds du Burkina en 2007 (en millions de dollars US)



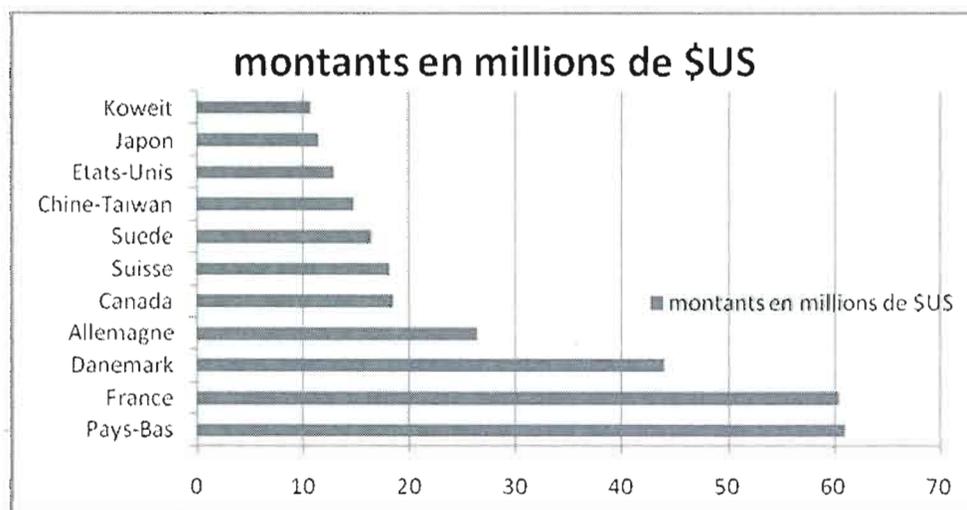
Source : RCD 2007-Burkina Faso

Figure 3.6: Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux en 2007



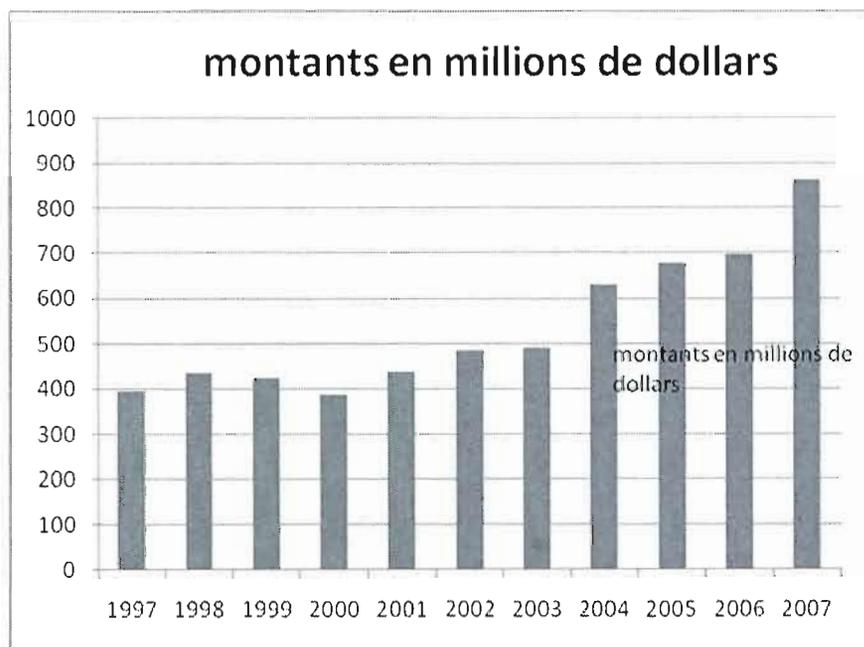
Source : RCD 2007-Burkina Faso

Figure 3.7: Les dix principaux bailleurs bilatéraux en 2007



Source : RCD 2007-Burkina Faso

Figure 3.8: Evolution de l'APD de 1997 à 2007



Source: RCD 2007-Burkina Faso

## ANNEXE B: TABLEAUX

**Tableau 3.20 : Evolution du service de la dette publique de 2003 à 2007 (en milliards FCFA)**

Désignation	Années				
	2003	2004	2005	2006	2007
Dette intérieure	24,84	24,67	31,31	25,99	32,17
Dette extérieure	47,82	49,42	46,86	45,28	55,9
<b>Services total sans allègements</b>	<b>72,66</b>	<b>74,09</b>	<b>78,17</b>	<b>71,27</b>	<b>88,07</b>
Annulations PPTE et IADM	24,24	25,08	23,88	23,97	33,92
<b>Service total après annulations PPTE et IADM</b>	<b>48,42</b>	<b>49,01</b>	<b>54,29</b>	<b>47,30</b>	<b>54,15</b>
<b>Service dette extérieure après allègements</b>	<b>23,58</b>	<b>24,34</b>	<b>22,98</b>	<b>21,31</b>	<b>21,98</b>

Source : DGTCP/DDP

**Tableau 3.21 : Évolution des recettes et des dépenses publiques de 2003 à 2007 (en milliards FCFA)**

Désignation	ANNEES				
	2003	2004	2005	2006	2007
<b>RECETTES COURANTES ET DONS</b>	<b>434,6</b>	<b>462,1</b>	<b>496,7</b>	<b>561,9</b>	<b>650,5</b>
<b>Recettes courantes</b>	<b>301,2</b>	<b>344,8</b>	<b>365,2</b>	<b>391,9</b>	<b>440,2</b>
Recettes fiscales	270,4	318,5	336,8	362,3	405,2
Recettes non fiscales	30,8	26,2	28	29	34,9
Recettes en capital	0,07	0,41	0,4	0,6	0,16
<b>Dons</b>	<b>133,3</b>	<b>117,3</b>	<b>131,5</b>	<b>170</b>	<b>210,3</b>
Trésor (appuis budgétaires)	71,5	47,1	57,8	57,6	95,6
Dons projets	61,8	70,2	73,8	112,3	114,7
<b>DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>508,2</b>	<b>533,4</b>	<b>642</b>	<b>738,5</b>	<b>834,8</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>260,8</b>	<b>285,5</b>	<b>332,2</b>	<b>387,3</b>	<b>450,3</b>
Salaires	112,5	121,5	141,3	159,9	187,6
Biens et services	58,8	63,6	75,1	82,2	94,8
Intérêts dus	16,8	19,1	18,2	17,3	13,1
Transferts	71,5	81,2	97,6	127,8	154,8
<b>Dépenses en capital</b>	<b>223,9</b>	<b>253,4</b>	<b>323</b>	<b>365,9</b>	<b>383,3</b>
Sur ressources budgétaires	89,5	100,4	146,2	154,8	142,8
<b>Désignation</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Sur Dons PIP	61,8	70,3	73,8	107,4	114,7
Sur Prêts PIP	72,6	80,2	100,8	96,1	93
Transferts en capital	1,3	2,5	2,3	2,6	32,9
Prêts nets	23,5	-5,4	-13,2	-14,6	1,2

Source : MEF/SP-PPF, TOFE-2007

**Tableau 3.22 : Estimation de la demande en eau au Burkina Faso**

	1975		1990		2010		2025	
	(millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total
Eau potable	45	41%	93	28%	197,8	23%	265	13%
Irrigation	32	30%	169	51%	560	65%	782	84%
Elevage	31,9	29%	69,3	21%	102,8	12%	139	4%
Demande totale	110	100%	330	100%	860	100%	1 200	100%

Source : Ministère de l'environnement et de l'eau, 2000.

**Tableau 3.23 : Estimation de la demande en eau au Burkina Faso par zones**

Eau potable	1975		1990		2010		2025	
	(millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total	millions de mètre cube)	% du total
Zones urbaines et périurbaines	5	10,2 %	37	40%	116,7	59%	225,3	85%
Zones rurales	40	89,8 %	56	60%	81,1	41%	39,8	15%
Total	45	100%	93	100 %	197,8	100%	265,1	100%

Source : Ministère de l'environnement et de l'eau, 2000.

Tableau 3.24 : Principaux groupes et individus vulnérables au Burkina Faso

	Groupes vulnérables	Individus vulnérables au sein de tous les groupes
<b>Zones rurales</b>	<p>Ménages à faibles revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture de subsistance</li> <li>- Agriculteurs</li> <li>- Paysans sans terres</li> <li>- Pêcheurs</li> <li>- Nomades pastoraux</li> <li>- Bergers sédentaires, petits éleveurs</li> <li>- Agriculteurs pratiquant une seule culture</li> <li>- Ménages cultivant du coton</li> </ul> <p>Travailleurs migrants victimes de conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfugiés</li> <li>- Personnes déplacées à l'intérieur du pays</li> <li>- Individus marginalisés à cause de disputes au niveau de la communauté ou du ménage</li> </ul>	<p>Femmes et enfants exécutant des travaux supplémentaires</p> <p>Femmes en âge de procréer, particulièrement les femmes enceintes et les mères qui allaitent</p> <p>Enfant âgés de moins de 5 ans notamment les nourrissons</p> <p>Orphelins</p> <p>Personnes âgées</p> <p>Handicapés et malades</p> <p>Veuves et veufs</p> <p>Personnes divorcées</p> <p>Ménages dirigés par des femmes dus à la migration du mari</p> <p>Migrants de retour sans terre</p> <p>Parents qui ne peuvent pas recevoir des fonds migrants</p>
<b>Zones urbaines</b>	<p>Populations marginalisées en zone urbaines</p> <p>Petits agriculteurs périurbains</p> <p>Personnes vivant seules avec un revenu fixe ou sans soutien</p> <p>Travailleuses de sexe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chômeurs</li> <li>- Mendiants</li> </ul> <p>Travailleurs migrants</p> <p>Migrants venant d'arriver</p> <p>Victimes des conflits</p> <p>Réfugiés</p> <p>Personnes déplacées à l'intérieur du pays</p> <p>Individus marginalisés à cause de dispute au niveau de la communauté ou du ménage</p>	<p>Femmes et enfants exécutant des travaux supplémentaires</p> <p>Femmes en âge de procréer, particulièrement les femmes enceintes et les mères qui allaitent</p> <p>Enfant âgés de moins de 5 ans notamment les nourrissons</p> <p>Orphelins</p> <p>Personnes âgées</p> <p>Handicapés et malades</p> <p>Veuves et veufs</p> <p>Personnes divorcées</p> <p>Ménages dirigés par des femmes dus à la migration du mari</p> <p>Migrants de retour sans terre</p> <p>Parents qui ne peuvent pas recevoir des fonds migrants</p>

Source : Simonsson, 2005.

**Tableau 3.25 : Schéma de financement prévisionnel du PAP 2008-2010 en milliards de FCFA**

Désignation	2008	2009	2010	Total des prévisions
<b>Cout du programme hors dette y compris prêts nets</b>	<b>896,3</b>	<b>937,6</b>	<b>1018,6</b>	<b>2 852,5</b>
Dépenses de fonctionnement	443,4	474,6	513,3	1 431,3
Dépenses d'investissement	452,9	463	505,3	1 421,2
Sur ressources propres	184,6	186,7	206,7	578
Sur ressources extérieures	268,3	276,3	298,6	843,2
Financement du programme	826,5	907,2	976	2 709,7
Ressources propres de l'État	492,4	560,1	611,2	1 663,7
Ressources extérieures	334,1	347,1	364,8	1 046
Appuis budgétaires	65,8	70,8	66,2	202,8
Financées sur dons (PIP)	109,1	112,3	128,6	350
Financées sur prêts (PIP)	159,2	164	170	493,2
Gap de financement	69,8	30,4	42,6	142,8
PSTE	7	7	9	23
<b>Besoin de financement</b>	<b>62,8</b>	<b>23,4</b>	<b>33,6</b>	<b>119,8</b>

Source : PAP/CSLP 2008-2010

**Tableau 3.26 : Tableau d'exécution du PIP 2007 en millions de FCFA**

Ministères/Institutions	Dotations initiales	Dotations révisées décembre 2007	Dépenses au 31 décembre 2007	Taux d'exécution en %
Subventions (a)	144 630,81	200 052,84	123 320,81	61,64
Prêts (b)	189 698,63	172 400,78	108 807,75	63,11
<b>Financement extérieur (c=a+b)</b>	<b>334 329,44</b>	<b>372 453,62</b>	<b>232 128,56</b>	<b>62,32</b>
Contrepartie (d)	18 894,79	17 286,68	13 303,00	76,96
<b>Noyau sur (e=c+d)</b>	<b>353 224,23</b>	<b>389 740,30</b>	<b>245 431,56</b>	<b>62,97</b>
Projets nationaux (f)	112 502,74	130 668,76	94 257,51	72,13
<b>Total PIP (e+f)</b>	<b>465 726,97</b>	<b>520 409,06</b>	<b>339 689,07</b>	<b>65,27</b>

Source : Rapport provisoire du PIP 2007/DGCEI

**Tableau 3.27 : Récapitulatif général du budget de l'État-Gestion 2007 (en milliers de FCFA)**

Recettes		
Libellés	Prévisions initiales 2006 (en milliers de FCFA)	Prévisions initiales 2007 (en milliers de FCFA)
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>461 472 195</b>	<b>484 005 000</b>
Recettes fiscales	414 745 656	448 872 530
Recettes non fiscales	28 313 747	31 097 132
Recettes en capital	18 407 792	4 035 338
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>331 483 242</b>	<b>334 329 441</b>
Dons	146 754 555	144 630 809
Emprunts	184 728 687	189 698 632
<b>Besoin de financement</b>	<b>99 141 662</b>	<b>106 800 710</b>
<b>Total général</b>	<b>892 097 099</b>	<b>925 135 151</b>

Source : Loi de finances, Budget de l'État, gestion 2007

Dépenses

Libellés	Dotations initiale 2006 (en milliers de FCFA)	Dotations initiales 2007 (en milliers de FCFA)
<b>Dépenses courantes</b>	<b>446 931 953</b>	<b>456 408 177</b>
Amortissements et charge de la dette, dépenses en atténuation	70 675 243	44 327 618
Dépenses de personnel	150 238 302	166 700 000
Dépenses de fonctionnement	80 151 681	86 941 891
Dépenses de transferts courants	145 866 727	158 438 668
<b>Épargne budgétaire</b>	<b>14 540 242</b>	<b>27 596 823</b>
<b>Total dépenses en capital</b>	<b>445 165 146</b>	<b>468 726 974</b>
Investissements exécutés par l'État	441 135 146	465 726 974
État	109 651 904	131 397 533
Subventions	146 754 555	144 630 809
Prêts	184 728 687	189 698 632
Transferts en capital	4 030 000	3 000 000
<b>Total général</b>	<b>892 097 099</b>	<b>925 135 151</b>

Source : Loi de finances, Budget de l'État, gestion 2007

**Tableau 3.28 : Récapitulatif des recettes et des dépenses projetées de 2008 à 2010 (en milliards de FCFA)**

RECETTES	2008	2009	2010
<b>Recettes totales</b>	<b>498,4</b>	<b>547,2</b>	<b>605,4</b>
Recettes fiscales	465,2	511,4	567,5
Recettes non fiscales	32,4	35	38
Recettes en capital	0,8	0,8	0,9
Pression fiscale	12,4	12,6	12,9
<b>PIB nominal</b>	<b>3 751</b>	<b>4 068</b>	<b>4 400</b>

	2008	2009	2010
<b>DEPENSES COURANTES</b>	<b>430,6</b>	<b>460,6</b>	<b>492,6</b>
Personnel	190	197,6	206,3
Fonctionnement	90,8	99,8	108,6
Intérêts de la dette	16,8	19,9	22,5
Transferts courants	133,1	143,3	155,2
<b>Dépenses en capital</b>	<b>423,9</b>	<b>411</b>	<b>477,3</b>
Sur ressources propres	173,3	156,8	179,5
Sur concours extérieur	227,9	249	292,6
Transferts en capital	22,6	5,2	5,2
<b>TOTAL</b>	<b>851,5</b>	<b>869,6</b>	<b>967,9</b>

Source : SP/PP

**Tableau 3.29 : Évolution de l'importance de l'APD dans l'économie de 2002 à 2007**

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB en francs courants (milliards de FCFA)	2 292,88	2 482,05	2 698,40	2 555,48	2 695,58	2 798,92
Taux de change du dollars US/FCFA	699	581	535	521,5	525	492,89
APD (en milliards de francs CFA)	341,11	286,58	336,51	353,6	366,36	424,82
Ratio APD/PIB (%)	14,88	11,55	12,47	11,94	13,59	15,18
APD par tête d'habitant (en dollars US)	41,1	39,3	49,12	51,71	50,82	61,18
APD par tête d'habitant (FCFA)	28 728,9	22 845,1	26 279,2	26 966,8	26 680,5	30 155,01

Source : Rapport sur la coopération pour le développement (RCD) 2007-Burkina Faso, RCD 2005, et IAP 2007

**Tableau 3.30 : Structure de l'APD par type en 2007**

Type d'assistance	Montant (en millions de dollars US)	En % de l'APD
Aide projet	542,10	62,90
Appui budgétaire général	249,13	28,91
Fonds communs	62,98	7,31
Aide alimentaire	7,68	0,89
total	861.89	100,00

Source : RCD 2007-Burkina Faso

**Tableau 3.31 : Les tendances de l'aide par secteurs, les principaux secteurs en 2007**

Secteurs	Montants (en millions de dollars US)	En % de l'APD 2007
Aide programme et aide sous forme de produits	259,09	30,06
Transport et l'entreposage	149,85	17,39
Éducation	115,42	13,39
Agriculture	93,79	
Distribution d'eau et l'assainissement	75,82	10,88
Santé	32,60	8,80
Autres	135,32	3,78
<b>Total</b>	<b>861,90</b>	<b>15,70</b>

Source : Rapport sur la coopération pour le développement 2007-Burkina Faso

**Tableau 3.32 : Budget de la tranche annuelle de l'année 2003 du PDDEB (montants en FCFA)**

<b>Budget</b>	<b>61 588 291 000 (100%)</b>
État Burkinabè	43 840 291 000 (71,18%)
Fonds PPTTE	9 000 000 000 (14,62%)
Fonds PDDEB	8 748 000 000 (14,20%)

Source : Site internet MEBA

**Tableau 3.33 : Fonds du PDDEB : Sources provenant de la Banque Mondiale, du Canada, et des Pays-Bas à hauteur de 7 450 000 000 FCFA**

<b>Budget national</b>	<b>43 840 291 000</b>
Personnel	30 442 519 000 (69%)
Matériel et fonctionnement courant	4 084 495 000 (9%)
Transferts courants	3 357 633 000 (8%)
investissements	5 745 159 000 (13%)

Source : site internet MEBA

**Tableau 3.34 : Fonds composantes du PDDEB**

Composantes	Montants (en milliards FCFA)	Pourcentage (%)
Accès	3 924 000 000	59
Qualité	1 645 600 000	25
Renforcement des capacités	1 070 000 000	16
Totaux	6 639 600 000	100

Source : Site internet MEBA

**Tableau 3.35 : Situation de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice 2006-2007 (en millions de FCFA)**

Budget	Prévisions		Réalisation		Taux de réalisation (%)	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Ressources totales	904,52	1 095,29	807,18	1 042,18	89,24	95,15
Ressources ordinaires	461,47	635,89	469,13	717,03	101,66	112,76
Ressources extraordinaires	443,05	459,41	338,05	325,14	76,3	70,77
Dépenses	911,96	1 032,66	784,85	888,72	86,06	86,06
Dépenses ordinaires	451,51	519,61	446,45	511,59	98,88	98,46
Dépenses en capital dont :	460,45	513,05	338,40	377,13	73,49	73,51
-État	128,42	140,56	119,10	132,43	92,74	94,21
-Financement extérieur	331,48	334,33	219,30	207,64	64	62,11

Source : Rapport de l'ordonnateur sur l'exécution du budget de l'État, gestion 2006 et 2007

Tableau 3.36 : Principaux donateurs de l'aide projet en 2007

Principales caractéristiques du secteur « aide programme »	Montants en millions de dollars US	Part en %
<b>Total du secteur</b>	<b>259,9</b>	<b>30,4</b>
<b>Sous-secteur</b>		
Soutien budgétaire	214,14	82,39
Non attribuée	43,04	16,56
<b>Principaux bailleurs :</b>		
Banque Mondiale	90,0	34,63
Commission Européenne	74,02	28,48
BAD	21,43	8,25
Pays-Bas	19,94	7,67
France	9,46	3,64
Suède	9,26	3,56
Danemark	8,68	3,34
Suisse	7,02	2,70
Nations-Unies	6,98	2,69
Allemagne	6,65	2,56
Japon	2,98	1,15
FMI	0,74	0,29

Source : RCD 2007-Burkina Faso

Tableau 3.37 : La question des montants de l'aide publique au développement en 2004 (ODA signifie Aide publique au développement, GNI signifie PNB)

Pays	2004 ODA US\$ m Current	2004 ODA/GNI (%)
Australia	1 465	0,25
Austria	691	0,24
Belgium	1 452	0,41
Canada	2 537	0,26
Denmark	2 025	0,84
Finland	655	0,35
France	8 475	0,42
Germany	7 497	0,28
Greece	464	0,23
Ireland	586	0,39
Italy	2 484	0,15
Japan	8 859	0,19
Luxembourg	241	0,85
Netherlands	4 235	0,74
New Zeland	210	0,23
Norway	2 200	0,87
Portugal	1 028	0,63
Spain	2 547	0,26
Sweden	2 704	0,77

<b>Pays</b>	<b>2004 ODA US\$ m</b> <b>Current</b>	<b>2004 ODA/GNI (%)</b>
Switzerland	1 379	0,37
United Kingdom	7 836	0,37
United States	18 999	0,16
Total DAC	78 568	0,25
Average country effort		0,42

Source : CAD de l'OCD

**ANNEXE C: PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS (mars 2005)**

Cinq principes et objectifs caractérisent la Déclaration de Paris (Rapport pour la Coopération et le développement, 2007) :

### **1- Appropriation**

Les pays signataires ont la charge d'assumer la coordination des activités de développement ainsi que ses stratégies de développement effectives. Cela se traduit entre autres par :

- l'élaboration et la mise en œuvre de ces stratégies de développement de manière participative.
- l'établissement d'une hiérarchie des priorités de ces stratégies basé sur les résultats.
- la responsabilité de la coordination de l'aide et des autres ressources affectées au développement, le tout en consultation avec la société civile, le secteur privé, les donateurs,...

### **2- Alignement**

Ce principe engage les donateurs de l'aide à soutenir les stratégies nationales de développement des pays partenaires, qu'il s'agisse du système de gestion des finances publiques, du contrôle financier, de la reddition des comptes, de l'exécution du budget, du processus de passation des marchés,...

De plus, les donateurs s'engagent à utiliser ces structures et systèmes nationaux pour la gestion des fonds qu'ils octroient.

### **3- Harmonisation**

Dans cette optique, les pourvoyeurs de l'aide s'engagent à :

- mettre en place des dispositifs communs pour la planification et le financement
- harmoniser et simplifier les procédures d'octroi et de gestion de l'aide
- appliquer le principe de complémentarité entre les principaux bailleurs (partage de bonnes pratiques).

### **4- Gestion axée sur les résultats**

En ayant l'objectif de se focaliser sur les résultats souhaités, les pays signataires doivent :

- davantage rapprocher leurs cycles budgétaires avec leurs stratégies nationales de développement
- élaborer différents cadres d'évaluation et de notification.

Et les donateurs prennent l'engagement d'établir des liens entre les ressources allouées et

les programmes par pays, afin de les aligner sur les performances et les cadres d'évaluation des pays concernés.

#### **5- Responsabilité mutuelle**

Ce principe stipule que les deux parties (donateurs et pays bénéficiaires) sont responsables de ce qui à trait au développement. Ainsi, les pays s'engagent a :

- mettre l'accent sur la gestion participative avec de plus en plus de partenaires
- renforcer le rôle des instances législatives quant à l'élaboration des stratégies de développement et de budget
- Fournir des informations fiables et détaillées sur les apports de l'aide
- Évaluer conjointement le progrès et le respect des engagements pris avec les partenaires par le biais des différents mécanismes locaux.

**ANNEXE D: LETTRE DE POLITIQUE ÉDUCATIVE, ÉDUCATION POUR TOUS ET  
RESULTAT DE LA PHASE I DU PDDEB (ÉDUCATION INFORMELLE)**

### **1. Lettre de Politique Éducative (MEBA, 2009 et site internet MEBA)**

Les objectifs de développement du secteur éducatif burkinabè pour l'année 2010 reposent sur trois principaux aspects :

- Améliorer la couverture et la qualité de l'éducation de base en vue de l'éducation universelle.
- Satisfaire la demande en main d'œuvre qualifiée, et faire en sorte que les diplômés répondent aux besoins du marché du travail.
- Accorder la priorité au secteur de l'éducation de base par rapport à l'enseignement secondaire, tout en soutenant les initiatives privées ou communautaires.

### **2. Éducation Pour Tous (EPT)**

#### **a- Concept (MEBA, 2009 et site internet MEBA)**

La notion d'« Éducation Pour Tous » a émergé au début des années 1960 à Addis Abbaba, et a été au centre des débats de la conférence mondiale sur l'Éducation de base pour tous qui a eu lieu à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990, conférence initiée entre autres par la Banque Mondiale, l'UNICEF, la FNUAP, le PNUD, et l'UNESCO. Le cadre d'action qui a été adopté à la suite de celle-ci devait répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des citoyens (adultes, adolescents, et enfants), dans le but d'atteindre la « scolarisation universelle en l'an 2000 » (MEBA, 2009 et site internet MEBA). Le Burkina Faso a ainsi garanti de procéder à un bilan sur les engagements pris à la fin de la décennie.

Dans la même logique, le pays s'est engagé une deuxième fois, à assurer pour tous ces citoyens la réalisation des objectifs de l'EPT pour 2015 en participant notamment au Forum mondial sur l'Éducation en 2000. Le « cadre de Dakar » stipule ainsi qu'un pays qui prendrait un engagement sérieux pour favoriser l'Éducation de base, ne verrait pas ses efforts se dissiper par manque de ressources.

Le programme Éducation pour tous comporte 6 objectifs (MEBA, 2009 et site internet MEBA) :

- Améliorer et développer sous toutes ses formes, la protection et l'éducation de la petite enfance, notamment les enfants les plus vulnérables et les plus défavorisés

-Faire en sorte que d'ici l'an 2015, tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

-Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.

-Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et adultes en assumant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires à la vie courante

-Éliminer les inégalités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite

-Améliorer sous tous ses aspects, la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul.

#### **b- Stratégies de Mise en œuvre (MEBA, 2009 et site internet MEBA)**

Les stratégies de mise en œuvre pour atteindre les objectifs nationaux dépendront fortement de l'augmentation des investissements (des États et des partenaires) dans le secteur de l'éducation de base. Chaque pays serait alors en mesure d'élaborer des plans nationaux d'action EPT en associant les différents partenaires, à savoir : les responsables communautaires, les représentants de la population, les ONG, les parents d'élèves, la société civile, partenaires techniques et financiers, etc. Le document de planification est rédigé par une équipe composée de fonctionnaires provenant de plusieurs Ministères (MEBA, de l'Enseignement Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, de la Promotion de la femme, de l'Économie et du Développement, du Travail de l'Emploi et de la Jeunesse, et de la Santé) et d'un consultant national.

Ces plans nationaux intègrent des aspects non suffisamment pris en compte par le Programme Décennal de Développement de l'Éducation de base comme par exemple : la petite enfance, le secondaire, la formation professionnelle, le genre, la lutte contre le VIH Sida, etc. (MEBA, 2009 et site internet MEBA).

**Tableau 3.17-A : La réalisation du programme EPT devrait nous donner les statistiques suivantes en 2015**

Nombre d'élèves au primaire	3 148 386 dont 2 896 515 (92%) au public et 251 871 (8%) au privé
Nombre de classes ouvertes	72 413
Nombre d'enseignants effectivement en classe	72 413
Budget de l'enseignement primaire	115 198 000 000 FCFA

Source : MEBA, 2009.

Toutefois, plusieurs facteurs pourraient se révéler être de véritables freins à la mise en œuvre de l'EPT (MEBA, 2009 et site internet MEBA), comme par exemple :

- l'engagement politique devant se traduire en actes concrets.
- la mobilité des responsables chargés de la mise en œuvre des différents plans de développement de l'éducation de base.
- la difficile coordination des actions dues à la gestion de l'éducation par plusieurs départements ministériels.
- la relative faible capacité d'absorption des crédits que la décentralisation (appliquée dans toutes ses dimensions) pourra permettre de résoudre, avec pour corollaire, la formation conséquente des agents à ce niveau.
- la faible capacité managériale au niveau du MEBA, qui pourrait être résorbée par des formations conséquentes.
- la prise en charge du personnel enseignant (masse salariale).

### 3- Résultat de la phase I du PDDEB : éducation non formelle, composante accès

**Tableau 3.17-B : Indicateurs de résultats de la composante Accès de la phase I du PDDEB (éducation non formelle) (FCB= Formation complémentaire de base, et AI= Alphabétisation initiale)**

Indicateurs/Années	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Nombre d'inscrits en AI (national)	122497	106640	154481	182 23	197412	188475
% des femmes inscrites en AI	56,74	57,39	54,71	54,45	57,7	61,12
Nombre d'inscrits en AI dans les 20 provinces prioritaires	69505	61198	84523	88136	90061	83292
% des femmes inscrites dans les 20 provinces prioritaires	51,14	55,49	52,04	52,33	54,3	55,59
Nombre d'inscrits en FCB	36024	31433	49529	65929	90913	117571
% des femmes inscrites en FCB	49,96	46,28	50,72	51,92	52,1	55,15
Nombre d'inscrits en FCB dans les 20 provinces prioritaires	15942	14235	30054	33262	42361	57048
% des femmes en AI+FCB dans les 20 provinces prioritaires	49,42	52,84	51,42	51,06	52,57	51,28
Nombre total d'inscrits AI+FCB (hommes et femmes) dans les 20 provinces prioritaires	76120	73031	111961	121398	130877	200863
<b>Taux d'alphabétisation</b>	<b>25</b>	<b>25,8</b>	<b>27</b>	<b>28,4</b>	<b>30,4</b>	<b>-</b>

Source : Rapport général du 2ème forum sur l'alphabétisation, 2004

**Indicateurs d'activités (MEBA, 2009) :**

-Augmentation du nombre des infrastructures CEBNF, qui passent de 44 en 2000-2001 à 67 en 2004-2005.

-Recrutement d'animateurs de CEBNF effectué sur les trois premières années du PDDEB, donc entre les années scolaires 2000-2001 et 2002-2003.

-Ouverture de 3189 CPAF (Centres permanents d'alphabétisation et de formation) pour la période 2000-2001, de 1595 en 2002-2003, et de 12 159 en 2005-2006.

**4. Résultat de la phase I du PDDEB : éducation non formelle, composante qualité**

**Tableau 3.18 : Indicateurs de résultats de la composante Qualité de la phase I du PDDEB (éducation non formelle) : (AI= Alphabétisation Initiale et FCB= Formation complémentaire de base)**

<b>Indicateurs/ Années</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2005-2006</b>	<b>Variation</b>
<b>Taux d'abandon (%)</b>			
<b>AI</b>			
Hommes	17,8	13,4	-4,4
Femmes	14,5	10,1	-4,4
Total	15,9	11,4	-4,5
<b>FCB</b>			
Hommes	15,3	12,8	-2,5
Femmes	16,3	10,4	-5,9
Total	15,8	11,5	-4,3
<b>Taux de déperdition (%)</b>			
<b>AI</b>			
Hommes	43,1	28,2	-14,9
Femmes	50,7	30,0	-20,7
Total	47,4	29,3	-18,1
<b>FCB</b>			
Hommes	31,6	23,0	-8,6
Femmes	38,3	24,2	-14,1
Total	35	23,7	-11,3
<b>Taux de promotion (%)</b>			
<b>AI</b>			
Hommes	56,9	71,7	14,8
Femmes	49,2	69,9	20,7
Total	52,6	70,6	18,0
<b>FCB</b>			
Hommes	68,3	76,9	8,6
Femmes	61,6	75,7	14,1
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>76,2</b>	<b>11,2</b>

Source : DGAENF/MEBA

**ANNEXE E : TENDANCES ET INVENTAIRES DES PROJETS D'AIDE AU  
DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO PAR SECTEUR EN 2006**

## LES TENDANCES DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO PAR SECTEURS EN 2006 (Rapport pour la coopération et le développement, 2006)

### 1- Gestion de l'économie :

Ce secteur regroupe l'ensemble du volet macroéconomique qui bénéficie d'appuis budgétaires des partenaires financiers, en particulier à ce qui a trait à la réduction de la pauvreté. Les aides destinées à ce secteur ont progressé de 43% entre 2003 et 2005, et elles s'élevaient à 208,72 millions de dollars US en 2006 (soit 29,9% de l'aide publique au développement). Les principaux bailleurs ont été l'IDA (26,68% des aides), l'Union Européenne (23,88%), la BAD/FAD (9,83%), les Pays-Bas (9,22%) et le FMI (8,48%), la France (4,61%), le Danemark (3,94%), et la Suède (2,90%).

Les sous-secteurs concernés par ces flux monétaires sont : les politiques de planification financière (83,72%), les politiques de planification macroéconomique (16,12%), et les politiques de planification de l'emploi (0,16%). De plus, ces aides peuvent correspondre à des aides budgétaires (90,39%), des projets d'investissements (9,32%), ou à une coopération technique autonome (0,28%).

*Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur des politiques et planification macroéconomiques (montants exprimés en milliers de dollars US) :*

A- Titre du projet : Soutien budgétaire conjoint au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Durée : 2003-2008

Pays/agence donateur : France/ AFD

Engagement total : 5 882 000 \$US

Déboursement en 2006 : 0

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère des finances

B- Titre du projet : programme complémentaire PASR 2

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : FAFD

Engagement total : 21 192 000 \$US

Déboursement en 2006 : 0

Type : Prêt

C- Titre du projet : Appui budgétaire à la réduction de la pauvreté 2002-2004 et 2005-2008

Durée : 2001-2008

Pays/agence donateur : Union Européenne

Engagement total : 133 678 000 \$US

Déboursement en 2006 : 48 528 000 \$US

Type : Don

- D- Titre du projet : Unité d'appui à la programmation 2004-2008  
Durée : 2004-2008  
Pays/agence donateur : Canada/ACDI  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 513 000 \$US  
Type : Don
- E- Titre du projet : Gestion  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : SWI/CS  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don
- F- Titre du projet : Fonds d'études et d'experts 4  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : GFR/KFW  
Engagement total : 1 094 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 46 000 \$US  
Type : Don
- G- Titre du projet : Fonds microprojets  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : LUX/MOC  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 105 000 \$US  
Type : Don
- H- Titre du projet : Unité centrale d'appui à la coordination et à la gestion des programmes et projets  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 373 000 \$US  
Type : Don
- I- Titre du projet : PASRP 3  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 41 016 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 20 508 000 \$US  
Type : Prêt
- J- Titre du projet : Actions financées sur le budget général des CE  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : Union Européenne  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

K- Titre du projet : Fonds d'appui promotion emploi

Durée : 2002-2007

Pays/agence donateur : ROC/CT

Engagement total : 1 545 000 \$US

Déboursement en 2006 : 340 000 \$US

Type : Don

2- Ressources naturelles :

Entre 2003 et 2005, l'aide totale reçue pour ce secteur a connu une croissance de 50,9% et s'est établie à 83,3 millions de dollars US en 2006. La majorité des fonds alloués à ce secteur ont financé des projets d'investissement dans les domaines de la planification des ressources en eau (81,57%), la préservation et la restauration de l'environnement (12,19%), les politiques de planification sectorielles (4,10%) et la planification de l'utilisation des sols (1,89%). On note que les projets ayant bénéficiés le plus de ressources sont le projet AEP/Ouaga à partir de Ziga, le projet de mise en sécurité du barrage de Bagré,...D'autres fonds ont également servi dans le cadre de la coopération technique autonome et à la coopération technique liée à des projets d'investissement.

Les principaux bailleurs de fonds de ce secteur sont l'IDA (31,51%), l'UE (19,48%), la BID (5,93%), la France (5,83%), le Koweït (5,50%), et la République de Chine (5,37%).

*Inventaire des projets d'aide extérieure dans le sous-secteur des ressources naturelles :*

A- Titre du projet : projet d'appui à la gestion des ressources naturelles

Durée : 1997-2006

Pays/agence donateur : AUS/GVT et PNUD

Engagement total : 1 267 000 \$US

Déboursement en 2006 : 134 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : protection et aménagement durable des ressources naturelles pour l'amélioration des conditions de vie de la population rurales (fédération des unions groupements Naam).

B- Titre du projet : renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement pour un développement durable

Durée : 1997-2006

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 800 000 \$US

Déboursement en 2006 : 89 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : assumer la cohérence et l'harmonisation des politiques en matière d'environnement et suivi des conventions : renforcer des capacités des communautés décentralisées pour une gestion durable de l'environnement

C- Titre du projet : programme de réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques

Durée : 2002-2008

Pays/agence donateur : FRA/AFD

Engagement total : 8 769 000 \$US

Déboursement en 2006 : 800 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère de l'agriculture

D- Titre du projet : programme gestion concertée des ressources naturelles

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : FAFD

Engagement total : 16 406 000 \$US

Déboursement en 2006 : 1 586 000 \$US

Type : Prêt

E- Titre du projet : PDRJ plaine de DEBE

Sous-secteur : planification de l'utilisation des sols

Durée : 1998-2006

Pays/agence donateur : BISD

Engagement total : 9 460 000 \$US

Déboursement en 2006 : 802 000 \$US

Type : Prêt et Don

F- Titre du projet : Renforcement de la capacité régionale pour la mise en valeur des bas-fonds communautaire

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : PAM

Engagement total : 1 746 000 \$US

Déboursement en 2006 : 610

Type : Don

G- Titre du projet : programme de valorisation des ressources en eau dans le sud-ouest

Sous-secteur : planification des ressources en eau

Durée : 1994-2006

Pays/agence donateur : Union Européenne

Engagement total : 28 426 000 \$US

Déboursement en 2006 : 874 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : contribuer à la mise en valeur du potentiel hydrique du sud-ouest du pays (direction régionale des eaux)

H- Titre du projet : Ouagadougou water supply project

Durée : 1998-2006

Pays/agence

Donateur : BEI/BADEA/BISD/KUWAIT/BOAD/FAFD/IDA/UE/ONEA/FDS

Engagement total : 189 830 000 \$US

Déboursement en 2006 : 38 903 000 \$US

Type : Prêt

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : répondre aux besoins en eau potable

dans les villes de Ouagadougou et Ziniaré (Ministère de l'environnement et de l'eau)

I- Titre du projet : irrigation a Bagré

Durée : 2002-2006

Pays/agence donateur : BISD/KUWAIT/FDS/FODI

Engagement total : 9 434 000 \$US

Déboursement en 2006 : 7 473 000 \$US

Type : Prêt

J- Titre du projet : AEP/Ziga

Durée : 1997-2006

Pays/agence donateur : GFR/KFW

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 198 000 \$US

Type : Don

K- Titre du projet : PDRD FDL EAU

Durée : 2004-2006

Pays/agence donateur : NET/CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 833 000 \$US

Type : Don

L- Titre du projet : programme d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau

Durée : 2005-2009

Pays/agence donateur : SWE/CS

Engagement total : 2 320 000 \$US

Déboursement en 2006 : 503 000 \$US

Type : Don

M- Titre du projet : ressources en eau/IUCN

Durée : 2004-2007

Pays/agence donateur : SWE/CS

Engagement total : 1 067 000 \$US

Déboursement en 2006 : 0

Type : Don

N- Titre du projet : plan d'action de gestion intégré des ressources en eau

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : DEN/DANIDA

Engagement total : 27 066 000 \$US

Déboursement en 2006 : 374 000 \$US

Type : Don

- O- Titre du projet : Etudes secteur eau et assainissement  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : DEN/DANIDA  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don
- P- Titre du projet : Hydraulique villageoise dans la Boucle du Mouhoun  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : GFR/KFW  
Engagement total : 5 468 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1 083 000 \$US  
Type : Don
- Q- Titre du projet : Programme d'AEPA au Burkina Faso  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 20 508 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 2 846 000 \$US  
Type : Prêt
- R- Titre du projet : Elaboration du programme national d'adduction d'Eau potable et d'assainissement  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 2 030 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 570 000 \$US  
Type : Prêt
- S-- Titre du projet : Projet AEP Ziniaré  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : BEL/AGCD  
Engagement total : 815 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 535 000 \$US  
Type : Don et Prêt
- T- Titre du projet : PAGREN  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : LUX-MOC  
Engagement total : 6317 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 400 000 \$US  
Type : Don
- U- Titre du projet : Points d'eau ruraux  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : BISD  
Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 793 000 \$US  
Type : Don

V- Titre du projet : Points d'eau ruraux  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : BISD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 793 000 \$US  
Type : Don

W- Titre du projet : aménagement participatif des forêts classées de Dindéresso et du Kou  
Sous-secteur : préservation et restauration de l'environnement  
Durée : 2001-2006  
Pays/agence donateur : LUX/MOC  
Engagement total : 2 781 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 332 000 \$US  
Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : assister le gouvernement burkinabè dans la mise en œuvre de son programme national d'aménagement des forêts dans deux forêts de la province du Houet afin d'améliorer le niveau de vie des populations riveraines.

X- Titre du projet : Projet de partenariat pour l'amélioration de la gestion des écosystèmes naturels  
Durée : 2002-2007  
Pays/agence donateur : IDA et DEN/DANIDA  
Engagement total : 8 203 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 2 476 000 \$US  
Type : Don  
Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère de l'environnement et de l'eau

Y- Titre du projet : Ressources naturelles  
Durée : 2002-2010  
Pays/agence donateur : SWE-CS  
Engagement total : 3 188 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 30 000 \$US  
Type : Don

Z- Titre du projet : CIFOR/ressources naturelles  
Durée : 2003-2006  
Pays/agence donateur : SWE/CS  
Engagement total : 1 048 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

AA- Titre du projet : PIHVES II

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : DEN/DANIDA

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : -58 000 \$US

Type : Don

BB- Titre du projet : Mining sector capacity build and environment management

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : non disponible

Engagement total : non disponible

Déboursement en 2006 : non disponible

Type : non disponible

CC- Titre du projet : Sahel integrated lowland ecosystem management

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : IDA

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 692 000 \$US

Type : Prêt

DD- Titre du projet : SILEM

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : WWF

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 614 000 \$US

Type : Don

EE- Titre du projet : AGDDS Région du plateau central

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : BEL/AGCD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 375 000 \$US

Type : Don

3- Agriculture, foresterie et pêcheries :

Les ressources affectées à ce secteur sont passées de 50,01 millions de dollars US en 2003 à 57,87 millions en 2005, soit une hausse de 15,7%, et ont atteint 66,24 millions en 2006. La majorité de ces fonds proviennent du Programme d'appui danois de développement agricole au Burkina (PADDAB) pour un montant de 61,58 millions. Les sous-secteurs bénéficiaires sont les politiques de planification sectorielles (67,15%), les cultures vivrières (13,61%), les cultures industrielles (11,95%), l'élevage (3,41%), les services d'appui (2,86%), et la pêche (0,63%). Les autres grands projets sont le projet de développement local dans les provinces de la Comoé-Léraba-KénéDougou, le

Programme de développement rural participatif décentralisé ou encore le Programme approvisionnement en eau et assainissement (AEPA).

Les cinq principaux partenaires dans ce domaine ont été l'IDA (29,84%), la France (22,74%), la FIDA (11,94%), Taiwan (6,61%), et l'Allemagne (5,47%).

*a- Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur de l'agriculture, foresterie et pêcheries :*

A- Titre du projet : développement des ressources agropastorales dans la province du Namentenga

Sous-secteur : politiques et planification sectorielles

Durée : 1998-2006

Pays/agence donateur : FENU et PNUD

Engagement total : 5 870 000 \$US

Déboursement en 2006 : 244 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère de l'agriculture

B- Titre du projet : fédération nationales des organisations paysannes

Durée : 1998-2006

Pays/agence donateur : SWI/SWGOV

Engagement total : 219 000 \$US

Déboursement en 2006 : 527 000 \$US

Type : Don

C- Titre du projet : programme de développement rural décentralisé 2002-2006

Durée : 2001-2006

Pays/agence donateur : NET-CN et FIDA

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 1 678 000 \$US

Type : Don et Prêt

D- Titre du projet : programme d'appui à la micro entreprise rurale

Durée : 2000-2006

Pays/agence donateur : FIDA

Engagement total : 13 672 000 \$US

Déboursement en 2006 : 2 190 000 \$US

Type : Prêt

E- Titre du projet : Programme de développement rural décentralisé et participatif dans les provinces du Bazèga et du Kadiogo

Durée : 2001-2007

Pays/agence donateur : FAFD

Engagement total : 20 508 000 \$US

Déboursement en 2006 : 0

Type : Prêt

- F- Titre du projet : Programme agriculture (PDA)  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : GFR/GTZ  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 2 603 000 \$US  
Type : Don
- G- Titre du projet : community based rural development  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 69 044 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 15 792 000 \$US  
Type : Prêt
- H- Titre du projet : IDF grant for Burkina Faso  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 366 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Prêt
- I- Titre du projet : programme d'investissement communautaire de fertilité agricole  
Durée : 2005-2009  
Pays/agence donateur : BOAD/FIDA/FAFD  
Engagement total : 11 220 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1 426 000 \$US  
Type : Prêt
- J- Titre du projet : appui à la préparation du RGA  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FAO  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 59 000 \$US  
Type : Don
- K- Titre du projet : reconstitution d'urgence du potentiel de production agricole  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FAO  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 250 000 \$US  
Type : Don
- L- Titre du projet : PAMIR  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FRA/FAC  
Engagement total : 2 460 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 748 000 \$US

Type : Don

M- Titre du projet : PDRD-assistance technique

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : NET-CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 304 000 \$US

Type : Don

N- Titre du projet : blindness control campain

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : BISD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 2 000 \$US

Type : Don

O- Titre du projet : programme d'appui aux filières agro sylvo pastorales

Sous-secteur : services d'appui

Durée : 2004-2008

Pays/agence donateur : IDA

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 0

Type : Prêt

P- Titre du projet : lutte anti acridienne

Durée : 2004-2006

Pays/agence donateur : FAO et NET-CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 266 000 \$US

Type : Don

Q- Titre du projet : projet de développement local de l'Ouest

Sous-secteur : cultures vivrières

Durée : 2002-2007

Pays/agence donateur : FRA-AFD et FRA-FFEM

Engagement total : 10 705 000 \$US

Déboursement en 2006 : 2 423 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : amélioration des conditions de vie des populations des zones concernées/ promotion d'un développement humain durable/renforcement des capacités des populations dans la prise de décision/lutter contre la désertification.

R- Titre du projet : riz pluvial

Durée : 2002-2007

Pays/agence donateur : ROC/CT

Engagement total : 22 749 000 \$US

Déboursement en 2006 : 1 796 000 \$US

Type : Don

S- Titre du projet : augmentation des revenus et sécurité alimentaire-petite irrigation

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 129 000 \$US

Type : Don

T- Titre du projet : promotion de la culture du manioc dans le sud

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FAO

Engagement total : 10 000 \$US

Déboursement en 2006 : 250 000 \$US

Type : Don

U- Titre du projet : financement usine d'engrenage et de composante agricole et environnementale

Sous-secteur : cultures industrielles

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FRA-AFD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 7 814 000 \$US

Type : Don

V- Titre du projet : projet de développement de l'élevage au SOUM II

Sous-secteur : élevage

Durée : 2000-2007

Pays/agence donateur : FAFD

Engagement total : 13 685 000 \$US

Déboursement en 2006 : 485 000 \$US

Type : Prêt

W- Titre du projet : projet de d'appui à l'élevage dans l'ouest du Burkina

Durée : 2003-2009

Pays/agence donateur : FRA-AFD

Engagement total : 3 208 000 \$US

Déboursement en 2006 : 372 000 \$US

Type : Don

X- Titre du projet : projet de développement de l'élevage dans le Liptako Gourma

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : BISD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 314 000 \$US

Type : Prêt

Y- Titre du projet : projet de lutte contre la grippe aviaire  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 55 000 \$US  
 Type : Don

Z- Titre du projet : TA FOR FSI DES FOR 2000 HA  
 Sous-secteur : foresterie  
 Durée : 2005-2006  
 Pays/agence donateur : BIRD  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 253 000 \$US  
 Type : Prêt

AA- Titre du projet : projet de gestion participative de la mare d'Oursi  
 Sous-secteur : pêche  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : FRA-AFD  
 Engagement total : 107 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 16 000 \$US  
 Type : Don

*b- Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur du développement régional :*

A- Titre du projet : projet de développement rural intégré du Namentenga  
 Sous-secteur : développement rural intégré  
 Durée : 1996-2006  
 Pays/agence donateur : FODI/BIRD  
 Engagement total : 11 648 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 0  
 Type : Prêt

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : améliorer les conditions économiques et sociales, accroître la production agricole et pastorale, augmenter les revenus des populations, ainsi que la santé et l'éducation. (Ministère de l'agriculture et des ressources animales).

B- Titre du projet : Projet de développement rural intégré dans le sud Ouest  
 Durée : 1998-2006  
 Pays/agence donateur : FIDA/BOAD/BEL-AGCD  
 Engagement total : 20 710 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 845 000 \$US  
 Type : Prêt et Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : renforcer les capacités des populations rurales, sauvegarder leurs bases de ressources naturelles, renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (Ministère de l'agriculture et des ressources animales).

C- Titre du projet : programme d'appui au développement local de la Kompienga  
 Durée : 2003-2007  
 Pays/agence donateur : AUS-GVT A  
 Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

D- Titre du projet : appui à la fixation des jeunes dans leur terroir  
Sous-secteur : développement villageois et communautaire  
Durée : 2000-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 875 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 51 000 \$US  
Type : Don

E- Titre du projet : projet d'appui à la concertation et à la gouvernance locale  
Durée : 2003-2008  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 2 400 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 236 000 \$US  
Type : Don

F- Titre du projet : Plats formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté  
Durée : 2003-2008  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 1 313 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 377 000 \$US  
Type : Don

G- Titre du projet : M & E  
Sous-secteur : établissements  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : UNICEF  
Engagement total : 824 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

H- Titre du projet : développement de Comoé, Léraba et KénéDougou  
Sous-secteur : planification et développement des régions  
Durée : 2003-2009  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 20 508 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 936 000 \$US  
Type : Prêt

I- Titre du projet : équipement for JITAP programme  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

J- Titre du projet : contribution à l'intégration économique régionale  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : FRA-AFD  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 0  
 Type : Don

*c- Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur de l'énergie :*

A- Titre du projet : étude de faisabilité/électrification rurale décentralisée  
 Sous-secteur : production et transmission d'hydro-électricité  
 Durée : 2005-2006  
 Pays/agence donateur : FAFD  
 Engagement total : 1 248 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 228 000 \$US  
 Type : Don

B- Titre du projet : réforme et développement du secteur de l'énergie au Burkina  
 Sous-secteur : production et transmission d'électricité géothermique  
 Durée : 2003-2008  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 60 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 0  
 Type : Don

C- Titre du projet : mise en sécurité du barrage de Bagré  
 Sous-secteur : conservation de l'énergie  
 Durée : 2005-2006  
 Pays/agence donateur : FRA-AFD  
 Engagement total : 12 833 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 7 795 000 \$US  
 Type : Don

4- Transports :

L'aide destinée à ce secteur a connu une forte croissance : de 46,41 millions de dollars US en 2003, elle s'est établie à 79,94 millions en 2006. Ces fonds concernent les politiques de planification sectorielles (52,82%), le transport routier (46,39%), et le transport aérien (0,79%). La plupart de ces flux ont été consacrés aux projets d'investissement, dont la construction de la route Kaya-Dori, la reprise de la route Bobo Dioulasso-Boromo, ainsi que la construction des routes Ouaga-Kongoussi et Bobo-Dédougou. Les bailleurs les plus importants étant l'UE (40,69%), l'IDA (12,78%), la BADEA (10,74%), la BID (9,78%), le Koweït (8,89%), et la FAD (5,37%).

*a- Projet d'aide extérieure dans le secteur du commerce intérieur de biens et services :*

Titre du projet : projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise

Sous-secteur : commerce intérieur

Durée : 2003-2008

Pays/agence donateur : IDA

Engagement total : 31 113 000 \$US

Déboursement en 2006 : 2 152 000 \$US

Type : Don et Prêt

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : améliorer la compétitivité de l'économie du pays/développer le secteur privé/atténuer les contraintes au développement du secteur des PME/ améliorer les liens entre les producteurs et les marchés (Ministère de l'industrie)

*b- Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur des transports*

A- Titre du projet : projet d'appui au PAPAP-TRAC

Sous-secteur : politiques et planification sectorielles

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 108 000 \$US

Type : Don

B- Titre du projet : fonds d'études transport

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : PNUD

C- Titre du projet : réfection de la route Boulsa-Tougouri

Sous-secteur : transport routier

Durée : 1996-2006

Pays/agence donateur : FENU/ PNUD BSP

Engagement total : 4 817 000 \$US

Déboursement en 2006 : 10 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : améliorer les conditions de commercialisation des produits agricoles/faciliter les flux transrégionaux,, l'accessibilité des formations sanitaires à la population et la mise en œuvre du programme PNUD/FENU et d'autres projets

D- Titre du projet : projet de construction et bitumage de la route Bobo-Dédougou

Durée : 2003-2007

Pays/agence donateur : BOAD/BISD

Engagement total : 12 994 000 \$US

Déboursement en 2006 : 2 958 000 \$US

Type : Prêt

E-Titre du projet : construction de la route Kaya-Dori  
 Durée : 2004-2006  
 Pays/agence donateur : BISD/FODI/BOAD/FCCD-CDEAO  
 Engagement total : 8 152 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 7 933 000 \$US  
 Type : Prêt

F- Titre du projet : PCPEP du Kéné Dougou  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : BISD  
 Engagement total : 1 576 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 721 000 \$US  
 Type : Prêt

G- Titre du projet : west and central africa air transport safety and security project  
 Sous-secteur : transports aériens  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : IDA  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 629 000 \$US  
 Type : Prêt

*c- Projet d'aide extérieure dans le secteur des communications :*

I- Titre du projet : programme d'appui au développement des NTIC  
 Sous-secteur : télécommunications  
 Durée : 2001-2006  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 1 600 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 540 000 \$US  
 Type : Don

5- Mise en valeur des ressources humaines :

L'ensemble des aides consacrées à ce secteur entre 2003 et 2005 a progressé de 21,40%. Par ailleurs, elle a augmenté de 38,8% entre 2005 et 2006 pour s'établir à 80,31 millions de dollars US. Ce secteur comprend l'enseignement primaire (51,86% des aides de ce secteur), l'enseignement secondaire (11,84%), l'éducation extrascolaire (11,23%), l'enseignement et formation techniques et commerciaux (2%), et les politiques de planification sectorielles (22,18%). Ces ressources mobilisées peuvent être sous forme de projets d'investissement, de coopération technique autonome, de coopération technique liée à des projets d'investissement, ou encore sous forme d'aide alimentaire et secours d'urgence. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base phase 2 (PDDEB 2) absorbe la majeure partie des fonds de ce secteur. Il en est de même pour le projet d'éducation primaire, le projet des écoles satellites non formelles, et le projet hydraulique scolaire. Les principaux partenaires financiers sont les Pays-Bas (19,73%), le Plan

(19,16%), la France (14,66%), la BID (9,28%), et l'IDA (9,14%).

*a- Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur de la mise en valeur des ressources humaines :*

- A- Titre du projet : plan international  
 Sous-secteur : politique et planification sectorielles  
 Durée : 1999-2006  
 Pays/agence donateur : USA/SCF  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 15 388 000 \$US  
 Type : Don  
 Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : organisations paysannes
- B-Titre du projet : centre d'enseignement à distance de Ouagadougou  
 Durée : 2003-2008  
 Pays/agence donateur : IDA  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 467 000 \$US  
 Type : Prêt  
 Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère de l'économie et des finances
- C- Titre du projet : construction de 60 écoles et un établissement d'enseignement du primaire  
 Durée : 1996-2006  
 Pays/agence donateur : BISD  
 Engagement total : 8 417 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 178 000 \$US  
 Type : Prêt
- D- Titre du projet : Plan décennal de développement de l'éducation de base  
 Durée : 2002-2006  
 Pays/agence donateur : IDA/SWE-CS/CAN-ACID/NET-CN/SWI-SWGOV  
 Engagement total : 44 434 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 11 190 000 \$US  
 Type : Prêt et don
- E- Titre du projet : éducation pour tous PDDEB  
 Durée : 2005-2006  
 Pays/agence donateur : FRA/AFD  
 Engagement total : 10 694 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 4 812 000 \$US  
 Type : Don
- F- Titre du projet : éducation pour tous PDDEB 2  
 Durée : 2005-2006  
 Pays/agence donateur : FRA/AFD  
 Engagement total : 15 828 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 6 236 000 \$US  
 Type : Don

- G- Titre du projet : projet éducation primaire III  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : BISD  
Engagement total : 8 231 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 3 620 000 \$US  
Type : Prêt
- H- Titre du projet : éducation de base-volet cantines scolaires  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PAM  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 1 315 000 \$US  
Type : Don
- I- Titre du projet : appui au PDDEB 2006-2010  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : NET/CN  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 5 871 000 \$US  
Type : Don
- J- Titre du projet : PEPP 2  
Sous-secteur : enseignement secondaire  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : NET/CN  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 5 347 000 \$US  
Type : Don
- K- Titre du projet : alphabétisation fonctionnelle et développement rural intégré dans la région des Hauts Bassins  
Sous-secteur : enseignement et formation techniques et commerciaux  
Durée : 2003-2006  
Pays/agence donateur : LUX/MOC  
Engagement total : 9 093 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 796 000 \$US  
Type : Don  
Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : permettre au tissu associatif de prendre en main les activités d'alphabétisation fonctionnelle dans la région des Hauts Bassins avec l'appui du fond national d'alphabétisation et de l'enseignement de base.
- L- Titre du projet : appui à la formation professionnelle et aux métiers de l'artisanat  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FRA/AFD  
Engagement total : 1 543 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 496 000 \$US

Type : Don

M- Titre du projet : CET Boulsa

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : NET-CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 0

Type : Don

N- Titre du projet : Audits clôture BPE et complexes scolaires

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : NET-CN et DEN-DANIDA

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 94 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) :

O- Titre du projet : projet d'appui à la formation professionnelle élémentaire

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : LUX-MOC

Engagement total : 5 347 000 \$US

Déboursement en 2006 : 38 000 \$US

Type : Don

P- Titre du projet : fonds d'éducation non formelle

Sous-secteur : éducation extrascolaire

Durée : 2002-2006

Pays/agence donateur : SWI/SWGOV

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 1 026 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère enseignement de base et alphabétisation

Q- Titre du projet : acquisition des connaissances

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : CAN-ACID

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 107 000 \$US

Type : Don

*b- Inventaire des projets d'aides extérieures dans le secteur du développement social :*

A- Titre du projet : ARIOPE

Sous-secteur : législation et administration sociales

Durée : 2000-2006

Pays/agence donateur : FRA-FAC

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 124 000 \$US  
Type : Don

B- Titre du projet : Droits de l'homme/esclavage des enfants  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : GFR-KFW  
Engagement total : 1 925 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 659 000 \$US  
Type : Don

C-Titre du projet : protection  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : UNICEF  
Engagement total : 1 769 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1 187 000 \$US  
Type : Don

D- Titre du projet : renforcement de la société civile  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : SWI-WGOV  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 710 000 \$US  
Type : Don

E- Titre du projet : PAREF  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FRA-FAC  
Engagement total : 1 304 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 498 000 \$US  
Type : Don

F- Titre du projet : CORUS  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FRA-FAC  
Engagement total : 4 278 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 104 000 \$US  
Type : Don

G- Titre du projet : ONG Pays-Bas  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : NET-CN  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 205 000 \$US  
Type : Don

H- Titre du projet : projet de désenclavement des quartiers périphériques  
Durée : 2006-2006  
Sous-secteur : développement urbain  
Pays/agence donateur : FRA-AFD  
Engagement total : 16 041 000 \$US

Déboursement en 2006 : 115 000 \$US  
Type : Don

I- Titre du projet : appui à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de vulgarisation des matériaux locaux de construction

Durée : 1997-2006

Sous-secteur : Logement

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 535 000 \$US

Déboursement en 2006 : 10 00 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : appui à la mise en œuvre par le Gouvernement d'une stratégie de promotion et de vulgarisation des matériaux locaux de construction (LOCOMAT, EMBTP, SOLCONFORT)

J- Titre du projet : programme de soutien aux initiatives culturelles

Durée : 2000-2006

Sous-secteur : culture

Pays/agence donateur : Union Européenne

Engagement total : 3 957 000 \$US

Déboursement en 2006 : 1 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : promotion culturelle décentralisée (MCAC)

6- La santé :

L'APD de ce secteur a connu une croissance soutenue de 10,8% entre 2003 et 2004, et de 23,34% entre 2004 et 2005 (65 millions de dollars US en 2005). Cependant, cette enveloppe a chuté de 27,9% en 2006, soit un montant de 46,28 millions (en dépit du fait qu'il s'agit d'un secteur prioritaire pour le Burkina Faso). Les sous-secteurs concernés sont les politiques de planification sectorielles (50,36%), les vaccinations et autres campagnes de lutte contre les maladies (31,07%), la planification familiale (10,42%), les soins de santé primaire (7,47%), et les hôpitaux et dispensaires (0,68%). Les bailleurs les plus importants sont l'IDA (10,12 millions), les Pays-Bas (6,51 millions), l'OMS (4,12 millions), l'UNICEF (3,8 millions), et la FAD (3,28 millions).

*a- Inventaire des projets d'aides extérieures dans le secteur de la santé*

A-Titre du projet : centre national de transfusion sanguine

Durée : 2000-2006

Sous-secteur : politiques et planification sectorielles

Pays/agence donateur : LUX-MOC

Engagement total : 6 133 000 \$US

Déboursement en 2006 : 759 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Création d'un centre national de

transfusion sanguine, ainsi que la création de quatre centres régionaux de transfusion sanguine afin d'améliorer l'accès des hôpitaux aux poches de sang pour les besoins d'intervention

B- Titre du projet : programme pilote intégrée éducation VIH-SIDA

Durée : 2002-2006

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 1 000 \$US

Déboursement en 2006 : 182 000 \$US

Type : Don

C- Titre du projet : développement sanitaire 2005-2006

Durée : 2004-2006

Pays/agence donateur : NET-CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 4 597 000 \$US

Type : Don

D- Titre du projet : VIH/SIDA, IPC/BF

Durée : 2006-2007

Pays/agence donateur : SWE-CS

Engagement total : 770 000 \$US

Déboursement en 2006 : 388 000 \$US

Type : Don

E- Titre du projet : Regional HIV-AIDS treatment acceleration

Durée : 2005-2006

Pays/agence donateur : IDA

Engagement total : 17 090 000 \$US

Déboursement en 2006 : 7 370 000 \$US

Type : Don

F- Titre du projet : appui au renforcement institutionnel du système de santé

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : UNICEF

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 1 077 000 \$US

Type : Don

G- Titre du projet : alimentation complémentaire des groupes vulnérables

Durée : 1996-2006

Sous-secteur : soins de santé primaire

Pays/agence donateur : PAM/ ITA-DGCS

Engagement total : 19 075 000 \$US

Déboursement en 2006 : 2 694 000 \$US

Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : amélioration de la couverture sanitaire des groupes vulnérable et développement des activités de soins préventifs et curatifs en incitant la fréquentation régulière des structures sanitaires par les femmes enceintes et

allaitantes.

H- Titre du projet : projet d'appui au monde associatif et communautaire  
Durée : 2003-2008  
Sous-secteur : vaccination/ autres campagnes de lutte contre les maladies  
Pays/agence donateur : PNUD et NET-CN  
Engagement total : 2 604 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 688 000 \$US  
Type : Don

I- Titre du projet : fonds mondial de lutte anti paludique  
Durée : 2004-2008  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 7 499 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don

J- Titre du projet : programme Sida Kaya Manga  
Durée : 2004-2006  
Pays/agence donateur : NET-CN  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 185 000 \$US  
Type : Don

K- Titre du projet : Lutte contre le SIDA  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FRA-AFD  
Engagement total : 2 674 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 825 000 \$US  
Type : Don

L- Titre du projet : appui au plan multisectoriel VIH-SIDA  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 6 836 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1 388 000 \$US  
Type : Don

M- Titre du projet : REPAJE  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : LUX-MOC  
Engagement total : 2 197 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 663 000 \$US  
Type : Don

N- Titre du projet : Lutte contre le VIH-SIDA  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : UNICEF  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 736 000 \$US  
 Type : Don

O- Titre du projet : programme Santé sexuelle  
 Durée : 2006-2006  
 Sous-secteur : planification de la famille  
 Pays/agence donateur : GFR-GTZ  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 761 000 \$US  
 Type : Don

*b- Projet d'aides extérieures dans le secteur de la planification préalable en prévision des catastrophes :*

A- Titre du projet : programme d'action nationale d'adaptation aux changements climatiques  
 Durée : 2004-2008  
 Sous-secteur : systèmes d'alerte rapide et information alimentaire  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 200 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 109 000 \$US  
 Type : Don

*c- Projet d'aides extérieures dans le secteur de l'aide et secours humanitaires*

A- Titre du projet : assistance d'urgence aux expulsés de Côte d'Ivoire  
 Durée : 1999-2006  
 Sous-secteur : réfugiés et rapatriés  
 Pays/agence donateur : PAM/PNUD/NET-CN  
 Engagement total : 1865 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 657 000 \$US  
 Type : Don  
 Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Ministère de l'action sociale et de la famille

B- Titre du projet : appui secrétariat exécutif CNSA  
 Durée : 2005-2006  
 Sous-secteur : secours d'urgence  
 Pays/agence donateur : Union Européenne  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 141 000 \$US  
 Type : Don

C- Titre du projet : assistance humanitaire  
 Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : LUC-MOC

Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 342 000 \$US  
 Type : Don

D- Titre du projet : arrêter la progression de la sous-nutrition dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire

Durée : 2006-2006  
 Pays/agence donateur : PAM  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 6  
 Type : Don

7- Administration du développement :

Les sommes allouées à ce secteur sont en baisse constante depuis 2003 : elles étaient en 2003 de l'ordre de 59,06 millions de dollars US, elles sont passées à 57,06 millions en 2004, puis à 56,31 millions en 2005, pour s'établir à 50,38 millions en 2006, soit une baisse de 10,5% par rapport à 2005. Ce secteur regroupe l'administration du secteur public (89,65% des aides), la coordination et la planification de l'aide extérieure (7,29%), les statistiques générales (2,53%), les affaires étrangères et le droit international (0,41%), et les politiques de planification technologique (0,12%). Parmi ces investissements, on peut citer le Programme de renforcement des capacités de l'administration, le Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise, le projet d'appui à la bonne gouvernance,...

En 2006, les bailleurs les plus importants de ce secteur sont l'IDA (37,20%), le Luxembourg (13,31%), le Canada (8,45%), le Danemark (8,42%), et le PNUD (5,27%).

*Inventaire des projets d'aide extérieure dans le secteur de l'administration et gestion du secteur public :*

A- Titre du projet : Renforcement et qualification de l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement

Durée : 1988-2006  
 Pays/agence donateur : GFR/GTZ  
 Engagement total : 10 518 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 283 000 \$US  
 Type : Don

Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : appui institutionnel visant à créer les conditions d'une gestion équilibrée sur le plan financier y compris la formation du personnel.

B- Titre du projet : Appui à la commission nationale de décentralisation

Durée : 1995-2006  
 Pays/agence donateur : GFR/GTZ

Engagement total : 1 308 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 1 269 000 \$US  
 Type : Don  
 Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : Renforcement des ressources financières et humaines de communes pilotes afin de contribuer au renforcement des réformes politiques liées à la démocratisation et à la décentralisation.

C- Titre du projet : programme d'appui national de bonne gouvernance  
 Durée : 1998-2006  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 433 000 \$US  
 Type : Don

D- Titre du projet : BFF/ADM/0209  
 Durée : 2000-2006  
 Pays/agence donateur : PNUD  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 396 000 \$  
 Type : Don

E- Titre du projet : Renforcement capacités nationales  
 Durée : non disponible  
 Pays/agence donateur : non disponible  
 Engagement total : non disponible  
 Déboursement en 2006 : non disponible  
 Type : non disponible  
 Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : non disponible

F- Titre du projet : Droit et citoyenneté des femmes africaines  
 Durée : 2001-2006  
 Pays/agence donateur : CAN/ACID et SWI/CS  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 249 000 \$US  
 Type : Don

G- Titre du projet : appui au suivi des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté  
 Durée : 2001-2006  
 Pays/agence donateur : CAN/ACID  
 Engagement total : 7 000 \$US  
 Déboursement en 2006 : 36 000 \$US  
 Type : Don

H- Titre du projet : Support to the MCH/FP programme  
 Durée : 2001-2006  
 Pays/agence donateur : FNUAP  
 Engagement total : 0  
 Déboursement en 2006 : 0  
 Type : Don

- I- Titre du projet : projet de renforcement des capacités de l'administration  
Durée : 2004-2009  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 9 570 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 279 000 \$US  
Type : Don/Prêt
- J- Titre du projet : ides diverses  
Durée : 2004-2006  
Pays/agence donateur : ITA/DGCS  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don
- K- Titre du projet : Activités habilitantes pour l'élaboration du plan national de mise en œuvre pour les POPs pour le Burkina (PNM)  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 472 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 84 000 \$US  
Type : Don
- L- Titre du projet : project development fund  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : non disponible  
Engagement total : non disponible  
Déboursement en 2006 : non disponible  
Type : non disponible
- M- Titre du projet : projets divers  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : DEN/DANIDA et BISD  
Engagement total : 9 570 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 2 503 000 \$US  
Type : Don et Prêt
- N- Titre du projet : Etudes schéma d'aménagement du territoire  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : FAFD  
Engagement total : 2 734 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 143 000 \$US  
Type : Prêt
- O- Titre du projet : GEF 2  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 8 203 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Prêt

- P- Titre du projet : Africa emergency locust project  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 7 793 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1 501 000 \$US  
Type : Prêt
- Q- Titre du projet : Power sector development project  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 15 685 000 \$US  
Type : Prêt
- R- Titre du projet : WAT/SAN  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : UNICEF  
Engagement total : 906 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don
- S- Titre du projet : projet développement fund  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PNUD et SWE/CS  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 310 000 \$US  
Type : Don
- T- Titre du projet : projet d'appui au PAP de mise en œuvre du plan stratégique de développement du parlement  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 310 000 \$US  
Type : Don
- U- Titre du projet : appui à la décentralisation et à la participation citoyenne  
Durée : 2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 4 000 \$US  
Type : Don
- V- Titre du projet : composant 2 système et processus électoraux  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 98 000 \$US  
Type : Don

W- Titre du projet : projet de renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance économique

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : PNUD

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 161 000 \$US

Type : Don

X- Titre du projet : NDI BFA

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : SWE/CS

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 438 000 \$US

Type : Don

Y- Titre du projet : assistance technique

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FRA/AFD

Engagement total : 22 000 \$US

Déboursement en 2006 : 421

Type : Don

Z- Titre du projet : aides diverses 2

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FRA/FAC

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 20 000 \$US

Type : Don

AA- Titre du projet : APPIA

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FRA/FAC

Engagement total : 1 315 000 \$US

Déboursement en 2006 : 115 000 \$US

Type : Don

BB- Titre du projet : ADDEN

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : FRA/FAC

Engagement total : 6 416 000 \$US

Déboursement en 2006 : 87 000 \$US

Type : Don

CC- Titre du projet : Accroissement effectif féminin ministère de la Défense

Durée : 2006-2006

Pays/agence donateur : NET/CN

Engagement total : 0

Déboursement en 2006 : 165 000 \$US

Type : Don

- DD- Titre du projet : unité de coordination  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : DEN/DANIDA  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 212 000 \$US  
Type : Don
- EE- Titre du projet : projet interne coopération suédoise  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : SWE/CS  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 15 000 \$US  
Type : Don
- FF- Titre du projet : projets FENU pour le développement  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : FENU  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type : Don
- GG- Titre du projet : appui au programme  
Sous-secteur : coordination et planification de l'aide extérieure  
Durée : 1996-2006  
Pays/agence donateur : UNICEF  
Engagement total : 350 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 2 113 000 \$US  
Type : Don  
Objectifs du projet (institution bénéficiaire) : renforcement des capacités dans l'exécution et suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme de l'UNICEF
- HH- Titre du projet : development of national statistic system  
Sous-secteur : statistiques générales  
Durée : 2005-2006  
Pays/agence donateur : IDA  
Engagement total : 9 160 000 \$US  
Déboursement en 2006 : 1276 000 \$US  
Type : Prêt
- II- Titre du projet : programme national de volontariat  
Sous-secteur : affaires étrangères et droit international  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : PNUD  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 11 000 \$US  
Type : Don

JJ- Titre du projet : programme droits humains  
Durée : 2006-2006  
Pays/agence donateur : GFR/GTZ  
Engagement total : 0  
Déboursement en 2006 : 0  
Type :

## **ANNEXE F : GUIDE DES FOCUS GROUPS ET QUESTIONNAIRES**

### **Guide des Focus Group destiné aux bénéficiaires (individus) de l'aide internationale**

Premier Focus Group organisé le : lundi 27 juillet 2009, École primaire de Tanghin Dassouri (30 km à l'ouest de Ouagadougou), 11h14, réalisé par Boly Kalilou (Q) et Somé Alexis (traducteur) ; 10 participants.

Deuxième Focus Group organisé le : mardi 28 juillet 2009, École primaire de Komki-Ipala (32 km à l'ouest de Ouagadougou), 10h46, réalisé par Boly Kalilou (Q) et Somé Alexis (traducteur) ; 11 participants.

Troisième Focus Group organisé le : vendredi 31 juillet 2009, École primaire de Komsilga (43 km au sud de Ouagadougou), 08h50, réalisé par Boly Kalilou (Q) et Somé Alexis (traducteur) ; 8 participants.

Quatrième Focus Group organisé le : samedi 02 août 2009, École primaire de Bama (390 km au sud-ouest de Ouagadougou), 10h17, réalisé par Boly Kalilou (Q) et Somé Alexis (traducteur); 4 participants.

#### **Informations sur les répondants :**

- 1- Quel âge avez-vous?
- 2- Êtes-vous du sexe masculin ou féminin ?
- 3- Quelle est votre occupation actuelle ?

#### **Informations sur le projet :**

- 4- De quel organisme (ou de quelle institution) proviennent les financements?
- 5- Quelle a été la durée entre le moment de la demande et la réception effective de cette aide ?
- 6- Quelle a été la durée de la construction des infrastructures?
- 7- Quels ont été les montants accordés ?
- 8- Quels(s) projet(s) avez-vous réalisé(s) grâce à cette aide jusqu'à présent ?

**Type d'aide :**

- 9- Quel type d'aide recevez-vous ?
- 10- Depuis combien de temps recevez-vous de l'aide ?
- 11- Avez demandé cette aide ? En êtes-vous à l'origine ?
- 12- Recevez-vous cette aide individuellement ou dans le cadre d'un groupement ?

**Jugement des répondants :**

- 13- Avez-vous eu du mal à obtenir les financements ?
- 14- Est-ce que les habitants de la localité ont participé à la construction des projets?
- 15- Combien de vos enfants sont inscrits dans cet établissement?
- 16- Si vous aviez l'occasion, repartiriez-vous à l'école ?
- 17- Avez-vous pu réaliser le(s) projet(s) pour lequel vous avez obtenu cette aide ?
- 18- Quelle différence cette aide fait-elle pour vous ?

**Impact du projet :**

- 19- Pensez vous que des personnes de votre entourage immédiat profitent également de cette aide ? Si oui, de quelle manière?
- 20- Pensez vous que des personnes de votre entourage indirect bénéficient aussi de cette aide ? Si oui, dans quelle mesure?
- 21- Voyez-vous des aspects positifs à cette aide ?
- 22- Voyez-vous des aspects négatifs à cette aide ?

**Perspectives de bonification :**

- 23- Avez-vous bénéficié des projets autres que ceux fixés dans initialement?
- 24- Comment pensez-vous que l'on pourrait améliorer ces aides ?

### Questionnaire destiné aux Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso

Interview réalisé le mardi 11 août 2010 à Ouagadougou, au Ministère de l'Education de base et de l'alphabétisation, à 16h10, par Boly Kalilou (Q) ; interview= (OY).

Q : Depuis combien de temps recevez-vous de l'aide ?

OY : Le ministère reçoit un appui financier depuis 1978. Mais en ce qui concerne le PDDEB, on reçoit des fonds depuis 2000.

Q : Quel type d'aide recevez-vous ?

OY : Les modalités sont multiples, il peut s'agir d'appuis-projets, ou d'appuis budgétaires. On peut également citer les aides destinées au compte d'affectation spécial, qui est un système hybride entre les deux précédents, ou encore les sommes consacrées aux collectivités territoriales.

Q : Quels sont les montants par agence d'aide et par programme en cours ?

OY : Alors en 2005, le PDDEB a englouti environ 125 milliards de FCFA, financé principalement par l'Etat, les collectivités, les associations de jumelage, et les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Si je me rappelle bien, le plan d'action prévisionnel a prévu 136 milliards en 2008, et 124 milliards en 2009. Mais vérifiez les chiffres dans les rapports, parce que ce sont des approximations.

Q : Quels sont les montants payés en contrepartie par le Burkina ?

OY : Sur un budget public total de 796 milliards de FCFA en 2005, 80 étaient destinés au MEBA, en 2006, le MEBA a reçu 92 milliards sur un budget total de 911 milliards. En 2007, le budget est passé à 998 milliards, et le budget du MEBA est passé à 99 milliards, et en 2008, le budget total était de 1008 milliards, et celui du MEBA de plus de 100 milliards de FCFA.

Q : Dans quels domaines les montants accordés sont les plus importants ?

OY : C'est la composante accès, c'est-à-dire les infrastructures, qui nécessite le plus d'investissement, suivi de la composante qualité et formation, et de l'autre composante qui est la gestion et le pilotage.

Q : Avez-vous demandé ces aides ? En êtes-vous à l'origine ?

OY : Oui, mais tout se passe au niveau de la DGCOOP (Direction générale de la coopération). C'est là-bas qu'il y a les concertations avec les partenaires techniques.

Q : Quelle a été la durée entre le moment de la demande et la réception effective de cette aide ?

OY : ca varie vraiment, ca dépend de plusieurs facteurs. Rien que l'introduction d'une requête peut prendre 2 à 3 ans.

Q : Quelles seraient les conséquences sur l'éducation de base au Burkina Faso d'une baisse importante de l'aide extérieure ?

OY : Ce serait une vraie catastrophe en si bon chemin. Nos ressources propres ne nous permettraient pas de terminer certains grands chantiers déjà engagés.

Q : Pensez-vous que l'entourage immédiat des personnes bénéficiaires de l'aide profite également de cette aide ? Si oui, de quelle manière ?

OY : Oui, les plans sociaux permettent d'accroître le niveau d'éducation, et donc potentiellement les opportunités de travail, qui sont sources de revenus pour les différentes familles. Les populations rurales sont de plus en plus pragmatiques et savent qu'il est important de scolariser leurs enfants, il y a un vrai changement de mentalité qui est positif. C'est une prise de conscience et un engouement personnel.

Q : Pensez vous que leur entourage indirect bénéficient aussi de cette aide ? Si oui, dans quelle mesure ?

OY : Oui bien sûr de la même manière.

Q : Est-ce que les montants alloués par les donateurs a votre secteur sont a la hauteur de vos attentes ?

OY : Oui mais il y a souvent des retards, ce sont en fait des financements ponctuels.

Q : Voyez-vous des aspects positifs à cette aide ? Si oui, lesquels ?

OY : L'aide publique au développement est utile pour les grosses infrastructures et les politiques à long terme. Elle doit aussi favoriser l'épanouissement du secteur privé. Mais le tout en faisant attention aux dérives.

Q : Voyez-vous des aspects négatifs à cette aide ? Si oui, lesquels ?

OY : Oui il y en a. Je peux dire les risques de laxisme des Etats, et les risques de dépendance. L'aide peut aussi être négative lorsque les compétences techniques ne sont pas toujours bien partagées.

Q : Comment pensez-vous que l'on pourrait améliorer ces aides ?

OY : En suivant le CSLP (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté), et a conditions que tous les pays respectent la Déclaration de Paris.

Q : Ne craignez-vous pas de manière générale une baisse des flux d'aide au développement au regard de la crise financière mondiale qui prévaut de nos jours ?

OY : Oui, tout le monde a cette crainte évidemment. On constate que la tendance est à la baisse. C'est pourquoi je ne cesse de répéter que le Burkina doit chercher des partenaires faiblement affectés par cette crise, et diversifier davantage ceux qui sont déjà en place.

Q : Pensez-vous que les bailleurs de fonds tiendront leurs engagements ?

OY : Oui malgré tout, car nous sommes avant tout liés par des contrats. Même s'ils ont des difficultés internes, je pense qu'ils feront tout pour respecter leurs engagements.

### **Questionnaire destiné aux Organisations Non Gouvernementales et associations du Burkina Faso**

Questionnaire remis le lundi 03 août 2009 à l'association REV+ basée à Bobo-Dioulasso, et retourné le dimanche 30 août 2009 (par courriel). (Q : Boly Kalilou, ONG1 : Association REV+)

Q : Depuis combien de temps recevez-vous de l'aide ?

ONG1 : REVS+ reçoit de l'aide depuis 1997 soit 12 ans.

Q : Depuis combien de temps menez-vous des activités au Burkina Faso ?

ONG1 : REVS+ mène des activités au Burkina Faso depuis 1993 mais elle a été reconnue officiellement le 10 juin 1997.

Q : Dans la composition de votre personnel, combien employez-vous de nationaux ? D'africains ? D'expatriés ?

ONG1 : Le personnel de REVS+ est composé de nationaux qui se répartissent comme il suit :

Vacataires e salariés : 52

Volontaires : 42

Q : Quel type d'aide recevez-vous ?

ONG1 : REVS+ reçoit des appuis financier, technique et alimentaire de ces partenaires.

Q : De quel(s) organisme(s) (ou de quelle institution) provient-elle principalement ?

ONGI : Elles proviennent principalement du SP/CNLS, du PAMAC, (Burkina Faso) de SIDACTION, de SOLDARITE SIDA, (France) du CUSO, UNITERRA (Canada) , PAM (Organe des Nations Unies)

Q : Dans quels domaines les montants accordés sont-ils les plus importants ? Et quels sont les montants par domaines ?

ONGI : Les montants sont accordés dans les domaines suivants :

Ressources humaines

IEC/Prévention

Accompagnement psychosocial

Prise en charge médicale

Appui alimentaire

Q : Avez-vous demandé ces aides ? En êtes-vous à l'origine ?

ONGI : Oui ! REVS+ exprime toujours ses besoins à travers des projets qu'elle présente à ses partenaires au niveau local, régional et international.

Q : Avez-vous eu du mal à les obtenir ?

ONGI : Tous les projets ne sont pas toujours acceptés néanmoins quelques microprojets qui sont des réponses à des appels à projets lancés le sont soit partiellement soit entièrement.

Q : Quelles sont les difficultés rencontrées lors des demandes de financement ?

ONGI : Les difficultés rencontrées lors des demandes de financement se situent au niveau de l'affectation des fonds à des activités sans une prise en compte des réalités, du format du projet qui nous est pratiquement imposé.

Le plafond

Q : Quelle a été la durée entre le moment de la demande et la réception effective de cette aide ?

ONGI : Cette durée est relative. Elle varie entre 6 mois et un an.

Q : Quels(s) projet(s) avez-vous réalisé(s) grâce à ces aides jusqu'à présent ?

ONGI : Les projets suivants sont réalisés grâce à ces financements ;

L'appui institutionnel de REVS+

Les séances de sensibilisation, de communication et d'éducation

La prévention de l'infection à VIH/TB

La prévention du paludisme

Le soutien psychosocial des personnes infectées et affectées par le VIH

Le soutien médical

Les activités génératrices de revenus

Q : Quelle(s) différence(s) ces aides font-elles pour vous ?

ONGI : Ces projets permettent d'améliorer les conditions de vie des groupes cibles à travers l'accès aux services de santé ainsi que l'accès à l'information, et de l'éducation et la communication.

Q : Pensez vous que l'entourage immédiat des personnes bénéficiaires de l'aide profitent également de cette aide ? Si oui, de quelle manière ?

ONGI : L'entourage immédiat des personnes est constitué des membres de la famille qui sont les principales cibles des actions de REVS+, parce qu'ils sont directement concernés.

Q : Pensez vous que leur entourage indirect bénéficient aussi de cette aide ? Si oui, dans quelle mesure ?

ONGI : L'entourage indirect est aussi bénéficiaire de l'information, de la formation et

des services qui leur permettent de changer de vision et s'impliquer dans le combat dans la lutte et la prise en charge.

Q : Est-ce que les montants alloués par les donateurs à votre organisation sont à la hauteur de vos attentes ?

ONGI : Non, les montants alloués par les donateurs à notre organisation ne sont pas à la hauteur de vos attentes car le nombre de la file active de REVS+ est très élevé, les besoins aussi.

Q : Quelles sont selon vous, les domaines qui devraient être davantage privilégiés ?

ONGI : Tous les domaines sont d'égal importance, néanmoins les domaines qui pourraient être privilégiés sont : l'appui institutionnel, la prévention, la prise en charge psychosociale, la prise en charge médicale, les activités génératrices de revenus

Q : Voyez-vous des aspects positifs à l'aide internationale ?

ONGI : Les capitaux transférés aux pays bénéficiaires se substituent à une épargne nationale

- l'aide internationale remplace ou favorise un investissement, directement ou indirectement productif.

- Il peut prendre à forme de transferts de technologie et de coopération technique ou encore servir à ajuster les économies déjà industrialisées au fonctionnement du marché et de lutter contre la dégradation des conditions de vie

- L'aide internationale a pour objectifs de réduire les inégalités entre pays et de réduire les déséquilibres régionaux à l'intérieur d'un même pays.

- L'aide internationale répond aussi à des motivations à la fois philosophiques, politiques et économiques. Des considérations d'ordre humanitaire sont plus directement apparentes lorsqu'elle est dispensée une aide d'urgence, alimentaire ou médicale, dans le contexte de catastrophes naturelles ou industrielles, ou bien de conflits.

Q : Voyez-vous des aspects négatifs à cette aide ?

ONGI : Les intérêts recherchés des organismes ou des pays donateurs

Les dons dont l'objectif sont de mieux asseoir la suprématie/la dépendance

Les types de dons non remboursables

Dons remboursables avec intérêts élevés

L'échéance de remboursements souvent courts

Q : Comment pensez-vous que l'on pourrait améliorer ces aides ?

ONGI : Nous pensons que les aides peuvent être améliorées en prenant en compte les besoins exprimés mais surtout quand elles adressées directement aux cibles concernés organisées en ONG, Associations ou groupements.

Q : Ne craignez-vous pas de manière générale une baisse des flux d'aide au développement au regard de la crise financière mondiale qui prévaut de nos jours ?

ONGI : Une baisse des flux d'aide au développement au regard de la crise financière mondiale est à craindre réellement.

Selon Eric TOUSSAINT, « Depuis 1997, et pour trois raisons, les pays du tiers-monde et de l'ex-bloc de l'Est sont en proie à une crise : la baisse des revenus d'exportation ; l'augmentation des taux d'intérêt sur leurs nouveaux emprunts ; la diminution des flux de capitaux. Ils doivent en effet rembourser leur dette extérieure en devises étrangères et,

pour ce faire, ils utilisent une partie plus ou moins grande de revenus d'exportation (pétrole, gaz, minéraux solides, caoutchouc, sucre...) en forte baisse, entre 15 % et 40 % en 1998.

En 1998-1999, les Etats les plus industrialisés empruntent à des taux qui oscillent entre 3 % et 5 % (au Japon, le taux est proche de zéro), tandis que des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Mexique, la Thaïlande doivent payer entre 10 % et 15 %.

Facteur aggravant, les détenteurs de capitaux du Nord, qui plaçaient leur argent dans la poignée de pays dits émergents (Mexique, Brésil, Argentine, Chili, Asie du Sud-est...), s'en détournent aujourd'hui. Selon la Banque mondiale, entre 1997 et 1999 les flux financiers vers les pays de la périphérie ont chuté de 47 % (135 milliards de dollars en 1997, 72 en 1998) ; les prêts bancaires ont baissé de 58 % (près de 60 milliards en 1997, 25 en 1998).

Il existe une imbrication étroite entre la crise de l'endettement des pays du tiers-monde (ainsi que celle de l'ex-bloc d'Europe orientale), d'une part, et les premières étapes de la déréglementation des marchés financiers : création du marché des eurodollars dans la seconde moitié des années 60, qui permit aux banques privées de prêter à tour de bras aux pays du tiers-monde. Cette baisse provoquera des difficultés pour rembourser la dette ; et, comme les échéances sont là, ces pays contractent de nouveaux emprunts pour pouvoir rembourser les anciens. Or le taux des intérêts qu'ils doivent verser augmente (alors qu'au Nord ils sont stables, voire diminuent).

#### Briser la spirale infernale de la dette

*Le monde diplomatique, Archive 1999*

Q : Pensez-vous que les bailleurs de fonds tiendront leurs engagements ?

ONGI : Oui mais partiellement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anonymous. 2004. "Burkina Faso economy: Attracting private enterprise". *EIU ViewsWire*. New York, apr 20.
- Anonymous. 2008. "Burkina Faso Oxford Economic Country Briefings". Oxford, Feb 12. pg.1.
- Amin, Samir. 1970. *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*. I.F.A.N Dakar : Editions Anthropos, 589p.
- Apoorva, Shah. 2009. "Slamming Aid". *Policy Review*, Washington, Iss. 155 (Jun/Jul.), 7 p.
- Baccarini, D. 1999. "The logical framework method defining project success". *Project Management Journal*, 30 (4), p.25-32.
- Bairoch, Paul. 1999. *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. La Découverte, 260 p.
- Balogh, T. 1967. "Multilateral vs. Bilateral Aid". *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol. 19, no 3, p. 328-344.
- Balogun, P. 2005."Evaluating Progress Towards Harmonization". Working Paper 15, London, DFID.
- Bauer, P. T. 1971. "Dissent on Development: Studies and Debates in Development Economics". Weidenfeld and Nicholson, London.
- Baum, W.C. 1970. "The project cycle". *Finance and Development*, Vol. 7, no 2, p. 2-13.

- Belassi, W., Tukel, OI. 1996. "A new framework for determining critical success/failure factors in projects". *International Journal of Project Management*, Vol. 14, no 3, p. 141-151.
- Bigsten, Arne. 2006. "Donor Coordination and the Uses of Aid". Working Paper in Economics, no 196, Göteborg University, Department of Economics.
- Bond, R., Hulme, D. 1999. "Process approaches to development: theory and Sri Lankan practice". *World Development*, Vol. 27, no 8, p. 1339-1358.
- Boserup, Esther. 1965. *The Conditions of Agricultural Growth. The Economics of Agriculture under Population Pressure*. London, George Allen and Unwin, 128 p.
- Bräutigam, D. A., Knack, S. 2004. "Foreign Aid, Institutions and Governance in Sub-Saharan Africa". *Economic Development and Cultural Change*, no 52 (2), p. 255-85.
- Bridgeman, N.L. 2001. "World Bank reform in the "post-policy" era". *Georgetown International Environmental Law Review*, Vol. 13, no 4, p. 1-32.
- Brown A., Naschold F., Conway T., et Fozzard, A. 2000. "Aid Transaction Costs in Vietnam, Centre for Aid and Public Expenditure". *Overseas Development Institute*, London.
- Brussels, European Commission. 2007. "Support to sector programmes. Covering the Three Financing Modalities: Sector Budget Support, Pool Funding and EC project procedures". *Tools and Methods Series*, Guidelines no 2. EuropAid, Juillet. .
- Burnside, C. and Dollar, D. 2000. "Aid, Policies and Growth". *The American Economic Review*, Vol. 90, no 4, p. 847-868.
- Carayol, Rémi. 2010. "Or, Au Coeur du filon". *Jeune Afrique*, no 2601, 14-20 novembre, p.90-91.

- Carluer, Frederic. 2002. *Les théories du développement économique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 136 p.
- Cassen, R. And Associates. 1994. *Does aid work?* Report to an Intergovernmental Task Force, 2nd edition, Oxford: Clarendon Press.
- Cohen D. et M. Soto. 2002. « Why are poor countries poor ? A Message of Hope which Involves the resolution of a Becker-Lucas Paradox ». Discussion Paper 3528, London, United Kingdom: Center for Policy Economic Research, CEPR.
- Cohen-Setton Jérémie, Antoine Lallour, Gaelle Faye, et Simon Pépin-Lehalleur. 2006. *Pays Pauvres : Quelle aide pour quel développement ?* 22 février 2006.
- Compaoré Jean-Baptiste. 2005. "Burkina Faso: Greater capacity". *Finance & Development* (Washington), Vol. 42, Iss. 3 (September), 40 p.
- Darmon, René, Michel Laroche, K. L. McGown et Jack Nantel. 1991. *Les fondements de la recherche commerciale*. Montréal : Édition Gaëtan Morin, 498 p.
- Demolins, Edmond. 1901. *Les grandes routes des peuples, essai de géographie sociale. Comment la route crée le type social*. Paris : Firmin-Didot et Cie I, ix, 463 p.
- Desanker, P. et Magadza, C. 2001. *Afrique*. In Mc Carthy, J. J. Canziani, O. F, Leary, NA, Dokken, D. J. et White, K. S (eds). 2001. *Changements Climatiques: Impacts, Adaptation et Vulnérabilité*. Contribution du Groupe de Travail II au troisième rapport d'évaluation du Comité Intergouvernemental sur les changements climatiques, Cambridge University Press, New York.
- Diakité, Tidiane. 2002. *L'Afrique et l'Aide ou Comment s'en sortir ?* Paris : L'Harmattan, 160 p.
- Diallo, Amadou. 2010. Notes de cours Gestion des projets d'aide multilatérale et bilatérale. MGP708M, Ecole des Sciences et de la Gestion, Département de management et technologie, UQAM, Montréal.

- Diallo, Amadou, et Denis Thuillier. 2005. « The success of international development projects, trust and communication: an African perspective. International » *Journal of Project Management*, n° 23, p. 237-252.
- Diallo, A., Thuillier, D. 2004. "The success dimensions of international development projects: the perception of African project coordinators". *International Journal of Project Management*, n° 22, p.19-31.
- Diallo, Amadou, et Denis Thuillier. 2002-a. *Les dimensions du succès des projets d'aide internationale: la perception des coordonnateurs de projet en Afrique*. Document de travail 02-2002, Centre de recherche en gestion, Montréal, Université du Québec à Montréal, 25 p.
- Diallo, Amadou et Denis Thuillier. 2002-b. *Succès des projets d'aide internationale, confiance et communication : une perspective africaine*. Document de travail 22-2002, Centre de Recherche en gestion, Montréal, Université du Québec à Montréal, 38 p.
- Diamond, Jared. 2007. *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*. Coll. « Folio Essais », Editions Gallimard, 695 p.
- Disch, A. 1999. "Aid Coordination and Aid Effectiveness". Evaluation Report 8. 99, Ministère norvégien des Affaires Etrangères, Oslo.
- Easterly, W. 2003. "Can Foreign Aid Buy Growth?" *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 17, no 3, p. 23-48.
- Ellsworth, Huntington. 1915. "Civilization and Climate". *Yale University Press*, New Haven, CT, and *Oxford University Press*, London.

- Elshout Van Den, S., Sandwidi, B., Ouedraogo, E., Kabore, R., et Tapsoba, G. 2001. "Quelles sont les perspectives pour intensifier la gestion de la fertilité des sols au sahel ? Une étude de cas du Sanmatenga, Burkina Faso". *La gestion des sols d'Afrique*, no 22, Londres, IIED.
- Emmanuel, Arrighi. 1969. *L'échange inégal. Essai sur les antagonistes dans les rapports économiques internationaux*. Paris : Edition Maspéro, 365 p.
- European Commission. 2007. "Support to sector programs. Covering the three financial modalities: sector budget support, pool funding and EC project procedures". *Tools and Method Series*, Guidelines, no 2.
- Ferudun, Yilmaz. 2008. "Institutions and Norms in Economic Development". *Journal of Economic Issues*, Association For Evolutionary Economics Vol. 42, Iss. 4, Lincoln p. 1173.
- Freeman, M., Beale, P. 1992. "Measuring project success". *Project Management Journal*, Vol. 23, no 1, p. 8-17.
- Freud, C. 1988. *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*. Paris: Karthala, 270 p.
- Galbraith, John K. 1951. "Conditions for Economic Change in Underdeveloped Countries". *Journal of Farm Economics*, Vol. 33 (November), 695 p., cité dans Karmack, Andrew M. 1976. "The Tropics and Economic Development". Baltimore, *Johns Hopkins University Press for the World Bank*, Washington DC, p.4.
- Gauthier, B. 2005. "Problèmes d'incitation et aide au développement : une perspective institutionnelle". *Management International*, Vol. 9, no 1, p. 33-50.
- Graham, C. and O'Hanlon, M. 1997. "Making Foreign Aid Work". *Foreign Affairs*, Vol. 76, no 4, p. 96-104.

- Gray, L. C. 1999. "La terre est-elle en train d'être dégradée? Une étude complexe des changements du paysage du sud ouest du Burkina Faso". *Dégradation de la Terre et Développement*, no 10, p.329-343.
- Grimm, Michael and Isabel Günther. 2007. « Growth and poverty in Burkina Faso: A Reassessment of the paradox ». *Journal of African Economies*. Oxford University Press, Vol. 16, Iss. 1 (January), p. 70-101.
- Hadjimichael, M. T., Dhaneshwar, G., Martin, M., Roger, N., Murat, E.U. 1995. *Sub-Saharan Africa: growths, savings, and investment 1986-93*. Washington, DC: International Monetary Fund, Occasional paper.
- Hallonen-Akatwijuka, Maija. 2004. "Coordination Failure in Foreign Aid". *World Bank Policy Research*, Working Paper no 3223.
- Hirschman, A.O. 1967. *Development projects observed*. Washington, DC: Brookings Institution.
- Herfkens, E. 1999. "Aid works-let's prove it!". *Journal of African Economies*, Vol. 8, no 4, p. 481-485.
- Hermes, N., Lensink, R. 2001. "Changing the conditions for development aid: a new paradigm?". *The Journal of Development Studies*, Vol. 37, no 6, p. 1-16.
- Hyden, Goran. 1980. "Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and Uncaptured Peasantry". Berkeley, *University of California Press*, 288 p.
- Ika, L.A. 2009. « Les facteurs clés de succès des projets d'aide au développement ». Thèse de doctorat, Montréal, UQAM, HEC, Mc Gill et Concordia, Programme de Doctorat conjoint en administration, Montréal.
- Kalampalikis, Nikos. 2004. "Bulletin de Psychologie". Vol. 471, 57 (3), p. 291-289.

- Kasperson, J. X. and R. E. Kasperson. 2001. "International Workshop on Vulnerability and Global Environmental Change". *Stockholm Environment Institute*, SEI Risk and Vulnerability Programme, Report 2001:1, 36 p.
- Knack, S. et A. Rahman. 2004. "Donor Fragmentation and Bureaucratic Quality in Aid Recipients". *World Bank Policy Research*, Working Paper 3186, Washington DC.
- Kuznets, S. 1972. *Croissance et structures économiques*. Paris : Calmann-Lévy, 443 p.
- Landes, David S. 2000. *Richesse et pauvreté des nations : pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?* Paris : Albin Michel, 758 p.
- Lancaster, C. 1999. "Aid effectiveness in Africa: the unfinished agenda". *Journal of African Economies*, Vol. 8, no 4, p. 487-503.
- Latouche, S. 1988. *Contribution à l'histoire du concept de développement*. Dans Coquery-Vidrovitch, Hemery, D. et Piel, J. (dir)., *Pour une histoire du développement: États, sociétés, développement*. Paris, L'Harmattan, 285p.
- Lavergne, R., Alba, A. 2003. *Guide d'introduction aux approches-programmes à l'ACDI*. Ottawa : Agence Canadienne de Développement International, 66 p.
- Lim, C.S., Mohamed, M.Z. 1999. "Criteria of project success: an explanatory re-examination". *International Journal of Project Management*, Vol. 17, no 4, p. 243-248.
- Malthus, Thomas R. 1798. *Essai sur le Principe de population*. Coll. « Bibliothèque Médiations », Paris : Editions Gonthier, 1963, 236 p.
- Marclay, E. 2005. « Le virage sécuritaire de l'aide publique au développement ». *L'aide internationale à quoi bon ?* Montréal, Congrès de l'entraide missionnaire 10-11 Septembre 2005, p. 1-7.
- Meier, Gerald, M. 1989. *Leading Issues in Economic Development*. 5th Edition. New York; Oxford: Oxford University Press, 560 p.

- Memmi, Albert. 1957. *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, Correa, 199 p.
- Mohsen, Bahmani-Oskooee, and Maharouf Oyolola. 2009. "Poverty reduction and aid : cross-country evidence". *The International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 29, Iss. 5/6, Patrinton, Emerald Group Publishing Limited, pg. 264-273.
- Moin, Siddiqi. 2008. "Does foreign aid work for Africa". *African Business*, London, Iss. 341 (Apr.), p. 62.
- Morgan, E. P. 1983. "The project orthodoxy in development: re-evaluating the cutting edge". *Public Administration and Development*, Iss. 3, p. 329-339.
- Moyo, Dambisa. 2009. *Dead Aid: Why Aid Is Not Working and How There is Better Way for Africa*. Farrar, Straus et Giroux, 208 p.
- Muzinich, Justin, and Eric Werker. 2008. "A Better Approach to Foreign Aid". *Policy Review*, Washington, Iss. 149 (Jun/Jul), 10 p.
- Noël, Guy. 1997. *Le développement international et la gestion de projet*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec, 302 p.
- North, Douglass, C. 1991. « Institutions ». *Journal of Economic Perspectives*, American Economic Association, Vol. 5(1), pp. 97-112, Winter.
- Nurkse, Ragnar. 1953. *Problems of capital formation in underdeveloped countries*. Oxford: Oxford University Press, 163 p.
- O'Connell, S. et C. Soludo. 2001. "Aid Intensity in Africa". *World Development*, no 29(9), p. 2537-53.

OECD. 2008. "Development Co-operation Report 2007". *OECD Journal on Development*, Paris, ISBN9789264041493, 16 p.

Osborne, Evan. 2002. "Rethinking Foreign Aid". *Cato Journal*, Vol. 22, no 2, p. 297-316.

Ouagadougou, ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale de la coopération. Juillet 2007. *Rapport pour la Coopération pour le développement : "Appropriation, alignement, harmonisation" Expérience du Burkina Faso*. Rapport 2005, 179 p.

Ouagadougou, ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale de la coopération. Décembre 2007. *Rapport pour la Coopération pour le développement Analyse des modalités et des procédures d'intervention de l'Union Européenne au Burkina Faso*. Rapport 2006, 150 p.

Ouagadougou, ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale de la coopération. Décembre 2008. *Rapport pour la Coopération pour le développement État de mise en œuvre de la Déclaration de Paris au Burkina Faso*. Rapport 2007, 186 p.

Ouagadougou, ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale de la coopération. Juin 2010. *Rapport pour la Coopération pour le développement Coordination et efficacité de l'aide publique au développement au Burkina Faso : Enjeux, Réalités et Perspectives*. Rapport 2009, 249 p.

Ouagadougou, ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation. 2004. *Rapport général du 2ème forum sur l'alphabétisation*.

Ouagadougou, ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation. Octobre 2007. *Plan Décennal de Développement de l'Éducation de base Phase II (2008-2010) Objectif, Stratégies, Actions et Cout*. Document de la phase II du PDDEB adopté par le Conseil des Ministres le 24 octobre 2007, 80 p.

- Ouagadougou, ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Secrétariat Permanent du PDDEB. Mars 2009. *Rapport de Mise en œuvre du PDDEB Janvier-Décembre 2008, 13ème rapport*. Première version, 93 p.
- PNUD.2001. *Profils des désastres des pays les moins développés*. Troisième Conférence des Nations-Unies sur les pays les moins développés, Bruxelles, 14-20 mai 2001, Genève, Suisse.
- Prebisch, Paul. 1949. "The Economic Development of Latin America and Some of Its Problems". *Economic Bulletin for Latin America*, Vol.7, 1962, p. 1-22 (First published by ECLA in Spanish in 1949).
- Radelet, S., M. Clemens, et R. Bhavnani. 2004. "Counting Chickens When They Hatch: The Short Term Effect of Aid on Growth". Washington, DC: *Center for Global Development*, Working paper 44, p. 1-63.
- Radelet, S., M. Clemens, et R. Bhavnani. 2005. "Aid and Growth". *Finance and Development*, 42 (3), p. 16-20.
- Ram, Rati. 1997. "Tropic and economic development: An empirical investigation". *World development*, Vol. 25, Iss. 9 (September), pages-1443-1452.
- Rodrik, Dani and Wacziarg, Romain. 2005. "Do Democratic Transitions Produce Bad Economics Outcomes?" *American Economic Review Paper and Proceedings*. Paper presented at the January 2005 AEA meetings.
- Roodman, David. 2006. "Aid project proliferation and absorptive capacity". Washington, DC: *Center for Global development*, Working Paper 75, p. 1-45.
- Rostow, WW. 1963. *Les étapes de la croissance économique, L'histoire immédiate*. Paris: Seuil, 201 p.
- Sachs, Jeffrey.2004. "How to save the world". *The Economist*, 30 octobre.
- Salmon, R. 2002. *21 défis pour le 21ème siècle*. Paris : Economica, 228 p.

- Sauvy, A. 1952. « Trois mondes, une planète » *L'observateur* (Paris), 14 août, no 118, p.14.
- Seers, Dudley et Leonard Joe. 1971. *Development in a Divided World edited by Dudley Seers and Joy Leonard*. Harmondsworth, Penguin Books, 368 p., p.78.
- Severino, J-M., et O. Charnoz. 2004. "Un paradoxe du développement". *Revue économique de développement*, mars, pp. 77-97, document disponible à l'adresse [www.afd.fr](http://www.afd.fr).
- Simonsson, Louise. 2005. "Profil de vulnérabilité du Burkina Faso". *Stockholm Environment Institute*, Révisé en mars 2005, ISBN 91 975237 4 7. Imprimé au Royaume-Uni, 32 p.
- Singer, Peter. 1997. *Questions d'Ethique Pratique*. Trad. de Marcuzzi, M. Paris, Baillard, 370 p.
- Solages, O. 1992. *Réussite et déconvenues du développement dans le tiers-monde : esquisse d'un mal-développement*. Paris, L'Harmattan, 623 p.
- Torsvick, G. 2005. "Foreign economic aid: should donors cooperate?" *Journal of Development Economics*, no 77, p. 503-15.
- UNEP/GRID-Arendal. 2002. Environnement et périodes de pauvreté (1), Août 2002.
- Weber, Max. 1904-1905. *L'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme*, suivi d'autres essais. Trad. par Grossein, J.-P., Coll. « Tel », Paris : Gallimard (4<sup>ème</sup> édition, 1960), 2004, 531 p.
- Zantman, A. 1990. *Le tiers-monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits*. Paris : Hatier, 391p.

**Sites HTML :**

C.I.A. 2002. <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/uv.html>

Investir en Zone Franc : [http://www.izf.net/pages/etat-de-realisation-des-criteres-de-convergence-des-pays-de-l-uemoa-et-de-la-cemac-\(avril-2007\)/6044/](http://www.izf.net/pages/etat-de-realisation-des-criteres-de-convergence-des-pays-de-l-uemoa-et-de-la-cemac-(avril-2007)/6044/)

Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation :

<http://www.meba.gov.bf/SiteMeba/plans/politique-educative.html>

<http://www.meba.gov.bf/SiteMeba/plans/ept.html>

<http://www.meba.gov.bf/SiteMeba/plans/pddeb.html>

Ministère de l'Économie et des Finances :

<http://www.finances.gov.bf/SiteFinances/cslp/index.html>

United Nations International Children's Emergency Fund:

<http://www.unicef.org/french/mdg/education.html>

World Bank: <http://francais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/burkina-faso/>